

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'assimilation qui lui fait prendre envers le monde le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent cela rendent, mon avis un mauvais service au Commonwealth."

She is a sovereign nation and cannot take any attitude to the world society from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's King and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, samedi 31 août 1946

VOLUME XXXVII — No 201

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST. NOTRE-DAME, MONTRÉAL

TELEPHONE : *BELqir 3361

BOIERS, DIMANCHES ET FÊTES
Administration : BE. 3361
Rédaction : BE. 3366
Gérant : BE. 3363

L'Italie devra payer cent millions à la Russie (Voir en page 3)

De la charte de l'Atlantique à la Conférence de paix

Plus d'une année s'est écoulée depuis que la bombe atomique, après avoir tué en une seule explosion cent mille personnes et terminé brusquement la guerre du Japon, a ébranlé en même temps la civilisation.

Mais la paix n'est pas revenue et la conférence de Paris donne l'impression d'une réunion de grands fauves autour de cadavres qu'ils se disputent avec des rugissements de fureur. On est loin des jours idylliques où les chefs des grandes nations conviaient les peuples à implorer le Tout-Puissant et protestaient d'un immense amour pour la pauvre race humaine.

Il est curieux de relire, à cette distance, les discours et les promesses de l'âge d'or. Rien n'a pu donner une meilleure idée que ce qu'on a appelé la Charte de l'Atlantique.

Au mois d'août 1941, le président Roosevelt, des Etats-Unis, et M. Winston Churchill, premier ministre de l'Angleterre, s'étaient rencontrés en mer et, après de longues conversations, ils avaient rédigé une déclaration solennelle.

Le 14 août de cette année, les agences de nouvelles recevaient du bureau du premier ministre Mackenzie King, à Ottawa, le texte de cette déclaration. Le communiqué commençait comme suit :

Le premier ministre Mackenzie King annonce que le premier ministre de la Grande-Bretagne et le président des Etats-Unis se sont entendus pour faire une déclaration conjointe qui doit être publiée aujourd'hui au sujet de leur récente rencontre en mer.

Suivant le texte de la "Charte de l'Atlantique".

A Washington, le président Roosevelt envoya une communication au Congrès pour signaler cette entrevue mémorable et "la déclaration rédigée par le premier ministre et le président".

Ces détails montrent qu'il ne s'agissait pas d'une entrevue ordinaire, comme par la suite le président Roosevelt a tenté de le faire croire, mais bien d'une proclamation faite avec le plus de solennité possible sur les bords que l'Angleterre et les Etats-Unis se proposaient.

L'on y disait :

Premièrement, leurs pays ne recherchent aucun agrandissement territorial ou autre.

Deuxièmement, ils ne désirent aucun changement territorial qui ne résulte d'un accord librement consenti par les peuples concernés.

Troisièmement, ils respectent le droit des peuples de choisir librement la forme de gouvernement sous laquelle ils désirent vivre; et c'est leur désir de voir la souveraineté et le self-gouvernement restitués aux gouvernements qui en ont été dépouillés par la force.

Quatrièmement, ils s'efforceront, tout en respectant leurs présentes obligations, de favoriser pour tous les Etats, grands et petits, victorieux ou vaincus, l'accès à termes égaux au commerce et aux matières premières du monde qui sont nécessaires à leur prospérité économique.

Cinquièmement, ils désirent ménager la plus entière collaboration entre toutes les nations sur le plan économique en vue d'assurer à toutes de meilleurs standards de travail, le progrès économique et la sécurité sociale.

Sixièmement, après la disparition définitive de la tyrannie nazie, ils espèrent voir s'établir une paix qui permettra à toutes les nations de demeurer en sécurité à l'intérieur de leurs frontières et qui leur donnera la foi que tous les hommes, dans tous les pays du monde, pourront vivre désormais délivrés de la crainte et du besoin.

Septièmement, cette paix donnera à tous le droit de naviguer sur les mers et les océans, sans entraves.

A quoi il faut ajouter ce commentaire du président Roosevelt dans son message au Congrès :

Il est, aussi, inutile pour moi de signaler que la déclaration de principes comporte nécessairement le besoin mondial de liberté religieuse et d'information.

Il n'est probablement pas de document historique plus caricatural lorsqu'on le compare à la réalité subséquente.

31-VIII-46

Alexis GAGNON

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

M. Henri Bourassa

Le fondateur du Devoir entrera demain dans sa soixante-dix-neuvième année. M. Bourassa est en effet né à Montréal le 1er septembre 1868. Les traits principaux de sa carrière appartiennent à l'histoire de notre pays; ils en sont pour toujours inséparables. Il est un demi-siècle d'événements, de luttes et de travaux que l'on ne pourra jamais raconter sans évoquer l'image du grand orateur.

M. Bourassa, en ces derniers mois, a heureusement triomphé d'un pénible accident de santé.

Tous souhaiteront que pendant de nombreuses années encore il puisse jouir de sa demi-retraite et à l'occasion faire profiter les siens du fruit de ses abondantes études et de sa longue expérience.

Nulle part ces souhaits ne sauraient être plus fervents que dans ce journal qui s'honore de lui devoir l'existence et qui s'emploie, du mieux qu'il peut, à prolonger son action catholique et nationale.

Pour l'instant, maire, insignes et fonctions se juchent à trois ou quatre pieds du sol, en équilibre plus ou moins instable. Pour obéir à la consigne du silence, j'ajouterai seulement que je fus reçu citoyen de Noisette-sur-l'Île, au cours d'une cérémonie solennellement bouffonne dont les étudiants ont le secret.

J'oubliais le souper. Mais la fête venait. De dévoués Griffonneurs étaient, parfaitement entraînés aux travaux ménagers. Le menu très copieux me révéla que je ne perdais rien pour avoir attendu. Et la fête prit fin. Bien lesté, je retournai à la mairie. Installés en cercle autour de la salle, des Griffonneurs préparaient leurs cahiers de notes. Des bûches flambaient joyeusement dans la cheminée.

Le que je dis aux Escholiers Griffonneurs concerne surtout la chronique de la Corporation. Comme on me le demandait, je parlai de l'humour, de l'esprit français, de la blague. Sujet propre à intéresser un auditoire d'étudiants. On me rendit la politesse par des chansons du milieu. Puis, comme dans celle de Marlborough, chacun s'en fut coucher.

Voyez comment je devins, un jour, citoyen de Noisette-sur-l'Île.

Ferrier CHARTIER

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

31-VIII-46

Crédits de \$2,000,000 accordés à la Société Radio-Canada pour son expansion

Les conservateurs protestent contre cette mesure, de caractère socialiste, selon eux — Des députés demandent de remettre le débat à la prochaine session — Nous ne faisons qu'appliquer les lois Bennett, dit un libéral

OTTAWA, Ont., 31 août (DNC) — Le dernier grand débat de la session a porté sur la radio. Il a rempli plus de la moitié d'une séance de 11 heures, qui a commencé à 10 heures du matin pour se terminer à minuit avec deux interruptions d'une heure pour les repas. La Chambre des communes a expédié une bonne partie des crédits qui lui restaient, mais elle en aura vraisemblablement encore pour plusieurs heures aujourd'hui avant de terminer sa besogne. Il semble assuré que la prorogation aura lieu dans le courant de la journée.

Le débat sur la radio a été assez violent. Le gouvernement avait retiré son projet de loi qui accordait une somme de \$10,000,000 en cinq versements annuels pour étendre son réseau, dans l'espoir d'éviter le débat et il l'avait remplacé par un crédit supplémentaire de \$2,000,000 qui correspondait au premier versement. Les conservateurs et les libéraux qui se sont faits les défenseurs des postes privés contre les projets d'agrandissement de Radio-Canada n'en ont pas moins combattu le crédit en disant qu'il posait tout le principe de la concurrence et de la liberté dans le domaine de la radio. Le débat n'a pas été aussi long qu'il l'aurait été au beau milieu de la session,

majs il a quand même duré tout près de sept heures. M. Hansell, créditiste de Mcleod, a ouvert le feu contre Radio-Canada vers la fin de la séance du matin. Il faut, dit-il, que le peuple canadien sache qu'il leur en coûte d'énormes sommes d'argent pour entretenir une institution de radiodiffusion, qui appartient à l'Etat.

Avec les \$500,000 prévus pour Radio-Canada dans les crédits supplémentaires, les \$4 millions recueillis par la vente des licences et la somme de \$2 millions que la Chambre est invitée à voter pour l'expansion des réseaux, c'est un total d'environ \$7,500,000 que l'on demande aux contribuables de cette année.

Chaque fois qu'on plaide pour l'étatisation, poursuit M. Hansell, on ne manque jamais de dire que l'industrie privée fait beaucoup d'argent aux dépens de la population et que, si le gouvernement était propriétaire, les profits retourneraient aux ouvriers. Pourtant, la Société Radio-Canada est dans un domaine commercial et, loin de payer des dividendes au peuple, elle lui coûte horriblement cher. "C'est cela, dit M. Hansell, que le peuple canadien doit avoir."

(suite à la page 3)

Lettre du Portugal (III)

La Jeunesse Portugaise

La "Mocidade Portuguesa" — Ses activités — Les dangers qu'elle offre comme jeunesse d'Etat — Sa justification au Portugal et sa place dans l'Etat nouveau

Lisbonne, juillet 1946.

L'organisation de la jeunesse occupe une place de prééminence dans l'oeuvre de régénération du Portugal. Comme tous les Etats, comme tous les mouvements (politiques ou autres) qui ont voulu inculquer un idéal et réaliser une oeuvre d'envergure, l'Etat nouveau portugais a porté un intérêt particulier à la jeunesse. On ne peut négliger ce facteur sans avoir une idée bien incomplète de la *Revolution nationale* et de sa portée.

La jeunesse portugaise est aujourd'hui groupée dans une grande association nationale: la "Mocidade Portuguesa" ("Jeunesse portugaise"). Il s'agit d'une organisation d'Etat sous l'autorité du ministre de l'Éducation et sous la direction immédiate d'un commissaire national nommé par le ministre. L'enrôlement des jeunes y est obligatoire depuis l'âge de sept ans jusqu'à quatorze ans.

Les activités les plus variées répondent aux différents buts de l'organisation qui sont le développement physique, la formation du caractère et la dévotion à la patrie. La gymnastique, le sport, le jeu, les camps d'été ou de fin de semaine, la milice trouvent tous leur place dans la vie de la *Mocidade*. Mais ces activités ne fonctionnent pas au petit bonheur. L'organisation est sur une certaine base scientifique, dirigée avec une direction médicale et l'application de données psychologiques. Ainsi, le *foot-ball*, considéré comme sport très violent, est défendu aux jeunes qui n'ont pas atteint leurs dix-sept ans. Par contre, la voile se pratique dès l'âge de huit ans. Dans ce dernier domaine la *Mocidade* a introduit un nouveau modèle de bateau à voile de dimensions très réduites, spécialement adapté aux tout jeunes. On le

(suite à la page deux)

chômage prévu dans le contrat collectif qui lie la ville à ses employés.

Or il se trouve que la ville de Montréal est actuellement sous le coup d'une épidémie de polyomyélite, d'autant plus grave que la médecine n'a pu en contrôler la contagion et la marche de façon rassurante. Il semble que dans les circonstances, l'élémentaire sens commun exige que l'on procède au nettoyage. Et si l'on invoque le contrat collectif pour justifier une imprudence, qu'on le change alors sans délai, car alors le service public devient une lugubre farce.

On ne sait si les autorités municipales ont pris les dispositions nécessaires pour assurer la salubrité des rues. Il faut supposer qu'elles l'ont fait et il faut alors les féliciter, car elles manifesteraient autrement une incompréhension qu'on ne saurait qualifier.

Alexis GAGNON

31-VIII-46

Le carnet du grincheux

Le paquebot *Queen Elizabeth* est devenu tellement recouvert de bernacles à la suite de ses expériences du temps de guerre qu'il faut mettre au bassin de radoub, pour le racler. Bon nombre de nos politiciens de guerre sont dans le même état et demandent un sérieux nettoyage.

On dit que les Allemands n'ont plus confiance dans les politiciens. Dame! à eux comme à nous, ça leur a coûté assez cher!

Un journal annonce la présence d'un "orateur atomique" lors d'une assemblée. Il y avait pourtant assez des autres sans cette race nouvelle!

Dans un cimetière américain, on a trouvé cette inscription: "M. Kern n'a été marié qu'une seule fois". Cela devient en effet une espèce de rareté au pays.

Au Sénat, un illustre vieillard a

Bloc-notes

Bureaucratie et centralisation

La bureaucratie et la centralisation fédérales ne sont pas des mythes. Ces deux "mauvais compères" constituent une menace au Canada. Le danger est réel, puisqu'un sénateur libéral, M. McGeer, vient de sonner le tocsin. Il disait au Sénat: "Nous, membres de cette auguste assemblée qui détiennent les pouvoirs du modèle des parlements, avons l'occasion et le devoir de lutter, à cette époque critique de la vie de notre jeune, en même temps que grande et puissante nation. A nous de décider si le Canada doit continuer de s'acheminer vers la bureaucratie et la centralisation, achèvement qui menace les droits des minorités et les libertés du peuple canadien; ou si nous devons plutôt chercher à restaurer l'union fédérale sous une constitution qui nous assurera à tous, en tant qu'associés, le même degré d'inspiration et les mêmes garanties que celles dont jouit la grande république voisine sous le régime de sa constitution de 1787."

Phénomène significatif, ce *canard* a reçu l'assentiment des sénateurs. M. Thomas Vren lui-même, habituellement circonspect, corroborait son collègue McGeer par ces mots: "Je crois que nous nous rangeons tous de son côté, dans cette lutte contre la bureaucratie et la centralisation. Les applaudissements qui ont souligné son exposé du problème sont une preuve des sentiments qui animent tous les honorables sénateurs." (Débat du 20 août à propos d'un projet de réforme constitutionnelle en vue de préserver l'autonomie provinciale.)

Le Sénat se redressera-t-il enfin de toute sa hauteur pour écarter le péril? Il ne ferait que se conformer à la fonction essentielle qui lui a été dévolue par les auteurs de la Constitution: la protection des droits provinciaux et des minorités.

Visite des mines québécoises

La Chambre de Commerce de Montréal entend se rendre compte sur place de la situation des mines dans le nord-ouest québécois. Elle y consacrerait quatre journées: du 9 au 12 septembre.

On s'arrêtera aux divers établissements dont le tableau des cotes boursières nous parle tant: Val d'Or, Lamaque, Sullivan, Malartic, O'Brien, Noranda, etc., que pour notre part, à la suite de beaucoup d'autres, nous ne connaissons que de nom.

Au cours de cette exploration à

L'actualité

Aventures en l'île-aux-Noix

C'est pour répondre à l'invitation de la Corporation des Escholiers Griffonneurs, qu'en cette fin de jour du 19 août, je me trouvais en route pour l'île-aux-Noix. À la nuit tombante, j'arrivais au bord du Richelieu. Un fort vent du sud-ouest s'abattait sur les eaux grises. Au milieu de l'ancienne rivière des Iroquois, l'île plate s'étendait comme un immense saurien endormi.

Dans le reste du jour qui coulait du bas de l'horizon libéré par les nuages, je devinais plus que je ne voyais l'herbe grasse de l'île-aux-Noix et ses massifs boisés. D'un point indéterminé, le vent m'apportait les cris des canards sauvages annonçant la ronde de nuit. Une odeur de verdure mouillée flottait dans l'air.

L'obscurité envahissante commençait à dissoudre les formes de l'île qui semblait s'allonger, s'envelopper, comme d'une couverture, de grands pans d'ombre avant le repos nocturne. J'attendais les émissions de la Corporation qui devaient venir à ma rencontre. Avec une étonnante unanimité, ma montre et mon estomac me rappelaient que l'heure du repas du soir avait depuis longtemps sonné.

Le grand air m'ouvrait l'appétit. Les cris attardés des canards se voyant un chemin jusqu'à mon imagination se transposaient en absurdes fumets de rôtisserie. J'attendais. Mais sans trop d'impatience.

Je savais que l'équipe des provisions chargée du transport des Escholiers Griffonneurs ne disposait que de rames, de courage et de bras. Le vol du moteur de l'embarcation le jour précédent obligeait les étudiants à se mesurer de la nature. Les rameurs dont je quettais l'arrière sur le Richelieu débouchèrent derrière moi, par voie de terre avec des provisions. Faire connaissance avec mes quatre guides, se mettre en route ne prit que quelques instants. Nous voguons vers le monde inconnu pour moi de l'île-aux-Noix. Tenu en haleine par la tâche de mener l'embarcation à bon port, les étudiants qui m'accompagnaient ne répondaient que brièvement à mes questions. C'est ce que je croyais.

M. Roger Chartier, président de la Corporation des Escholiers Griffonneurs, m'accueillit sur le quai rudimentaire de l'île-aux-Noix. Les quatre rameurs disparurent. Je ne voyais qu'un sentier qui menait en tournant derrière un bouquet d'arbres. Le cri des canards se rapprochait. Bientôt, je compris.

Le Fort-Lennox, vestige et souvenir de l'invasion américaine de 1812, se dissimule dans une sorte de très grand fourré. On ne l'aperçoit qu'en accédant par le pont-levis à sa poterne d'entrée. Merveilleuse position stratégique pour une guerre d'embuscade, avant l'ère des bombes volantes et atomiques.

Je me servais mentalement un petit cours d'histoire, tout en traversant le pont-levis jeté sur la large fosse dont l'eau se couvrait d'une écume verte. Une cane et ses canetons s'y promenaient sereinement. Le président de la Corpo me ramena

au sens des réalités. "Je dois vous avertir, dit-il, Les Griffonneurs (rédacteurs des journaux étudiants) reçoivent à leur manière. Il faut vous attendre à tout."

Le *Fort-Lennox* guère rassurant. Et sans doute pour calmer l'âme du journaliste qu'il guidait dans le fort, le président de la Corpo m'expliqua que le Fort-Lennox constituait l'île dans l'île-aux-Noix. Cette île intérieure, si l'on peut s'exprimer ainsi, les dirigeants de la Corporation des Escholiers Griffonneurs l'appellent Noisette-sur-l'Île. Quatre ou cinq grandes casernes construites autour d'un vaste espace — sorte de cour intérieure — composent le fort triplement défendu par un mur d'enceinte, un haut talus et le fossé circulaire. Le tout très bien conservé.

Mais je m'en souciais peu. La faim me tenaillait. Fort impoliment, je l'avouai à mon hôte. J'appris sur-le-champ que les Griffonneurs entretiennent peu de sympathie pour les étrangers, même affamés. Je soupçonnais bientôt. Les Griffonneurs ne laissent personne mourir de faim. Il me fallait auparavant recourir à la dignité de citoyen de Noisette-sur-l'Île.

Au fond de la cour, des silhouettes confuses se profilaient. Une longue file de Griffonneurs s'avancèrent en silence. Le président de la Corporation m'expliqua brièvement que j'en devais prendre la tête. Le cortège se dirigeait vers le bâtiment principal. C'est un édifice en pierres de trois ou quatre étages qui loge les services étudiants de camp d'été de la JEC.

Nous allions à la mairie de Noisette-sur-l'Île. Le maire nous y reçut. Un très jeune maire portant les insignes de ses hautes fonctions,

Lettre du Portugal

(suite de la première page)

homme "Lustus", du nom même que portent les enfants de sept à dix ans dans la Mocidade. Il facilite aux jeunes l'acquisition d'un sentiment de confiance en eux-mêmes qu'ils acquièrent difficilement lorsqu'on leur met entre les mains un instrument hors de proportion avec leur grandeur et leur force physique.

Les activités proprement intellectuelles — qui contribuent largement au développement d'un sain amour de la patrie — ont aussi leur place dans la Mocidade. Les jeunes montent eux-mêmes des pièces de théâtre; ils participent à des concours littéraires organisés pour eux; ils s'adonnent à de nombreux travaux d'art et l'habileté manuelle, tels que la peinture et le dessin, la sculpture, la construction d'avions miniature et autres objets.

L'association a aussi son journal auquel les membres peuvent tous contribuer. On vient de le diviser en trois sections distinctes, en trois journaux qui seront destinés à différents groupements, selon l'âge des membres.

Pour ses activités, la Mocidade dispose d'édifices dans plusieurs villes du pays. A Lisbonne, la "Casa da Mocidade" ("Maison de la Jeunesse") comporte une piscine, des salles pour les différents sports, un service médical permanent. Les jeunes y trouvent même les installations nécessaires et l'aide d'un directeur pour leurs travaux d'art et l'habileté manuelle.

A la sortie de Lisbonne, une autostrade des plus modernes et même des plus pittoresques, en terrain de montagne, conduit au nouveau stade national. D'une certaine distance on aperçoit, adossé à une colline vert foncé, cet hémicycle de pierre blanche, aux extrémités légèrement fermées. A plusieurs centaines de pieds au-dessus de la mer, ce monument d'une imposante simplicité domine une nature relativement inhabitée que délimite la base de la coupole céleste. C'est dans ce décor, sous un ciel bleu Méditerranéen, que les jeunes Portugais mesurent leurs forces dans des rencontres nationales et internationales.

Ces réalisations offrent un vif intérêt et doivent faire l'envie d'un grand nombre. Mais à la lumière de ce qui s'est passé en Allemagne, de ce qui se passe encore ailleurs, il y a lieu de se poser un grand point d'interrogation. Une jeunesse d'Etat — car il s'agit bien de cela, ici

— n'offre-t-elle pas le danger de servir à des fins purement politiques et, plus encore, d'être moulée en bloc à des idées philosophico-politiques particulières aux gouvernants du moment?

Il n'y a aucun doute sur la réponse à donner. Ce danger existe. Mais pour juger l'organisation il faut voir plus loin. Au moment de la fondation de la Mocidade, en 1936 — déjà dix ans après le début de la Révolution nationale — il n'existait au Portugal aucun mouvement de jeunesse d'envergure. Pour toute formation physique, les jeunes avaient alors la gymnastique dans certaines de nos institutions québécoises. Les sports organisés étaient à la portée d'un petit nombre. L'éducation morale et civique n'était l'objet d'aucune attention particulière; l'enseignement proprement dit seul importait. Devant une telle situation où l'initiative privée s'était montrée impuissante, tout gouvernement se devait d'agir; à fortiori, était-ce la tâche urgente d'un gouvernement qui s'était donné pour mission non seulement la réforme des institutions politiques, mais la régénération de la nation elle-même — et il suffit de connaître bien peu d'histoire pour savoir combien la nation portugaise avait besoin de cette régénération. (Les journalistes ont trop souvent tendance à juger une situation sur ce qu'ils voient, sans tenir compte du passé, des causes de l'heure, de la transformation accomplie).

Devant cette obligation d'intervention, comment l'Etat s'est-il acquitté de sa tâche?

Tout en instituant une organisation sous son contrôle exclusif, il a respecté entièrement les droits d'autrui; l'association n'est pas exclusive. Ainsi, le scoutisme (en grande partie protestant) qui n'a jamais eu grand succès au Portugal, subsiste avec ses quelque 10,000 membres (La Mocidade en a environ 800,000). Les associations universitaires sont des plus actives; celle de Coimbra a une réputation qui dépasse les bornes du Portugal; à Lisbonne, un groupe étudiant étudiant à même sa piscine et sa maison de sport intérieur. L'action catholique occupe une place de premier ordre chez les jeunes. Par ses cinq mouvements spécialisés, J.E.G., J.U.C., J.A.C., J.I.C. (étudiant, universitaire, ouvrière, agraire et indépendante), elle rayonne dans tous les milieux. On comprend toutefois que la Mocidade, à cause de son financement par l'Etat, peut offrir un grand nombre d'avantages dont sont privées les autres associations. Elle possède même un attrait supplémentaire du fait qu'elle est absolument gratuite pour tous.

L'enrôlement obligatoire dans la Mocidade, de sept à quatorze ans, signifie peu de chose en soi. La gymnastique est la seule activité qui ne soit pas facultative. Reste à savoir quel enseignement on y donne, quelle formation morale et civique on y acquiert. C'est le facteur le plus important à connaître pour juger de l'organisation; mais c'est aussi le plus difficile à découvrir, dans l'espace de quelques jours. Toutefois on ne tarde pas à saisir la foi de ces jeunes en l'Etat nouveau. Au premier contact, on constate que l'organisation est tout inspirée de la Révolution nationale.

J'ai posé ce problème de la jeunesse d'Etat au commissaire national de la jeunesse, de même qu'à M. Camões, le ministre des colonies et ancien commissaire national. J'ai même mentionné le cas de l'Allemagne où les jeunes ont acquis, par les organisations d'Etat, une formation vicieuse. La question leur a paru un peu fantastique. J'ai vite saisi qu'à leurs yeux je mettais en doute les principes mêmes qui inspirent l'Etat nouveau; les principes d'ordre, d'autorité, de saine nationalisme. Pour eux, ces principes sont indiscutables; ils sont à la base de l'Etat; ils doivent être inculqués à chaque citoyen. Si nous admettons la nécessité de l'intervention de l'Etat en matière d'éducation morale et civique, nous devons lui reconnaître l'obligation de donner une formation basée sur ces principes. Quant aux abus possibles dont je parlais, M. Caetano voit dans l'esprit chrétien du peuple et du gouvernement la meilleure protection.

Pour juger la Mocidade, on est donc pratiquement réduit à juger l'Etat nouveau. Nous n'entreprendrons pas cette tâche d'envergure à laquelle je ne suis d'ailleurs pas préparé. Toutefois nous avons déjà quelques aperçus de la haute portée morale et sociale qui caractérise la réforme et qui nous montre l'Etat nouveau sous un jour sympathique. J'espère avant trop longtemps revoir le Portugal pour apporter dans ces colonnes le fruit de nouvelles observations sur ce pays en profonde transformation.

Paul GERIN-LAJOIE

Les Variétés Lyriques

Les Variétés Lyriques présentent les 19, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 28 et 29 septembre prochains, au Monument National, l'opérette "L'Auberge du cheval blanc".

Arthur Landry Enr'g.

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES SALONS MORTUAIRES MODERNES SERVICE D'AMBULANCE G. GODIN, prop., conseiller municipal.

Salons: 518, RACHEL EST. Bureau: 828, RACHEL EST. FAI 3571

Derniers devoirs...

Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs, envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience. SALONS MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE

GEO. VANDELAC

FONDEUR EN 1896 LIMITEUR G. Vandelaer Jr. — Alex. Gour 120 EST, RUE RACHEL, MONTREAL — BELAIR 1717



M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, a visité les champs de bataille de Normandie. Il a rendu hommage aux soldats français et canadiens, qui ont perdu leur vie dans la bataille de la libération de l'Europe. A Berny-sur-Mer, le premier ministre a déposé des fleurs au pied de la croix du sacrifice au cours d'une cérémonie religieuse, qui s'est déroulée dans le cimetière canadien où les nôtres reposent sous les croix blanches. A Coen, accompagné de M. E. Pasquier, (à droite), secrétaire général de la Préfecture, et de M. Brooke Claxton (en arrière-plan), il s'est arrêté pour autographier le livret d'un garçonnet qui le poursuivait inlassablement depuis deux heures. La population a menagé un accueil enthousiaste au premier ministre à Falaise où il était accompagné de M. Claxton, ministre de la Santé et du Bien-être social.



Le 3e centenaire du mariage I. Bédard. Les fêtes du 3e centenaire de mariage d'Isaac Bédard, de Charlebourg, seront célébrées dimanche prochain, le 1er septembre. Le comité du tricentenaire nous communique le programme de ces fêtes: 10 h. 30 a.m. Inscription à la cour du collège. 10 h. 45 a.m. Bienvenue: M. Emile Gauthier, maire de Charlebourg, le Gauthier, maire de Charlebourg, 11 h. a.m. Messe. Officiant, R. P. Olivier Bédard, p.b., de Montréal; directeur du chant, l'abbé Emile Bédard, de Québec; mot de bienvenue, l'abbé O. Godbout, curé de Charlebourg; sermon, R. P. Raymond-Marie Bédard, o.p., de Fall-River; organiste, M. Joseph Bédard, titulaire des orgues de St-Joseph, Hull. 11 h. 45 a.m. Photographie: M. Roger Bédard, de Québec. 12 h. Libera sur la tombe de l'ancêtre à l'ancien cimetière aujourd'hui monument du Sacré-Coeur; hommages aux parents défunts. Officiant, l'abbé Clovis Perron, fils de Vitaline Bédard, curé de Roll, Témiscamingue. Assistants: R. P. Olivier Bédard, p.b., de Montréal; R. P. Roland Bédard, m.s., de Attleboro, Mass. Déposition de deux couronnes de fleurs. 1 h. p.m. Dîner de famille dans la cour du collège. Présidence d'honneur: l'abbé O.

Propos astronomiques

Du nouveau dans le ciel!

Y a-t-il toujours du nouveau dans le ciel? question qu'un ami me posait l'autre jour. — Ah! oui, lui répondis-je, le ciel est grand, il renferme d'innombrables objets de toute espèce et il va sans dire que dans de telles circonstances l'on doit s'attendre à du nouveau.

A l'heure actuelle, cinq comètes voguent dans nos parages: les comètes Giacobini-Zinner, Brooks, Tempel, Jones et Cécilio. Nous avons repéré la première le 18 août dans la constellation de Céphée, non loin de l'étoile Gamma. Elle offrait l'aspect d'une nébulosité diffuse en éventail de 10e magnitude, avec noyau minuscule du 12e ordre d'éclat stellaire. Le 22, sa marche l'avait entraînée en direction de la Polaire dans les parages de laquelle elle se trouve dans le moment. Son éclat avait augmenté légèrement à 9,7, soit de 3/10 de magnitude. Sa chevelure a aussi subi des modifications. D'une forme en éventail au début, elle est devenue elliptique le 22 puis hier soir un appendice caudal était nettement visible, signe caractéristique des comètes aux abords du Soleil. Cette comète nous réserve plus d'une surprise, entre autres: fluctuations d'éclat de deux à trois magnitudes semblables à celles qu'elle a déjà présentées lors de visites précédentes et, deuxièmement, chute de météores occasionnée par la lente désagrégation de son noyau.

La comète Brooks est malheureusement trop faible pour être observée avec des télescopes de pouvoir moyen, n'étant actuellement que de 15e magnitude. A son plus grand éclat, au début de novembre, elle n'atteindra que la 12e. Tempel entre dans la même catégorie. C'est une comète de 11e magnitude qui séjournera en septembre dans la constellation de la Baleine sous les étoiles Zéta, Théta, Eta et Tau. Peut-être parviendrons-nous à la dénicher à l'aide de notre lunette grossissant 450 fois avant qu'elle ne s'éloigne trop de la Terre. Disons que ces trois vagabondes de l'espace sont périodiques, c'est-à-dire qu'elles nous reviennent régulièrement à périodes fixes, les comètes

Giacobini-Zinner et Brooks environ tous les sept ans et la comète Tempel tous les cinq ans. Les deux dernières ont été découvertes récemment, la première par A. Jones, de Timaru, Nouvelle-Zélande, le 6 août par 7 h. 56 m. d'ascension droite et 13 degrés, 15 minutes de déclinaison australe, coordonnées de l'angle nord-est de la constellation du Grand Chien. La comète Jones était alors de 9e magnitude. Elle est maintenant de 2,4 mais inobservable en raison de sa proximité de l'astre du jour. La deuxième nouvelle comète fut d'abord annoncée par l'Observatoire de Cordoba en Amérique du Sud comme la redécouverte de la comète "du Toit-Neujmin (1941e)", mais subsequmment l'on nous informa qu'il s'agissait d'un nouveau corps céleste épié par un nommé Cécilio et qu'on baptisa par la suite "Objet Cécilio". De 13e magnitude au moment de sa découverte vers la fin de juillet, la comète Cécilio devient de moyenne puissance à l'époque de son périhélie (plus proche distance du Soleil), le 13 octobre, lorsqu'elle sera à 279 millions de milles du foyer solaire.

Dans le domaine planétaire il n'y a pas grand-chose à signaler. Vénus et Jupiter sont les seules visibles au crépuscule non loin l'une de l'autre tout près de l'horizon ouest, Vénus étant la plus brillante des deux. Observez leur conjonction le 3 septembre lorsque Vénus se trouvera à 3 degrés 32 minutes d'arc au sud de Jupiter.

Vénus arrive à sa plus grande élévation du Soleil le 8, mais n'en paraîtra pas fort éloignée à cause de sa situation australe.

DeLisle GARNEAU

de l'Observatoire Ville-Marie. 25 août.

MEUBLES EXCLUSIFS

faits sur commandes REMBOURRAGE - TENTURES DECORATION INTERIEURE

MARCEL G. COUTLÉE

EBENISTE - DECORATEUR Diplômé de l'Ecole du Meuble. 5126 av. Papineau - CH. 1868

CALENDRIER

Se mois SEPTEMBRE 30 jours

Demain: DIMANCHE 1er SEPTEMBRE 1946

XII PENT. S. GILES. abbé.

Lever du soleil, 5 h. 21.

Coucher du soleil, 6 h. 39.

Lever de la lune, 11 h. 24.

Coucher de la lune, 9 h. 36.

Premier Quartier, le 3, à 9 h. 40m. du m.

Pléine lune, le 11, à 4 h. 39m. du m.

Dernier Quartier, le 23, à 1 h. 41m. du m.

Nouvelle Lune, le 25, à 3 h. 45m. du m.

AOÛT 1946

Calendar grid for August 1946 with days of the week and dates.

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est. à Montréal. Jar (Impri-merie) populaire (à responsabilité limitée) Adrèses: propriétaire — Georges Pelletier Directeur-gérant

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press à l'Associated Press ou à l'agence Reuter ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" puise sous traits de reproduction des dépêches publiées du "Devoir" sont également réservées.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes Ottawa

Suivez l'exemple de milliers de clients satisfaits

36 années d'expérience vous assurent un service parfait. SPECIALITES Appareils orthopédiques — Bandes herniaires — Ceintures abdominales — Réparation de tout genre.

C. MARTIN Eng'g.

Mlle CORINNE MARTIN seule et unique propriétaire. 48 EST, RUE CRAIG Dépt 34, Montréal — HA. 3727

Le 3e centenaire du mariage I. Bédard

Les fêtes du 3e centenaire de mariage d'Isaac Bédard, de Charlebourg, seront célébrées dimanche prochain, le 1er septembre. Le comité du tricentenaire nous communique le programme de ces fêtes: 10 h. 30 a.m. Inscription à la cour du collège. 10 h. 45 a.m. Bienvenue: M. Emile Gauthier, maire de Charlebourg, le Gauthier, maire de Charlebourg, 11 h. a.m. Messe. Officiant, R. P. Olivier Bédard, p.b., de Montréal; directeur du chant, l'abbé Emile Bédard, de Québec; mot de bienvenue, l'abbé O. Godbout, curé de Charlebourg; sermon, R. P. Raymond-Marie Bédard, o.p., de Fall-River; organiste, M. Joseph Bédard, titulaire des orgues de St-Joseph, Hull. 11 h. 45 a.m. Photographie: M. Roger Bédard, de Québec. 12 h. Libera sur la tombe de l'ancêtre à l'ancien cimetière aujourd'hui monument du Sacré-Coeur; hommages aux parents défunts. Officiant, l'abbé Clovis Perron, fils de Vitaline Bédard, curé de Roll, Témiscamingue. Assistants: R. P. Olivier Bédard, p.b., de Montréal; R. P. Roland Bédard, m.s., de Attleboro, Mass. Déposition de deux couronnes de fleurs. 1 h. p.m. Dîner de famille dans la cour du collège. Présidence d'honneur: l'abbé O.

de l'Observatoire Ville-Marie. 25 août.

de l'Observatoire Ville-Marie. 25 août.

EVENTAIL

(Tel qu'illustré) indispensable dans les institutions:

- Cuisines, Laboratoires, Dortoirs, Salles d'études, Hôpitaux, Buanderies, Sous-sols, Baignoires, Salles publiques, etc., etc.

Grandeurs: 12" à 48" PRIX SUR DEMANDE L.P. MARCOTTE MANUFACTURIER 1114, Bélanger - CA. 4761

SOURDS

AUDITION "HOLLYWOOD"

Imaginez obtenir l'audition même qui a coûté des millions à Hollywood! Telle est pourtant la qualité d'audition que donne le WESTERN ELECTRIC, réalisation des plus grands experts en acoustique au monde. Et ce précieux appareil vous revient MOINS CHER que tout autre sur le marché — car QUEL QUE SOIT LE PRIX vous ne pouvez acheter un meilleur appareil acoustique que la Western Electric.

De plus, quand vous traitez avec Reynolds Earphone Co., vous avez affaire à une compagnie sincère et honnête — universellement recommandable par d'éminents Canadiens français.

Encore l'appareil audif de première qualité le meilleur marché Batteries et moules pour l'oreille pour appareils de toutes marques REYNOLDS EARPHONE CO. 1233 AVE MCGILL COLLEGE LA. 0594

Fixtures Fluorescentes

TOUT GENRE — TOUTES GRANDEURS PRIX DEFIAANT TOUTE COMPETITION. Garantie d'un an émise par le manufacturier. Livraison immédiate dans toute la province.

Produits L. D. G. Products

2104 GILFORD, MONTREAL — FR. 9151

Advertisement for PHARMACIE MONTREAL, featuring a logo with a figure and text: LES MEDICINS RE-COMMANDENT NOS BANDES HERNIAIRES... Une spécialité de la PHARMACIE MONTREAL Charles Duquette propriétaire. Le plus grand pharmacien de détail au monde. Portes la bande qui convient à votre malaise. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamois ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et spécialistes à votre service ajustant selon l'ordonnance de votre médecin. 10UR ET NUIT HA. 7251

Godbout, curé de Charlebourg, M. Emile Gauthier, maire de Charlebourg.

Présidence active: M. Avila Bédard, sous-ministre des Terres et Forêts.

Discours: M. Avila Bédard, président; M. Pierre Lorton, consul de France à Québec, etc., etc.

3 h. p.m. Pèlerinage-souvenir sur la terre ancestrale. Dévoilement du monument à la mémoire des ancêtres.

Discours: R. P. Flavien, o.f.m., capucin, de Montréal. Bénédiction du monument par l'abbé Emile Bédard.

5 h. 50 p.m. Souper libre. 8 h. p.m. Soirée de famille: O Canada.

Distribution de diplômes d'honneur aux familles nombreuses. Chants, musique, folklore, danses canadiennes. Gouter, etc.

Décès du Dr H. Racicot

Samedi, 24 août dernier, ont eu lieu à Farnham les funérailles du docteur Henri Racicot. Il était décédé au pavillon LeRoy de l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 36 ans. Le défunt avait servi durant quatre années dans le Corps d'aviation canadien; au moment de sa mort, il était directeur médical de la compagnie des produits pharmaceutiques Ciba. Son décès prématuré a douloureusement surpris ses chefs et ses camarades.

Le Dr Racicot laisse sa femme, (Jan Clerc-Villemagne); un fils, Rodolphe; son père et sa mère, M. et Mme Hormidas Racicot; une sœur, Mme Albert Lebeau; ses beaux-frères, MM. A. Lebeau et Roland Clerc-Villemagne, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les oeuvres de St-Vincent-Ferrier

Les gagnants des prix de la souscription aux oeuvres de la paroisse St-Vincent-Ferrier sont les suivants: No. 10099: M. T. Goudeau, 8176 Lajeunesse; No 7270: Rose Caprett, 1822, St-Antoine; No 23256: M. J.-P. Robert, 101, av. Bourlamaque, Québec; No 14075: M. Robertson, 10848, Clark.

GARCIA POULIN, A.P.A.

Auditeur Public Accrédité de Québec Accredited Public Auditor of Québec Imprimé sur le système comptabilisé. 1700 Sherbrooke St. Est, 25 av. Gauthier, Montréal

Advertisement for La Patrie Fleuriste, featuring a portrait of a woman and text: Soir et matin TOUS DOIVENT BOIRE UN GRAND VERRE DES CÉLÈBRES Lettres du DRGROC No 33 TYPE-VICHY

Advertisement for DYNATHERM, featuring a diagram of a furnace and text: LA NOUVELLE FOURNAISE A L'HUILE AUTOMATIQUE DYNATHERM

Advertisement for WHIRLING FLAME, featuring a diagram of a furnace and text: "WHIRLING FLAME" POUR CHAUFFAGE CENTRAL

Advertisement for VOLCANO, featuring a diagram of a furnace and text: Brûleur à l'huile automatique VOLCANO

Advertisement for REYNOLDS EARPHONE CO., featuring a diagram of an earphone and text: REYNOLDS EARPHONE CO. 1233 AVE MCGILL COLLEGE LA. 0594

Advertisement for VOLCANO LIMITED, featuring a diagram of a furnace and text: VOLCANO LIMITED 743 RUE DE LA MONTAGNE MONTREAL, CANADA

Advertisement for Fixtures Fluorescentes, featuring a diagram of a light fixture and text: Fixtures Fluorescentes TOUT GENRE — TOUTES GRANDEURS PRIX DEFIAANT TOUTE COMPETITION.

Advertisement for Produits L. D. G. Products, featuring a diagram of a light fixture and text: Produits L. D. G. Products 2104 GILFORD, MONTREAL — FR. 9151

Advertisement for C. MARTIN Eng'g., featuring a diagram of a mechanical part and text: C. MARTIN Eng'g. Mlle CORINNE MARTIN seule et unique propriétaire. 48 EST, RUE CRAIG Dépt 34, Montréal — HA. 3727

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

4 SOUS LE NUMERO
 ABONNEMENTS PAR LA POSTE
 EDITION QUOTIDIENNE
 CANADA 96.00
 (Sous Montréal et la bouillie)
 Etats-Unis et Empire britannique 8.00
 UNION POSTALE 10.00
 EDITION HEBDOMADAIRE
 CANADA 2.00
 Etats-Unis et UNION POSTALE 3.00

Débat sur la plainte ukrainienne contre la Grèce

Le Conseil de Sécurité n'a pas encore décidé si la plainte sera étudiée sous sa forme présente

Lake Success, N.-Y., 31 (A.P.). — La Russie et l'Angleterre ont discuté longuement hier au Conseil de Sécurité, sur l'audition de la plainte ukrainienne contre la Grèce. La décision à ce sujet a été retardée pour jusqu'à mardi au moins, soit deux jours après le plébiscite qui décidera dimanche si le roi Georges II retournera ou non en Grèce.

Sir Alexander Cadogan, le délégué anglais, a dirigé l'attaque contre l'audition de la plainte en disant que les accusations portées ne sont pas précises et que le Conseil ne devrait pas les entendre dans leur forme actuelle. M. Gromyko, délégué soviétique, a soutenu la requête ukrainienne, et a dit que de grandes guerres ont commencé par de petits incidents tels que les "heurts sérieux" qui, dit-il, se produisent à la frontière de Grèce et d'Albanie.

M. Gromyko a affirmé que la présence des troupes anglaises en Grèce soulève toute la question de la domination étrangère et que c'est apparemment pour cette raison que sir Alexander s'oppose à l'audition de la plainte. Il a dit que les incidents de frontière signalés dans la plainte peuvent conduire à des complications de caractère plus que local. Il a ajouté que la Grèce et l'Albanie ne vivent pas dans des maisons de verre — qu'elles sont dans les Balkans.

La demande de M. Gromyko, pour avoir dans un délai de deux semaines des renseignements sur les troupes alliées qui se trouvent dans des pays étrangers non ennemis, a été inscrite à l'agenda provisoire de la réunion; il n'a pas été question de cette demande hier; mais le Conseil aura à voter sur cette demande pour décider si elle est acceptable.

Crédits de \$2'000,000 accordés à Radio-Canada pour son expansion

(suite de la première page)

M. William Irvine, socialiste de Caribou, proteste. "Les services rendus par les postes privés ne sont pas des services gratuits, déclarait-il. Quand nous achetons des marchandises, nous payons pour les annonces à la radio. Cela ne trompe personne."

Le colonel J. A. Ross, conservateur de Souris, dit que le subterfuge employé par le gouvernement pour donner quand même \$2 millions à Radio-Canada n'a pas meilleur odeur que le bill.

M. Hansell reprend la parole. Il accuse Radio-Canada d'avoir fait envoyer des centaines de programmes au président du comité de la radio pendant que ce comité siégeait.

Il parle ensuite de la découverte d'un procédé pour transmettre une page de journal sur les ondes. C'est un service, dit-il, que donnent déjà deux journaux aux Etats-Unis. La transmission de la parole écrite est donc un fait accompli et il ne s'écoulera peut-être que quatre ou cinq ans avant que l'on réussisse à transmettre des images en trois ou quatre couleurs. M. Hansell déclare que ces réalisations ont démontré l'énormité des pouvoirs latents que possède Radio-Canada, qui a déjà réduit les postes privés à l'insignifiance et qui, demain, détruira les journaux.

Puis M. Hansell parle des communistes. Il mentionne le fait que le parti ouvrier-progressiste (communiste) a commencé une série de causeries politiques aux micros de Radio-Canada. Il fait observer qu'un communiste parlant à Radio-Canada s'adresse à un auditoire d'environ 1,500,000 personnes.

Quant aux commentateurs de Radio-Canada, M. Hansell voudrait qu'ils ne fussent engagés que pour deux mois au plus et qu'après ce stage un commentateur ne retourne pas au micro avant plusieurs années. On ne lui fera pas croire qu'il n'y a qu'une douzaine de cervelles à Radio-Canada qui sont capables de filtrer et d'interpréter les événements.

Puis M. Hansell provoque de longs éclats de rire en énumérant de longs éclats de rire, à son avis, seraient membres du conseil des conservateurs de Radio-Canada si, par impossible, la GCF accédait au pouvoir.

M. Ralph Maybank, libéral de Winnipeg-sud-centre, déclare que si le gouvernement refusait de favoriser le développement d'une institution comme Radio-Canada, il le considère comme un acte de violence à l'égard de la liberté de la presse. M. Maybank dit qu'il ne s'agit pas de voter des crédits aux chemins de fer nationaux et au gouvernement lui-même. Il ne suffit pas d'indiquer une possibilité et de crier "au feu", il faut aussi produire des preuves et des faits. On n'enlève pas son fusil à un chasseur sous prétexte qu'il pourrait un jour s'en servir pour tuer sa femme.

Pour le moment, dit-il, il ne s'agit que de voter \$2 millions pour permettre à Radio-Canada de continuer son expansion. Il s'agit de développer le deuxième réseau.

Sur ce, M. J. T. Macdonnell, conservateur de Muskoka-Ontario, déclare que les conservateurs demandent justement que le développement de ce deuxième réseau soit laissé à l'initiative privée.

Le capitaine Denton Massey, conservateur de Toronto-Centre-ouest, dit qu'un réseau développé par l'initiative privée, auquel l'annonceur canadien aurait accès avec ses propres programmes, pourra faire honneur au Canada autant que les programmes américains font honneur aux Etats-Unis. Le vote de \$2 millions sonnera, cependant, la

\$100,000,000 à la Russie

La clause est adoptée en commission après un vif débat entre les délégués soviétique et canadien

Paris, 31 (C.P.-cable). — La commission économique pour l'Italie a approuvé hier la clause du traité accordant à la Russie contre l'Italie des réparations au montant de \$100,000,000. Mais cette question a donné lieu à un vif débat entre les délégués canadiens et soviétiques.

M. Dana Wilgress, ambassadeur du Canada en Russie, a proposé sur la clause des réparations italiennes à la Russie soit différée jusqu'à l'étude des réclamations des autres pays alliés, parce que cela clarifierait tout le tableau des réparations italiennes.

M. Vishinsky, le délégué soviétique, a riposté que c'était une nouvelle tentative pour bloquer et retarder l'accès des réclamations équitables de la part de l'Italie. Il a parlé de M. Wilgress en le désignant par son nom, ce qui est inusité à la conférence, et a dit que comme ambassadeur à Moscou, le délégué canadien devrait savoir combien la Russie a souffert et combien ses réclamations sont justes.

Il a insisté pour que la réclamation russe soit approuvée sans délai et a dit que les réclamations de la Grèce contre l'Italie sont de \$6,117,710,005, et celles de l'Ethiopie \$775,000,000. (Les réclamations de la Yougoslavie contre l'Italie sont de \$1,300,000,000.)

M. Wilgress a assuré M. Vishinsky qu'il ne voulait pas faire obstacle aux réclamations soviétiques; Je sais probablement mieux quiconque dans cette salle, en dehors de la délégation soviétique, a-t-il dit, combien la Russie a subi de dommages et a souffert dans cette guerre. Je ne veux pas mettre en doute le chiffre mentionné dans cet article. Le délégué canadien a alors ajouté que cela aiderait l'étude du traité si la commission avait devant elle toutes les réclamations de réparations contre l'Italie.

Citant le chapitre du traité qui dit que l'Italie négociera avec la Russie et avec les autres puissances qui demandent d'elle des réparations, M. Wilgress a dit qu'il ne comprend pas comment l'Italie peut négocier plusieurs accords de réparations avec plusieurs pays en même temps.

Le délégué australien, M. E. R. Walker, a appuyé le délégué canadien, et alors M. Vishinsky s'est levé, et en regardant M. Wilgress il a dit: Je ne sais pas si je dois remercier M. Wilgress pour son appui.

Je ne suis pas surpris de sa sympathie; il a vu la Russie pendant la guerre. Toutefois, sa proposition vise à retarder la clause du traité sur la modeste somme de réparations fixée après une longue discussion et une analyse fouillée par le Conseil des ministres des affaires étrangères. Mais cette solution ne satisfait pas le délégué canadien. S'oppose-t-il au chiffre? Il voudrait renverser l'accord conclu au conseil avec tant de difficultés.

Le gouvernement italien est satisfait de l'accord bilatéral. Mais M. Wilgress n'est pas. Puis après avoir ajouté que l'Australia, la Russie, M. Vishinsky a dit de la déclaration conciliante de M. Wilgress que ce sont "des assurances de sympathie et d'appui dont nous n'avons pas besoin", et il a terminé en disant: "Dieu nous protège de nos amis; nous pourrions voir à nos ennemis."

M. Wilgress a finalement insisté pour que sa proposition soit mise aux voix, et elle a été rejetée par un vote de 15 à 5; ont voté pour la proposition: Canada, Australie, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande et Brésil.

Les délégués ont été surpris de la violence de l'attaque de M. Vishinsky contre l'ambassadeur canadien. Cependant on croit que le délégué soviétique prévoyait une proposition de la part d'un groupe de pays pour qu'une commission contrôle les paiements de réparations par l'Italie à la Russie et aux autres pays qui en réclament. L'Australia a soumis son amendement à ce sujet hier soir et M. Wilgress appuiera probablement cette proposition demain.

La commission pour la Hongrie a approuvé unanimement hier une proposition du délégué canadien, M. Claxton, que des représentants de la Roumanie et de la Hongrie soient entendus au cours d'une séance conjointe des commissions de Hongrie et de Roumanie, au sujet de la frontière de Transylvanie. M. Claxton a dit que le Canada n'a aucun intérêt dans ce litige, mais qu'il estime que le pays devrait venir pouvoir exposer leurs vues. Un délégué soviétique a dit qu'il n'avait pas d'objection et la Yougoslavie a aussi appuyé la proposition.

L'immense majorité du pays en appliquant la politique d'un grand système de radiodiffusion appartenant à la nation, régi par la nation et exploité par la nation.

Six orateurs ont encore participé au débat qui se prolongeait depuis plus de six heures — MM. E. G. Hansell, D. G. Ross, Garfield Case, Norman Jacques, Angus McInnis et Chester McLure. Les députés ministériels qui en avaient assez de ce débat prolongé qui menaçait de retarder indéfiniment la proposition, ont fort mal accueilli, notamment MM. Case et Jacques. Ce fut un feu roulant d'interruptions, de propos ironiques et d'invitations plus ou moins aimables à se taire. "Prenez le plus de temps possible, disaient les uns." "Il neigera bientôt", reprenaient les autres."

"Adopté", reprenait-on en chœur. Le crédit supplémentaire de \$2,000,000 a été finalement adopté sur division. Les conservateurs et les créditistes n'ont pas réclamé un vote enregistré sur l'amendement Ross qui demandait de réduire le crédit à \$1.

Les Etats-Unis demanderont une indemnité à la Yougoslavie

L'Italie a refusé de recevoir 25,000 réfugiés — Washington et le traité russo-suédois — Les Etats-Unis n'interviendront pas dans le plébiscite grec

Washington, 31 (A.P.). — M. Dean Acheson, sous-secrétaire d'Etat, a dit hier que les Etats-Unis réclameront une indemnité de la Yougoslavie pour les pertes de vie et les dommages matériels causés dans les deux attaques récentes contre des avions américains. Il a dit à sa conférence de presse qu'une requête pour dommages n'a pas encore été présentée parce que le secrétaire attend un rapport complet des détails des deux incidents. Cinq Américains ont été tués dans le deuxième de ces incidents.

Dans la même conférence de presse, M. Acheson a annoncé que le gouvernement italien a rejeté une demande des Etats-Unis pour l'admission de 25,000 réfugiés — la plupart des Juifs — qui sont actuellement en Autriche. Le gouvernement italien a exprimé l'inquiétude que les approvisionnements que les Etats-Unis ont promis pour ces réfugiés, diminuent les secours disponibles pour les Italiens.

M. Acheson a affirmé de nouveau que les Etats-Unis n'interviendront pas dans le plébiscite grec, et que les manœuvres de vaisseaux américains, y compris le porte-avions Franklin-D-Roosevelt, sont purement un geste de bonne entente.

M. Onésime Gagnon annonce un surplus de \$14 millions

La première année complète de l'Union nationale — La dette provinciale est réduite de \$10,349,475.94 — La province de Québec est actuellement la province qui possède la dette la moins élevée, compte tenu de sa population

Québec, 31 (D.N.C.). — M. Onésime Gagnon, trésorier-provincial, a communiqué hier les résultats définitifs de la dernière année financière qui est la première année complète de l'Union nationale. Le surplus des revenus sur les dépenses ordinaires est de \$14,768,397.59. Comme les dépenses de capital s'élevaient à la somme de \$12,977,903.04, le surplus total des revenus sur toutes les dépenses s'éleva à la somme de \$1,790,494.55. Notons que dans son discours sur le budget, le trésorier avait prévu un surplus de \$1,750,000. C'est dire que ses prévisions ont été dépassées.

Les chiffres fournis par M. Gagnon démontrent que la dette a été réduite de \$10,349,475.94.

D'après les compilations faites par la Banque de Montréal, la province de Québec est actuellement la province qui a la dette la moins élevée par tête. De celles de toutes les provinces canadiennes. Cette excellente situation financière a permis au gouvernement, au cours de la dernière session, de prendre des mesures d'une très grande importance, destinées en particulier à assurer le progrès de la santé publique, morale et intellectuelle de la population.

En effet, une somme de \$10,000,000 a été votée pour combattre la tuberculose à travers la province tandis qu'une somme de \$15,000,000 a été dépensée pour favoriser le développement de l'éducation. De plus, le gouvernement a sauvé les commissions scolaires en assurant le paiement de leurs dettes qui dépassaient \$90,000,000. Il a par conséquent résolu des problèmes épineux auxquels avaient à faire face un grand nombre de nos paroisses rurales aussi bien que plusieurs centres urbains de notre province.

Ce résultat, le trésorier de la province l'attribue en premier lieu à la saine administration de l'hon. Maurice Duplessis et en second lieu au mot de Thiers: "Faites-moi de la bonne politique et le vous ferai de la bonne finance." La politique du premier ministre est d'une telle qualité que la tâche du trésorier en est singulièrement facilitée.

Le problème palestinien

Londres demanderait aux Etats-Unis d'aider financièrement les Juifs et les Arabes

Londres, 31. (A.P.). — L'Angleterre demandera aux Etats-Unis une aide économique de la fois aux Arabes et aux Juifs en Palestine, si la prochaine conférence convoquée à Londres amène un règlement du problème. Le personnage anglais haut-placé qui a donné cette nouvelle hier a ajouté que l'Angleterre ne compte plus sur aucune autre forme de participation américaine dans les affaires de Palestine.

Le rapport du comité anglo-américain sur la Palestine comporte une proposition que les Etats-Unis accordent un prêt de \$250,000,000 à la Palestine pour fins culturelles et nationales. L'Angleterre a accepté ce rapport en partie, mais le président Truman n'a pas voulu engager les Etats-Unis; il a dit cependant que les Etats-Unis paieraient le coût du transport et de l'établissement en Palestine de 100,000 immigrants juifs venant de l'Europe.

Le même personnage anglais a dit que l'Angleterre ne veut pas ignorer les sentiments des Etats-Unis sur la question palestinienne; que M. Bevin sait que ce problème comporte un danger pour les relations anglo-américaines et que c'est une des raisons pour lesquelles le ministre a quitté la conférence de paix pour retourner à Londres afin de s'occuper de la conférence de Palestine.

Message de MM. Duplessis, Barrette, Godbout à l'occasion de la fête du Travail

La loi qui impose le travail est d'institution divine, dit le premier ministre — Le respect des devoirs et des droits de chacun

Québec, 31 (D. N. C.). — A l'occasion de la Fête du Travail, M. Maurice Duplessis adresse à la population de la province de Québec le message suivant:

M. Maurice Duplessis

Suivant une louable tradition, cette année encore, la population de la province, en général, et les ouvriers, en particulier, célébreront la Fête du Travail.

Le travail est au nombre de nos principaux devoirs et de nos grandes consolations puisque la loi qui l'impose est d'institution divine, ayant été décrétée par Celui qui sur la terre fut aussi l'apprenti de Joseph de Nazareth.

N'oublions jamais cette grande vérité, que met en lumière la devise de Sa Sainteté Pie XII, la paix, aussi bien entre les peuples que chez les peuples, a pour fondement la justice.

A la lumière des incomparables préceptes évangéliques, une féconde et indispensable coopération peut se réaliser entre ces deux facteurs nécessaires de prospérité nationale: un travail consciencieux, un capital sain et honnête, collaborant tous deux à la réalisation du bien général.

L'Union fait la force, pourvu qu'elle soit fondée sur le respect des devoirs et des droits de chacun. Dans notre province, heureusement, ce n'est pas la force qui fait le droit, mais c'est le droit qui fait la force.

Au cours de cette difficile période de reconstruction économique, que notre province est en état de pouvoir réaliser de façon particulièrement triomphale et avantageuse, la coopération est essentielle: coopération entre l'employé et l'employeur, entre le capital et le travail, entre les différentes classes de la société, entre l'autorité religieuse et l'autorité civile, entre les deux grandes races appelées à vivre ensemble et à contribuer à la prospérité de notre commune patrie. La véritable coopération est le rayonnement de la charité chrétienne et c'est la formule de salut par excellence.

Aux ouvriers de chez nous, de mon cher comté des Trois-Rivières, à ceux de toute la province, de la Mauricie en particulier, j'adresse mes souhaits les meilleurs. Puisse la divine Providence accorder à tous et chacun la santé et le véritable bonheur, dans la paix sociale, dans la paix nationale, dans la paix mondiale.

(Signé) Maurice-L. DUPLESSIS, Premier ministre de la province de Québec

Québec, 31. (D.N.C.). — A l'occasion de la Fête du Travail, M. Antonio Barrette, ministre du Travail, adresse à la classe ouvrière le message suivant:

M. Antonio Barrette

La Fête du Travail prend une signification particulière depuis les progrès accomplis en ces dernières années par le syndicalisme ouvrier. Toutes les organisations ouvrières profitent de cette occasion pour apprécier le chemin parcouru et analyser les perspectives d'avenir. M'inspirant de cette pensée, je désire, à l'occasion de la fête des travailleurs, leur présenter mes vœux de paix et de bonheur et faire une brève revue des facteurs qui déterminent de saines relations entre le capital et le travail ouvrier.

Jamais au cours de leur histoire les organisations ouvrières n'ont bénéficié d'une telle reconnaissance par l'Etat, les employeurs et l'opinion publique. Les statistiques des effectifs syndicaux et des conventions collectives ont atteint un niveau sans précédent dans les relations industrielles. Non seulement la liberté syndicale est-elle reconnue par la législation mais des règles d'ordre public en garantissent l'application pratique. Dans la province de Québec le gouvernement de l'Union nationale à la session de 1945, a modifié la loi des relations ouvrières afin de rendre l'application de cette loi réellement démocratique en fixant la majorité comme critère pour la reconnaissance syndicale. Dans d'autres domaines, nous avons pris des dispositions radicales en vue d'assurer le développement des relations

Quatre accidents font neuf morts

Un accident a fait trois morts hier soir sur la route Magog-Sherbrooke. Un taxi qui se rendait à Sherbrooke est entré en collision avec un camion stationné sur la route. Les trois morts sont: Miles Mariette Breton, 25 ans, et Bertha Breton, 30 ans, ainsi que M. Léopold Lessard, 35 ans, tous trois de Magog. Le chauffeur du taxi, M. Blouin a été blessé. M. Edmond Coriveau, 54 ans, était le chauffeur du camion.

A 11 h 15 hier soir, une automobile occupée par quatre Montréalais, est entrée en collision avec un camion transportant de la glace à deux milles à l'est de St-Jérôme. Les quatre victimes, deux hommes et deux femmes sont les suivantes: MM. Ewan S. Morrison, 21 ans, 95 avenue Columbia, Westmount; William Edmond Coles, 19 ans, 227 avenue Kensington, app. 1; Mile Carson, 31 ans, 5374 avenue Macdo. N.D.G.

Un violent accident s'est produit au cours de la nuit dernière près de Châteauguay-Bassin. Une automobile a donné contre un poteau de la route après que son chauffeur eut perdu le contrôle. Une personne a perdu la vie et une autre est mourante.

La personne morte est Mlle Barbara Hall, de Châteauguay-Bassin.

industrielles dans l'ordre et la justice en nous basant sur la coopération volontaire des associations patronales et des organisations ouvrières.

Des commissions d'apprentissage ont été instituées dans les principales industries afin d'assurer à nos entreprises une main-d'œuvre qualifiée et aux travailleurs des salaires substantiels. Après avoir augmenté le taux de compensation minimum à \$15 par semaine pour les victimes d'accidents de travail, la Commission des accidents du travail, à mon instigation immédiate, a organisé une clinique médicale à Montréal et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans le domaine du travail, le gouvernement de l'Union nationale, à la dernière session, a modifié le droit de convention collective en vue d'autoriser les comités paritaires à payer des vacances payées aux ouvriers légal par des décrets. La loi du salaire minimum elle-même a été modifiée afin que la commission puisse déterminer par ordonnance des congés payés aux travailleurs, sans compter l'amendement qui autorise et un service de réhabilitation. Toujours dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement a modifié aussi le taux des allocations aux mères nécessiteuses, modification qui a entraîné une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de mille dollars. Poursuivant ses réalisations dans

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la famille sera toujours régénérée et revitalisée en idéal. (Vérine)



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mènera le monde. (Vérine)

Rédactrice: Germaine BERNIER

Les Canadiennes tirées d'affaire

Pendant que les statistiques du divorce s'alourdissent, comme après toutes les guerres, de bonnes dames inquiètent des femmes qui peuvent être forcées de rester célibataires, faute d'époux disponibles et passables.

Un membre du Sénat canadien, entre autres, Madame Cairine Wilson, a pris même prétexte de cette inquiétude et de cette sympathie envers les femmes de son pays, pour lancer un véritable programme politique d'immigration.

Pour épargner à ses jeunes compatriotes de passer leur vie à attendre un problématique mari (entre nous, y a-t-il beaucoup de femmes aujourd'hui qui passent et gâchent leur vie dans cette attente?), madame la sénatrice préconise une politique au moyen de laquelle on pourrait importer, autant que le pays en aurait besoin, des maris possibles, made in Europe, surtout made in England. Ça paraît très sérieux; il suffit d'y penser pour éviter toute une série de malheurs plus profondément usés que les autres.

Seulement, voilà, la situation n'est pas du tout ce que croit qu'elle est madame Wilson. Est-ce pour tirer cette bonne dame de son inquiétude ou simplement pour couvrir les ailes de son beau rêve, mais une dépêche d'Ottawa a bel et bien annoncé cette semaine que les Canadiennes peuvent trouver à se marier au choix à cause du stock actuel d'époux disponibles et que, même après ce choix, il restera des numéros rares pour les autres pays! C'est une situation on ne peut plus consolante. Espérons que madame Wilson va y apporter toute l'attention qu'elle mérite.

En fait, il appert, selon les dernières statistiques, qu'en dépit des 35,540 épouses de guerre déjà arrivées au pays et les 10,000 qui attendent encore leur embarquement, les hommes sont en majorité dans le Dominion.

D'après les chiffres obtenus par le bureau des statistiques du Dominion en juin dernier, on constate, dit toujours la dépêche, qu'il existe 5 hommes pour

4 femmes dans le groupe d'âge de 20 à 24 ans et quand toutes les jeunes filles auront choisi leurs maris, il restera encore 89,000 jeunes hommes en quête d'une femme.

Dans le groupe d'âge de 25 à 44 ans, il existe 3 hommes pour 2 femmes, on enregistre alors dans ce groupe un surplus de 97,000 hommes.

Voilà donc les Canadiennes tirées d'affaire.

Si telle est bien la situation au Canada, elle doit être assez rare parmi les autres pays, surtout au sortir d'une guerre. Dans tous les pays, en effet, même en temps normal, l'élément féminin est toujours plus nombreux que l'élément masculin, les statistiques sont encore là pour le prouver.

Quant à la situation actuelle dans notre pays, si elle est bien telle qu'on la décrit, c'est tant mieux pour plusieurs raisons.

La femme et l'homme ont déjà suffisamment de difficultés à s'étudier, à se comprendre, à s'adapter, à s'harmoniser quand ils sont d'un même pays sans que l'on préconise des unions entre gens de mentalités, d'éducatons, de religions et de climats différents.

Bien sûr que ces réalités apparaissent comme d'insignifiants détails à ceux qui sont emportés par un rêve d'amour (même s'il n'est pas transcrit en musique), et qui cinglent tout droit vers le pays de l'illusion. Mais même si l'on rêve longtemps, si l'on aime à s'attarder dans son rêve, on finit toujours par rencontrer la réalité dans un détour ou dans l'autre.

Les mariés de la guerre qui décident de se quitter, de se séparer, de divorcer avant même souvent d'avoir enfin trouvé un logement pour placer leurs meubles sont justement ceux-là qui ont fini par rencontrer la réalité après lui avoir cavallièrement tourné le dos. On ne bâtit pas le bonheur de sa vie rien qu'avec la raison, c'est trop froid; on ne le bâtit pas non plus rien qu'avec un flirt ou une romance, c'est trop aérien. Et rien ne vaut que de bâtir pour le climat que l'on habite.

21-VIII-46

Germaine BERNIER

LE CAFE

Il est une liqueur, au poêle plus chère,
Qui manquait à Virgile et qu'adorait Voltaire:
C'est toi, divin café, dont l'aimable liqueur
Sans altérer la tête épanouit le coeur.
Aussi, quand mon palais est ému par l'âge,
Avec plaisir encor je goûte ton breuvage,
Que j'aime à préparer ton nectar précieux!
Nul n'usurpe chez moi ce soin délicieux.
Sur le réchaud brûlant moi seul, tournant ta graine,
A l'or de ta couleur fais succéder l'ébène;
Moi seul contre la noix, qu'arment ses dents de fer,
Je fais, en le broyant, crier ton fruit amer;
Charmé de ton parfum, c'est moi seul qui, dans l'onde,
Infuse à mon foyer ta poussière féconde,
Qui, tour à tour calmant, excitant tes bouillons,
Suis d'un oeil attentif tes légers tourbillons.
Enfin, de la liqueur lentement reposée,
Dans le vase fumant la lie est déposée;
Ma coupe, ton nectar, le miel américain,
Que du suc des roseaux exprima l'Africain,
Tout est prêt; du Japon l'émail reçoit tes ondes,
Et seul tu réunis les tributs des deux mondes:
Viens donc, divin nectar, viens donc, inspire-moi.
Je ne veux qu'un désert, mon Antigonie et toi.
A peine j'ai senti ta vapeur odorante,
Soudain de ton climat la chaleur pénétrante
Réveille tous mes sens; sans trouble, sans chaos,
Mes pensées plus nombreux accourent à grands flots.
Mon idée était triste, aride, dépourvue;
Elle rit, elle sort richement habillée,
Et je crois, ô génie éprouvant le réveil,
Boire dans chaque goutte un rayon de soleil.

DELILLE

Notes et pensées

Tout ce qu'il faut voir

La guerre a engendré une effroyable somme de souffrances. Seuls, des inconscients peuvent le nier.

Mais il est dangereux de se complaire avec excès dans sa douleur. L'esprit devient sceptique. Le coeur s'aigrit. La volonté perd de sa force. La confiance en meurt.

A ne voir que la laideur, on ne croit plus à la beauté. A contempler indéfiniment le mal, on méconnaît la réalité du bien. A ne considérer que la lâcheté des hommes, on ignore les possibilités qui sommeillent en eux, on nie leur pouvoir de redressement.

L'homme n'est pas fait pour vivre dans le passé. Le chrétien moins que quiconque. Il porte en lui la source de son propre bonheur et de ses succès. Et cette source, qui jaillit de Dieu, ne tarira pas.

Il doit vivre dans le présent. Le présent n'a pas que des ombres. Il comporte des éclatantes et des lumières éclatantes.

Les grands prix et les femmes

Prix de Rome

Le grand prix de Rome de peinture a été voté par l'Académie des beaux-arts à M. Joseph Fabrikant, né à Nice le 29 mai 1916.

Le premier second grand prix a été décerné à Mlle Martine Charon, née à Ay (Marne), le 29 décembre 1921, et le deuxième second grand prix à M. Robert Houdusse, né à Fougères (Ille-et-Vilaine), le 25 avril 1917.

Le sujet proposé aux candidats était: *Le sacrifice de Mithra*.

Le grand prix de Rome d'archi-

lecture a été voté à M. Guillaume Gillet, fils du regretté Louis Gillet, né à Fontaine-Chéalis (Oise), le 20 novembre 1912; le premier second grand prix à M. Jean Normand, né à Paris, le 4 juin 1917, et le deuxième second grand prix à M. Henri Tougaard, né à Paris, le 8 juin 1914.

Le sujet du concours était: *Le grand foyer des équipages de la flotte*.

Les prix de littérature sportive
Le "Prix de littérature sportive" du "Congrès national du sport et du plein air", d'une valeur de 50,000 fr., a été attribué à M. Raymond et Mme Nicole Leininger, pour *La route sans borne* (de France aux Indes à bicyclette).

Le deuxième prix, de 25,000 fr., est revenu à M. Urthilo, pour *La parade des hommes forts*, et le troisième prix, de 10,000 fr., à M. Louvet, pour *Aux heures du sport*.

Sous le haut patronage de S. E. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, du premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis; du ministre de la Santé et du Bien-Etre social, M. Albiny Paquette; du secrétaire provincial, M. Omer Côté, et du maire de Montréal, M. Camillien Houde, la campagne de souscription annuelle en faveur de l'hôpital Sainte-Justine aura lieu du 23 septembre au 3 octobre prochain.

Mme J.-A. Mongeon et M. Maurice Gervais, gérant de la succursale McGill, de la Banque Canadienne Nationale et vice-président de la dernière campagne, ont accepté la présidence conjointe de cette croisade de charité, à laquelle toute notre population sera invitée à souscrire avec plus de générosité que jamais en raison du besoin plus impérieux que jamais de notre seul

hôpital canadien-français pour enfants, dont les services particulièrement modernes protègent et sauvent des centaines de vies d'enfants, chaque année.

Parmi les vice-présidents de cette campagne, on remarque M. A.-D. Archambeault, m.d.; M. Romuald Bourque, Mme Georges Doyon, M. Edouard Dupuis, Mme Raymond Eudes, Mme J.-P. Lalonde, M. Berthold Mongeon, Mme Jos. Simard, Mme Henri Vautelet

Mme J.-Pierre Rolland a accepté la présidence des noms spéciaux féminins et M. Romuald Bourque celle des noms spéciaux masculins. La souscription à domicile a été confiée à M. Léonard Léger, N.P. et à Mme Bruno Perreault, M. Charles Pelletier à la charge de la Section des employés; M. Rolland Rinfret et Mlle Rita Forget, celle de la Section spéciale: Mme O. Gaston-Guay, et M. L.-R. Philie en seront les trésoriers; Mme Rose-L. LaSalle, la publiciste et M. Georges Lussier, de nouveau chef du secrétariat.

Le comité d'honneur se compose de: Mme De Gaspé Beaubien, M. Philippe Brais, Mme D. C. Coleman, M. Bernard Couvrette, Etienne, Norman J. Dawes, Edmond Dubé, m.d., Mme Albert Dupuis, Mme Edouard Dupuis, M. Raymond Dupuis,

c.r., le sénateur P.-R. Du Tremblay, M. Arthur Fontaine, M. Wilfrid Gagnon, Mme Léo Girard, M. Adélard Godbout, M. Henri Groulx, MM. Beaudry Leman, J. W. McConnell, Herbert-W. Molson, Alfred-H. Paradis, Georges Pelletier, Mme Joseph-Edouard Perreault, Mgr Philippe Perrier, v.g., M. Alph. Raymond, M. Chas.-A. Roy, T. Taggart Smyth.

Avee comme devise: "Secourons nos enfants malades" tous ces amis de l'oeuvre et les indispensables auxiliaires qui lui sont dévoués partiront en campagne le 22 septembre prochain, et travailleront de concert avec la population pour obtenir l'objectif nécessaire au maintien et à la survie de l'hôpital Ste-Justine, dont le but est la sauvegarde des enfants de chez nous. (Communiqué)

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BELAIR 3381; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Fourrure distinctive...



Un seul regard vous convaincra de la qualité des manteaux de MOUTON de

PERSE

"faits par Reid"

Élégance, style et confort en font des manteaux appréciés de tous les connaisseurs.

La qualité des peaux utilisées à leur confection en fait des manteaux lustres, souples et chauds.

En un mot ce sont des manteaux qui donnent satisfaction en tous points.

\$345.-\$650.-\$1125.

Aussi super-collection de toutes sortes de manteaux tout faits tels que: seal Hudson (rat musqué), rat musqué, chat sauvage, castor, mouton gris, etc.

Lundi, Fête du Travail, notre magasin sera fermé toute la journée.

Évitez l'encombrement de l'automne en donnant votre commande immédiatement

Reid

Fourrures Inc.

CH. 3181★ 1473 Amherst

Secrets de ménagère, Trésors du foyer

LE FLIRT

SOURIRES OU LARMES

Voici ce qu'en pense Berthe Bernage, l'auteur si appréciée des *Brigitte*.

Définition

—Le mot s'écrit à l'anglaise: en réalité, ce devrait être à la française. Car il a le même sens que "conter fleurette", c'est-à-dire prodigier à une femme de petites attentions demi-amoureuses.

Le flirt a des apparences innocentes et gentilles: il est pourtant dangereux. Il semble fait pour sourire: il amène les pleurs, quelquefois. Sans le prendre au tragique, défiez-vous de lui!

Jeu à la mode

—Comme les jupes écossaises et les cheveux longs, il jouit d'une vogue étonnante. Alors on croit bon de l'adopter. "Si je ne flirte pas", m'écrit encore ma jeune correspondante, on me traitera de "vieux jeu, d'ole blanche ou de vieille fille". Alors que les flirteuses sont partout admises et courtisées?

Admirées? Est-ce bien sûr...Courtisées? Est-ce pour le bon motif... Il faudrait prouver: qu'elles se marient plus facilement que les autres, et qu'elles sont plus heureuses en ménage.

Quoi qu'il en soit, le flirt est à la mode. Étudions-le.

Il y a des degrés

—Voici d'abord le petit flirt. Oh! pas méchant! Une jeune fille a plaisir à se sentir gentille, à entendre un compliment bien dit par un jeune homme. Celui-ci trouve agréable de fréquenter une jolie fille. Ça ne va pas plus loin.

Ensuite le flirt moyen. Attention! On commence à donner un peu trop dans le genre tendre. Les paroles et les silences, tout prend les apparences de l'amour. S'aiment-ils? On joue plutôt à s'aimer.

Enfin le grand flirt. Celui-ci n'a plus aucun souci de réserve, de prudence, de maîtrise de soi. Il se termine quelquefois par un mariage... plus ou moins heureux. Quelquefois par une liaison fâcheuse ou même coupable, avec tout ce qu'elle comporte de risques et de drames. Quelquefois, simplement par une saute d'humeur, une brouille, des mots durs. Et des larmes.

Laissez PARADOL

soulager vos
Maux de Tête
Maux de Dos
Rhumes
Douleurs
Rhumatismales



Paradol

du Dr Chase

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Villa Notre-Dame du Rosaire

Voilà la liste des prochaines retraites fermées prévues par le R. P. Méthot, O. P., à la Villa Notre-Dame du Rosaire, 1245 rue Ste-Croix, Cartierville, tél. BY. 1774; octobre 1-4, retraite de vie intérieure, pour dames et demoiselles, sujet: le Christ et les mystères du Rosaire; 6, grand tour de récollection; 12-14, jeunes filles inscriptions closes; 17-20, retraite pour dames, inscriptions closes.

Retraites chez les Soeurs missionnaires

A la maison Notre-Dame du St-Esprit, des retraites fermées auront lieu aux dates suivantes: 9-12 septembre, pour dames, par le R. P. E. Martineau, C.S.V.; 12-15 septembre, pour jeunes filles, par le R. P. Guy Laramée, S.J.; 18-22 septembre, retraite de piété pour dames et demoiselles, par le R. P. D. Barnabé, C.S.S.P.; 21-22 septembre, pour jeunes filles, par le R. P. L. Faure, C.S.C.; 26-29 septembre, retraite de préparation au mariage; 26-29 septembre, pour jeunes filles, par un Père Jésuite; 3-6 octobre, pour jeunes filles, par le R. P. J. M. Blain, C.S.S.R.

Prête de s'inscrire à l'avance chez les SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 314 chemin Ste-Catherine, Outremont, CA. 3592.

Produits de la ferme:

H. Dubois & Cie

PROVISIONS EN GROS

HA. 4274-5 - Bureau - HA. 4280

275-277 EST, RUE SAINT-PAUL

Le Service de santé parle à Montréal

La situation de la poliomyélite se maintient à l'état sérieux à Montréal.

Dans les cas d'enfants ou personnes qui se déclarent malades, il faut les mettre au lit immédiatement, au repos absolu, les isoler dans une chambre à part et faire venir le médecin immédiatement.

On doit surveiller bien attentivement les signes de début, tels la température élevée, l'abattement général, les maux de tête, les douleurs musculaires, surtout la raideur de la nuque, les douleurs vagues dans les membres, les troubles gastro-intestinaux.

Il faut déclarer le cas immédiatement au Service de santé, afin qu'il puisse exercer la surveillance voulue dans les familles et établir la quarantaine sévère, jugée nécessaire.

Si le cas est gardé à domicile, une quarantaine d'au moins 21 jours sera imposée et la famille sera tenue sous surveillance par les officiers et les infirmières du Service de santé.

Dans les cas transportés à l'hôpital, une quarantaine de 10 jours est maintenue, au cours de laquelle la même surveillance est exercée.

On doit éviter tout contact, particulièrement des enfants, avec un malade quel qu'il soit et éviter les visites à la maison de personnes malades.

Ces mesures d'isolement et de quarantaine aideront certainement à prévenir la propagation de la poliomyélite.

Le Service de santé fait de nouveau appel à la population pour sa propre protection.

PROFITEZ DE NOTRE SPECIAL

Magnifiques colliers de perles, LA TAUSCA: \$6.50 seulement.

Aussi nombreuses suggestions pour cadeaux de toutes sortes.

W. RIOPEL

UN BIJOUTIER DE CONFIANCE

902 est, Bélanger — DO. 0640

BISCUITS GATEAUX TARTES

CIE DE BISCUITS BISCUIT CO.

Stuart

235 ouest, avenue Laurier - CR. 2167 - Montréal

Pourquoi souffrir ?

Pourquoi laisser vos maux s'aggraver quand une bande herniaire, une ceinture abdominale ou rénale vous soulagerait sûrement?

Venez consulter notre expert à ce sujet.

SARRAZIN & CHOQUETTE

La plus importante pharmacie canadienne-française au Canada

921, rue Sainte-Catherine Est — PL. 9622

Importantes questions qui seront discutées

31. (C.P.) — D'importantes mesures en vue d'arrangements pour en venir à l'établissement de services réguliers dans le nord de l'Atlantique seront discutées à la conférence nord atlantique de l'International Air Transport Association, qui aura lieu le 4 septembre, à annoncé hier, le quartier général de cet organisme.

Les représentants de dix compagnies aériennes opérant des services transatlantiques, discuteront de la question du fret, des taux pour les enfants, des repas, ainsi que de la question de pouvoir arrêter en cours de route avec un billet.

Adoration nocturne

Convocation pour 8 heures du soir, demain, à l'église Sainte-Marie-Madeleine, angle des rues Ontario et Bordeaux.

Bénédictin d'un immeuble à Châteauguay

Dimanche, le 1er septembre, aura lieu à Châteauguay la bénédiction de l'immeuble de la Société Coopérative Agricole de Châteauguay. Mgr Paul-Emile Léger officiera et adressera la parole à l'assistance. Un grand banquet canadien-français sera donné à 7 h. p.m., pour terminer cette journée coopérative. Bienvenue à tous.

Avez-vous les livres de cours ? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre Dame, Montréal.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Madame Annette A. Bérubé Professeur de Piano, Chant et Solfège 8209a St-Denis DU. 5788

COUPE-COUTURE

ECOLE TECHNIQUE licenciée Etablie en 1932 COTNOIR-CAPONI JOUR — SOIR OUVERTURE le 10 Septembre Exposition annuelle — Diplômes INSCRIPTIONS : 3 à 5 hrs P.M. après le 2 septembre 1231 ouest, rue Ste-Catherine

3939, rue St-Denis HA. 0502

INSTITUT Sténographique de FRANCE Fondé à Montréal en 1910 Renommé pour la supériorité de son enseignement et la bonne formation de ses élèves. Position, diplôme, méthode. Conditions faciles. Mlle IRENE JOLY, dir.

Cours Privés

Latin - Grec - Français Philosophie - Mathématiques J.-P. LAFOND, B.A. Diplômé en Pédagogie HA. 7970 — 3607 St-Denis

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Ecole Canadienne de Réfrigération et de Chauffage Ltée

M. J.-A. TREMBLAY, directeur Cours du soir — Cours par correspondance Réfrigération — Air Climatisé et Chauffage Monument National, 1182, rue St-Laurent, Chambre 26 Pour informations et appointment appelez CA. 1862

Ecole de diction "L'ENVOL"

DICTION • PHONETIQUE • THEATRE Direction de Mme J.-O. Chaillet (Lise Bonheur) Diplômée du Conservatoire Lassalle 301 est, boulevard St-Joseph PLateau 7060 * Tous nos élèves auront l'occasion de paraître en scène au cours de la prochaine saison.

PENSIONNAT MARIE-ROSE

310 est, rue Rachel — Montréal Cours primaire, de Lettres-sciences affilié à l'Université de Montréal, enseignement ménager, piano, chant, diction, culture physique. Entrée : Pensionnaires le 9 septembre. Externes le 10 septembre au matin.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal

Année scolaire 1946-47 L'OUVERTURE DES CLASSES AURA LIEU LE MARDI, 10 SEPTEMBRE 1946, A NEUF HEURES DE L'AVANT-MIDI. Le Secrétaire, Marc JARRY

La Commission Scolaire de St-Léon-de-Westmount

ACADEMIE SAINT-LEON, 360 avenue Clarke Par permission spéciale du Conseil de l'Instruction Publique, la seule école de la province ayant un cours de Lettres-Sciences, similaire au High School anglais et conduisant à l'immatriculation. Il y a place encore pour quelques élèves, ayant terminé leur septième année et obtenu leur diplôme. Les deux premières années de ce cours seront du programme pour 1946-47. Information et inscription: Fr. Directeur, FI. 2843, FI. 1842.

ACADEMIE SAINT-PAUL, 11 Chemin Côte-Saint-Antoine Le cours de Lettres-Sciences y est enseigné depuis de nombreuses années, et couvre le programme des quatre années conduisant à l'immatriculation. WE. 6424.

LIVRES DE CLASSE

ACHETES — VENDUS — ECHANGES (Cours classiques et supérieurs seulement) Manuels usagés, manuels neufs importés de France LE CHOIX LE PLUS VARIE AU CANADA TRANQUILLE & BOUCHER 4663 St-Denis Tél. HA. 1770

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

SCIENCES MATHÉMATIQUES

COURS DU SOIR J.-M. JASMIN, B.A., Lic. ès-Sc. SOIR : 8 h. à 9 h. — MA. 7196

Collège Jésus - Marie

Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie RENTREE : le mardi, 10 septembre OUVERTURE DES COURS : le mercredi 11 septembre 828, Chemin Ste-Catherine (Outremont) Tél. : AT. 1473

L'ECOLE PRE-UNIVERSITAIRE

CLASSIQUE — SCIENTIFIQUE — COMMERCIAL COLLECTIVE ou PRIVÉ JOUR et SOIR FERNAND GIRARD, I.C. Directeur 3607 ST-DENIS HA. 7970

ECOLE PROVINCIALE DE PAPETERIE

2250, rue St-Olivier, Trois-Rivières, P.Q. Cours de trois ans sur la fabrication des pâtes et papiers Admission: Dixième année ou préparation équivalente OUVERTURE DES COURS: 9 SEPTEMBRE 1946 EXAMEN D'ADMISSION: 5 et 6 septembre 1946 Prospectus et renseignements sur demande.

Séminaire de Sainte-Thérèse

Collège classique dirigé par des prêtres du clergé diocésain. Situé à 15 milles de Montréal, sur la route nationale des Laurentides. Service d'autobus à toutes les heures. Cours classiques de 7 ou 8 ans selon la préparation des enfants. Classe pré-classique. Laboratoire de chimie et de physique. Cours de dessin et de diction française. Culture physique: gymnastique, ski, sports d'été et d'hiver en pleine campagne. ENTREE : JEUDI 10 SEPTEMBRE Demandez le nouveau prospectus.

Collège O'Sullivan

Préparation à toutes les positions de bureaux ANGLAIS — COMPTABILITE STENOGRAPHIE BILINGUE DACTYLOGRAPHIE J.-R. ROUSSEAU, F.R.S.A., directeur 1815 est, rue Ste-Catherine (près Amherst) HArbour 7634 Spécialistes dans l'enseignement commercial depuis 40 ans.

COURS PRIVES (Jour et Soir)

ALBERT LEGUERRIER Bureau: MA. 7196 B.A. Lic. ès-Lettres Rés.: AM. 7236 Français, Anglais, Latin, Grec, Littératures ACHILLE ROUSSEAU D. Ens. Sup., L.E.M.P., Lic. ès-Sc. A Sciences, Mathématiques, Philosophie * PREPARATION : au baccalauréat, à Polytechnique, à Oka, à la Faculté des Sciences, aux BREVETS DE PHARMACIE ET DE MEDECINE A L'ART DENTAIRE ET AUX ECOLES DES GARDÉS-MALADES * COURS CLASSIQUE, en 7 années, des éléments latins à la philosophie; en 4 années pour élèves âgés. 354 est, rue Ste-Catherine, coin St-Denis — CH. 78.

ECOLE GAUTHIER

COURS JOUR ET SOIR ELECTRICITE — RADIO — SCIENTIFIQUE Mathématiques, physique, chimie, philosophie. COMMERCIAL Anglais — dactylo; Sténo. Comptabilité. Directeur : G.-A. GAUTHIER, B.A., B.Sc.A., ingénieur 6558A Saint-Denis Tél. CA. 0408

CONSERVATOIRE LASSALLE

Ecole supérieure d'élocution française, annexée à l'Université de Montréal. G. LANDREAU, directeur général * Certificat de phonétique * Diplômes de diction * Brevet universitaire d'enseignement * Cours complet d'art dramatique Pas d'examen d'admission en première année OUVERTURE DES COURS : VENDREDI 6 SEPTEMBRE à 8 hrs p.m. à l'Ecole Jeanne Mance, 325 Démontré (près St-Denis) Renseignements, tous les jours de 10 hrs à midi. pour adultes : G. Landreau, AT. 1406, G. Vlemmeckx, FI. 3164. pour pupilles : Mme S. Paquette-Goyette, FR. 2875. PROSPECTUS SUR DEMANDE.

"COPY STAT"

Copies exactes en quelques secondes Cette toute nouvelle machine copie avec précision: dessin, musique, photographies, matière imprimée, manuscrite ou dactylographiée. Epargne temps et argent. Protège les registres et leur conserve leur caractère confidentiel. Téléphonez pour obtenir une démonstration. MArquette 7575 OFFICE MACHINE & EQUIPMENT CO. 989 Notre-Dame ouest MA. 7575

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Cours privés LALUMIERE

4385, RUE SAINT-HUBERT Les Demoiselles Lalumière rouvriront leurs classes privées le vendredi 6 septembre. Cours commercial, Sténographie et dactylographie. Cours spéciaux.

ES Hirondelles

Maison de haute éducation pour jeunes filles FRANÇOISE SAINT-GERMAIN, directrice Enseignement individuel ou simultané : 5e à 12e année; cours scientifique et commercial bilingues au choix; Cercle d'Etude, Conférences, Piano, Diction, etc. 303 est, boulevard Saint-Joseph. BElair 1221 RENTREE : LUNDI 9 SEPTEMBRE Inscriptions : 2 à 5 heures

COLLEGE LAURIER Jacques DELISLE, B.A.-L. Ph., 1102 est, rue Laurier directeur

COURS PRIVÉS

Cours PRIMAIRE SUPERIEUR CLASSIQUE A domicile et au collège

UNDERWOOD

C ANGLAIS : cours élémentaire — cours supérieur — cours spécial de conversation anglaise. O SECRETARIAT : sténographie, dactylographie, correspondance routine de bureau, tenue des livres, etc. L SCIENCES COMPTABLES : arithmétique commerciale, comptabilité, droit commercial, vérification, comptabilité du coût de revient, économie politique. Préparation aux examens des associations et instituts comptables. E ANN UNDERWOOD, B.A. A. LAVIGUEUR, L.A., sténographe officiel bilingue. Meilleurs résultats aux examens officiels. LA. 8983 3954 RUE ST-DENIS

ECOLE ORIENTATION

Universelle d' 3987 ST-HUBERT AM. 3889 Principal : G.-H. Cinq-Mars, I.C., chef de la section des sciences à l'Ecole Technique de Montréal. Directeur : Pierre Cinq-Mars, professeur de mathématiques et mécanique. Ass. Dir. : Jean L'Espérance, M.C.I.C. * ORIENTATION DE L'ELEVE suivant ses goûts et ses aptitudes. * PREPARATION à POLYTECHNIQUE, * Ecole Technique, Hautes Etudes Commerciales... et à toutes les écoles industrielles. * SCIENCES INDUSTRIELLES : Mathématiques — Physique — Chimie — Electricité — Radio, Dessin MECANIQUE — Cours préuniversitaire pour VETERANS

Collège de Montréal

Pensionnat et externat dirigé par les Prêtres de Saint-Sulpice COURS CLASSIQUE SEULEMENT * Attention toute spéciale donnée à la formation morale et intellectuelle. * L'anglais, les mathématiques, les sciences, la diction et la musique font partie du programme. * Maison spacieuse. Vastes terrains de jeu. Gymnase moderne. 1931 ouest, rue Sherbrooke (entre Guy et Atwater) FI. 1356

RENE de COTRET

Scientific & Business College of Canada Tél. : Cherrier 3747 Cours privés ou par correspondance Cours du JOUR et du SOIR Apprenez avec nous... * L'ANGLAIS qui se parle... * la COMPTABILITE moderne... * la STENOGRAPHIE et la DACTYLOGRAPHIE éclair RENE * Devenez Sténographe en 4 mois * Cours commercial complet * L'ESPAGNOL 5110 ave PAPINEAU PRES LAURIER Montréal, 34 A.-E. RENE de COTRET, prop.

EXAMEN DE LA VUE

LORGNONS LUNETTES OPTOMETRISTES OPTICIENS DIPLOMES J.O. GIROUX assisté de A. PHILIE J.-A. ALLAIRE Pour rendez-vous PLATEAU 5151 local 29 Bureau chez Dupuis Frères MONTREAL

Hon. Omer COTE, ministre SECRETARIAT DE LA PROVINCE DE QUEBEC Jean BRUCHESI, sous-ministre

Ecole Centrale des Arts et Métiers

1265, rue Saint-Denis (ancien immeuble de l'Université de Montréal) OUVERTURE, LE 16 SEPTEMBRE Inscriptions, à compter du 19 août, à 35 ouest, rue Notre-Dame — BE. 2858 Classes masculines et féminines BOULANGERIE — COUPE ET CONFECTION DU VETEMENT MASCULIN (TAILLEURS) — COUTURE ELEMENTAIRE ET HAUTE COUTURE (VETEMENT FEMININ) — COIFFURE POUR DAMES ET MESSIEURS ET SOINS DE BEAUTE — CHAPELLERIE — FABRICATION DE LA CHAUSSURE — HORLOGERIE — HOTELIERIE — PATISSERIE — TRAVAIL DES FOURRURES, ETC. MATIERES THEORIQUES APPROPRIÉES

Cours ANGLAIS--RADIO--CORRESPONDANCE

REPRENONS NOS ETUDES Au Foyer — Sans Déplacement — Avec Agrément En 8 mois vous apprenez l'anglais — C'est prouvé —

ECOUTEZ NOS EMISSIONS DES CE SOIR : C. H. R. C. SAMEDI ET DIMANCHE 7.00 P. M. C. K. A. C. SAMEDI : 7.45 P. M. DIMANCHE : 1.45 P. M. C. F. C. F. MARDI ET SAMEDI 6 h. 45 p. m.

Cours de français pour la population anglaise donnée Vous pouvez faire tout votre cours commercial par correspondance — Renseignez-vous

Les Etudes J.-B. Archambault 3909 est, Ontario — FR. 6138

Les élèves qui désirent prendre les cours du jour sont priés de faire leur inscription dès cette semaine. Notre PROSPECTUS envoyé gratuitement sur demande.

MAISON D'ENSEIGNEMENT

COLLEGE DE LONGUEUIL

ENTREE : Pensionnaires, le 10 septembre
Externes, le 11 septembre

Sous la direction des Freres des Ecoles Chretiennes Téléphone : 2420

MONT-JESUS-MARIE

Sous la direction des sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie
Retournée des pensionnaires le MARDI 10 SEPTEMBRE
Retournée des externes le MERCREDI 11 SEPT., à 9 H. A.M.
1360, boul. MONT-ROYAL, OUTREMONT Tél. CA. 5761

Cours préparatoire au collège Stanislas

11e — 10e — 9e années
Cours autorisé par M. le chanoine Méjécase,
directeur général de Stanislas

Mlle MARIE GIRARD
directrice

118 ouest, boul. St-Joseph — Entrée le 12 septembre
Tél. : l'après-midi, CR. 1791 Tél. : résidence, WE. 5817

LE MONT SAINT-LOUIS

Collège d'enseignement secondaire scientifique,
dirigé par les FRERES des ECOLES CHRETIENNES,

- est reconnu par les Universités de Montréal, McGill et Laval,
- conduit à toutes les facultés universitaires.
- se spécialise dans la préparation à l'étude du Génie,
- prépare au BACCALAUREAT les élèves qui désirent s'y présenter.
- Maintient aussi un cours commercial de trois ans commençant avec la 10e année.

L'entrée des pensionnaires est fixée au 11 septembre;
celle des externes au lendemain matin à 9 heures.

DEVENEZ
INGENIEUR
EN RADIO

En six mois, classes de jour, ou un an, classes
du soir. Leçons de théorie et de pratique.
ELECTRICITE PRATIQUE, THEORIE de la RA-
DIO, FONCTIONNEMENT DES RADIOS EMIS-
SION, AMPLIFICATION DE DISCOURS, TELE-
VISIONS, ETC.

Aussi cours par correspondance
EXPERTS EN RADIOS DEMANDES
Gradués à l'emploi des plus importants postes émetteurs commer-
ciaux et gouvernementaux. Ecrivez à
CANADIAN SCHOOL OF ELECTRICITY LTD
282 OUEST, RUE ONTARIO, MONTREAL — HA. 4745

BUSINESS SCHOOL

1846 est,
Méthode d'enseignement moderne
MONT-ROYAL (angle Papineau)
supérieure, extra-rapide, dans les deux langues.
COURS LE JOUR ET LE SOIR

Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité et Audition, Machine à
calculer, Routine de bureau, Comptétre, correspondance, Classification
(filing), Lois Commerciales, Secrétariat, Dactylographie bilingue, toutes les
machines, Sténographie en 3 mois, cours insurpassable de Sténographie
bilingue (Système Petrucci, Duployé, Pitman, Gregg), Conversation an-
glaise sans livre, entraînement solide, méthode rapide, Classes spéciales
aux élèves français désirant apprendre l'Anglais. Attention particulière
aux élèves arriérés dans leurs études. Préparation aux examens, Service
Civil et Sténographes Judiciaires. Nous formons nos élèves compétents
et obéissants positions d'avenir. Cours particuliers ou collectifs. Adultes,
leçons individuelles. Termes modérés.

Mlle CHARBONNEAU, directrice.

COMPLETEMENT EN FRANÇAIS
COURS DU SOIR

- EN DIX MOIS SEULEMENT
- TROIS SOIRS PAR SEMAINE
- ENSEIGNEMENT THEORIQUE ET PRATIQUE

- Réparation de radios ● Intercommunication ● Radiodiffusion
- Contrôles électroniques ● Son appliqué au théâtre ● Télévision

Ecoutez CKAC les lundis, mercredis et vendredis
à 5 40 HEURES P.M.

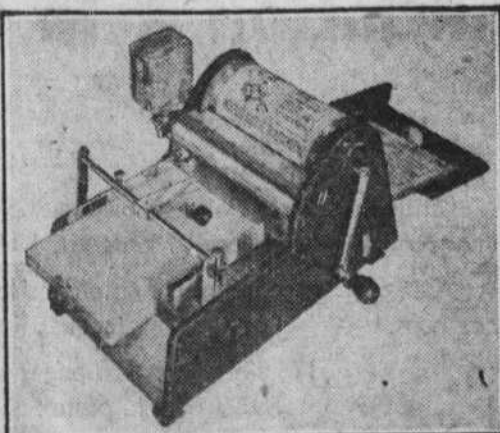
POUR FILLES ET GARÇONS — Nombre limité d'élèves
Faites votre entrée dès maintenant — Réouverture le 4 septembre

INSTITUT TECCART

JEAN MEUNIER, directeur

5687 Christophe-Colomb (Près SIGNALAZ A. AM. 9130
De Fleurimont) TOUTE HEURE

- Pas de stencil
- Pas d'encre
- Pas de gélatine
- Pas de caractères



DUPLICATEUR
WOLBER MASTER COPY-RITE

Alimentation, impression, empilage entièrement automatiques.
n'importe quelle grandeur de la copie maîtresse.
sans gélatine, stencils ni encres.
Attrayant, solide, économique, simple à opérer, d'emploi facile.
n'importe quelle grandeur depuis la carte de 3" x 5" jusqu'à celle
de 8" x 14" grandeur régulière.
n'importe de 25 à 120 copies à la minute directement, et plus de 200 avec la
même matrice. Imprime aussi jusqu'à quatre couleurs à la fois avec une
matrice.
La copie originale peut être dactylographiée, dessinée ou calligraphiée.

STENCILS LIMITED

300, rue St-Sacrement - Montréal - Téléphone : MA. 6607

Dans le monde ouvrier

Messe de minuit à l'Oratoire, ce soir — Message
du président des syndicats nationaux,
à l'occasion de la fête du Travail

Tous les travailleurs de Montréal sont invités à se rendre ce soir à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal pour assister à la cérémonie religieuse du travail. Le programme officiel comprend le sermon de circonstance à 10 heures, avec le Père Gérard Petit, des Clercs de Ste-Croix, comme prédicateur. La procession aux flambeaux se mettra en marche dans les parterres de l'Oratoire à 11 h., et une messe sera dite à minuit par Mgr l'archevêque de Montréal.

Pour répondre aux vœux d'un grand nombre de personnes, la cérémonie habituelle du dimanche après-midi est supprimée. C'est la cérémonie de cette nuit qui tient lieu de fête officielle religieuse des travailleurs. Le comité de la fête du travail au conseil central, dont M. René Gravel est le président, n'a rien ménagé pour faire de cette cérémonie une manifestation digne des syndicats et des travailleurs en général.

Les travailleurs devront venir entendre le message très particulier que leur adressera Mgr l'archevêque en la circonstance. Plusieurs personnalités seront aussi au nombre des invités. Notons en passant le maire de Montréal, M. Camilien Houde; le ministre provincial du Travail, M. Antonio Barrette; le ministre-adjoint du Travail, M. J.-H. Delisle; le secrétaire de la province, M. Omer Côté, ainsi qu'un représentant officiel du ministre fédéral du Travail, M. Alfred Charpentier, président général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, est aussi au nombre des invités.

Le ralliement aura lieu ce soir, en face de l'Oratoire, à 9 h. 30.

Message du président

M. G.-A. Gagnon, président du Conseil central des Syndicats nationaux de Montréal, Inc., adresse le message suivant à l'occasion de la fête du travail:

Le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal affirme, l'an dernier, sa volonté de poursuivre avec un enthousiasme renouvelé les buts que ses dirigeants voulaient lui voir atteindre. 1945, en effet, constituait pour ce travail une étape importante de sa carrière, puisque déjà il pouvait célébrer de grandiose façon le 25e anniversaire de sa fondation. Une manifestation extérieure, à l'époque, couronnait un travail de réforme à

l'étude depuis plusieurs mois, d'où notre organisation est sortie avec, à sa disposition, des instruments de travail plus perfectionnés et un programme d'expansion marqué au coin d'une sage prudence.

Mais avant de lancer l'appel aux volontaires, la direction s'est imposée la lourde tâche de former des cadres pour cette future armée de syndiqués. Les officiers, les permanents et les organisateurs ont tenu, dans ce but, des semaines d'études. De plus, nous avons retenu les services d'hommes, possédant une grande compétence, et qui ont déjà remporté des succès dans le champ de l'organisation syndicale.

Voilà, en bref, le bilan de l'année jubilaire et au soir de 1945, nous pouvions dire que les bases de notre édifice syndical étaient solidement étayées et que nous devions travailler sans relâche à son parachèvement. Un coup d'oeil sur le chemin parcouru, depuis lors, ne laisse pas d'être prometteur et suffit à nous convaincre que le mouvement syndical est maintenant sur la bonne voie. L'ère des réalisations est arrivée. La mission est abondante, si l'on se rend compte que l'organisation a pénétré une couche bien mince de la classe des travailleurs montréalais.

C'est pourquoi, nous profitons de cette fête annuelle des travailleurs pour tendre la main aux ouvriers de chez nous; nous ne voulons pas les agaçer par des promesses extravagantes, mais nous tenons à leur dire qu'ils trouveront dans nos rangs ce que les autres unions sont dans l'impossibilité de leur procurer: une doctrine sûre, adaptée à nos besoins, au service d'un mouvement qui travaille sincèrement pour le relèvement économique de ses membres.

Que nos syndiqués se fassent les propagandistes de la bonne nouvelle et qu'ils suscitent par leur compétence dans tous les milieux, des adhésions nombreuses à notre mouvement.

Joyeuse fête à tous les travailleurs.

Syndicat des peintres

Trente nouveaux membres ont été initiés à la dernière assemblée tenue le 26 août au Syndicat national des peintres de Montréal, Inc., sous la présidence de M. Lucien Quesnel.

Au cours de cette réunion M. Joseph Arcand a donné le rapport de

ses activités, de ses démarches faites auprès des contracteurs peintres pour le placement de quelques membres qui étaient alors sans travail.

M. Joseph Boucher, 1er vice-président, a donné le rapport des séances du conseil de construction.

M. Marcel Bélanger a fait lecture de la correspondance.

On est prié de noter que M. Arcand est au bureau de 9 h. à 10 h. le matin et de 5 h. à 6 h. le soir.

Les examinateurs pour la carte de compétence du comité conjoint siègent le mercredi et le vendredi soirs, de 7 h. 30 à 9 h.

La prochaine assemblée aura lieu le 9 septembre, à 8 heures précises, au même local.

M. Edouard Lamoureux

A l'occasion de la fête du travail, c'est un devoir bien agréable pour moi de présenter à tous les membres de l'association mes meilleurs vœux et de lancer à tous ceux qui vivent du métier, un appel en faveur de la coopération.

Notre association est en mesure de rendre des services. Dans le passé, de concert avec les autres Syndicats de la construction, elle a réussi à obtenir des avantages considérables. Cette année, après de multiples démarches et de longues négociations, l'association a encore obtenu une augmentation substantielle de salaire. Pour atteindre cette fin nous n'avons pas eu besoin de faire la grève et d'organiser la lutte contre le capital. Nous comprenons que l'organisation peut se faire plus facilement et rendre de plus grands services, lorsque le capital et le travail essaient sincèrement de trouver un terrain d'entente.

En cette fête du travail de 1946, qu'il me soit permis de souhaiter que tous ceux qui sont du métier donnent leur adhésion à la seule organisation qui puisse défendre leurs intérêts.

A tous bonne et joyeuse fête du travail!

Message de M. Horace Laverdure

A l'occasion de la fête du travail, je fais mes meilleurs souhaits à tous les membres des Syndicats que j'ai l'honneur de représenter.

On dit que lorsque le bâtiment va bien, tout va bien. Depuis quelques années, nous nous sommes rendu compte que ce proverbe était une réalité; en effet, la construction va bien, à tel point que la main-d'oeuvre n'est plus suffisante pour répondre aux demandes des contracteurs. Mais nous espérons que dans un avenir rapproché, nous pourrions répondre aux besoins actuels en même temps que nous continuerons à travailler à l'amélioration des conditions de salaire et de travail des membres de notre mouvement.

Récemment nous obtenions une amélioration sensible dans les salaires des ouvriers de la construction. Tous nos membres se sont réjouis à l'annonce de la sanction de la convention collective.

Si nous pouvons faire état de ces réalisations, c'est que des ouvriers n'ont pas craint de s'unir pour former une forte association. Que tous ceux qui n'ont pas encore joint nos rangs et qui profitent des améliorations que nous avons obtenues, comprennent enfin qu'ils doivent à leurs frères de travail cette justice de collaborer avec eux. Ils sont les bienvenus.

A tous, bonne et joyeuse fête du travail!

Message du syndicat des travailleurs en chaussures

M. Paul Dugas remercie tous les travailleurs en chaussures pour la confiance et la coopération témoignée à son égard et leur promet son entier dévouement.

M. Dugas prie aussi tous les membres de prendre note que les assemblées auront lieu tous les mercredis à partir du mois de septembre.

Donc, le mercredi 11 septembre prochain, aura lieu l'assemblée, au cours de laquelle aura lieu l'élection du nouveau président général, remplaçant M. Paul Dugas, démissionnaire, qui a pris la charge d'agent d'affaires.

Rapport du congrès de la Fédération des travailleurs en chaussures

Le 15e congrès annuel de la Fédération nationale du cuir et de la chaussure du Canada Inc., a été tenu à Montréal les 17 et 18 août, au secrétariat des Syndicats catholiques, sous la présidence de M. A. Roberge.

Au cours d'une étude sur le problème des systèmes de production, surtout le travail à la pièce, M. Gérard Picard, secrétaire de la C. T. C. C., a déclaré que les Syndicats affiliés devraient se prévaloir des certificats de la Loi des relations ouvrières pour négocier des contrats par établissement et y incorporant une clause protectrice qui couvrirait chaque système de production que les ouvriers subissent dans les établissements où ils travaillent. Ainsi que d'autres clauses qui ne peuvent pas être l'objet de négociations au décret provincial 3003.

Le congrès a recommandé que le prochain bureau fédéral forme un comité pour étudier une nouvelle constitution.

Plusieurs résolutions ont été référées au congrès de la C.T.C.C. qui aura lieu en septembre à Québec.

Elections des officiers

Président, M. Alphonse Roberge, 1er vice-président, M. E. Jobin; 2e vice-président, M. Paul Dugas; 3e vice-président, M. Jules Poulin; secrétaire, M. A. April; trésorier, M. Joseph Rouillard; directeurs: Québec, chaussure, M. J. Gosselin; Montréal, chaussures, Mme B. Lusignat, M. L. Lacroix, M. P. Perron; Québec, tanneurs, M. O. Petticlerc; Loretteville, M. J. Martel; Grand-Mère, M. A. Marchand; St-Hyacinthe, M. L.-A. St-Germain; St-Hyacinthe, tanneurs, M. P. Bérard; St-Georges-de-Beauce, M. R. Rodrigue; Richmond, M. L. Descend; Plessisville, M. L.-L. Hardy; Granby, le directeur sera nommé par le Syndicat.

Délégués au comité paritaire

MM. A. Roberge, P. Dugas, J. Rouillard, J. Bérard, J. Poulin, L.-A. St-Germain.

Les élections ont été présidées par M. Orlin Filion, vice-président de la C.T.V.C., et M. L. Morency a agi comme secrétaire d'élections.

La bénédiction aux nouveaux officiers élus a été donnée par M. l'abbé Aurèle Ouellet, aumônier des

Syndicats catholiques du diocèse de Québec, qui a recommandé aux délégués de continuer leurs œuvres sociales afin que tous les ouvriers puissent vivre plus chrétiennement.

Message de M. Marquette

"Au nom de l'Association ouvrière canadienne Inc., et en mon nom personnel, à l'occasion de la fête des travailleurs, je demande à tous les travailleurs de se rendre compte plus que jamais de l'important rôle qu'ils ont à jouer dans le système économique du pays et de ne jamais oublier qu'en plus de leurs justes revendications et des droits qui leur sont reconnus, ils ont des obligations qu'ils ne peuvent ignorer, obligations envers la société et obligations envers le pays.

"En ce grand jour pour les travailleurs, il importe dans les heures graves que nous traversons que les décisions que nous prenons concordent avec la gravité de l'heure. Nous devons avant tout et par-dessus tout, penser et agir en Canadiens, pour le Canada, afin que les efforts des nôtres qui ont combattu sur les champs de bataille pour un monde meilleur n'aient pas été vains.

"Canadiens de quelque race, nationalité ou croyance, unissons-nous, unissons nos forces, unissons nos volontés dans un mouvement canadien afin de ne pas laisser saboter notre économie nationale par des éléments qui ont d'autres buts que les nôtres, d'autres ambitions et d'autres intérêts que les nôtres. Un seul mot d'ordre: le Canada, aux Canadiens."

Nos hommages et nos meilleurs vœux aux employés de l'industrie de l'automobile

Le Comité Paritaire de l'Industrie de l'Automobile

de Montréal et du district

761 STE-CATHERINE OUEST

PL. 5433

A tous nos employés et à tous les ouvriers en général

Nous offrons nos meilleurs vœux de paix, de bien-être et de prospérité

FÊTE DU TRAVAIL

LUNDI, 2 SEPTEMBRE

L. Villeneuve & Co

Limitée

BOIS DE CONSTRUCTION

6199 ST-LAURENT

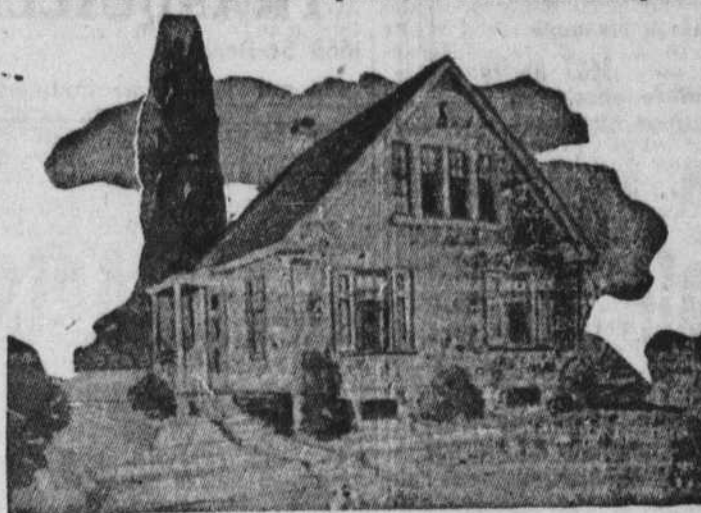
CR. 4146

La Cité-Jardin du Tricentenaire

magnifique quartier résidentiel de l'Est, voisin du golf municipal

Son plan d'urbanisme, prévu pour 600 habitations, comprend parcs, terrains de jeux, centre commercial, centre communautaire, église, école, bibliothèque, etc.

Un secteur de la cité-jardin est déjà complété — 8 rues et avenues, 188 habitations, dont 12 seulement à parachever et livrables sous peu.



A VOTRE CHOIX

sur les avenues des EPINETTES et des CHENES

6 COTTAGES — Maisons canadiennes MC-5 — 6 pièces
terrain de 5,000 et de 7,500 pieds carrés — prix de vente \$8,781.00 et \$9,783.00 — comptant \$2,000.00 — balance remboursable en 25 ans — Mensualités de \$58.00 et \$59.00, dix premières années et de \$35.00, les autres quinze années.

1 COTTAGE — Maison canadienne MC-1 et garage — 6 pièces
terrain de 7,500 pieds carrés — prix de vente: \$10,758.00 — Comptant: \$2,500.00 — Balance remboursable en 25 ans — Mensualités de \$71.00, dix premières années et de \$41.00, quinze autres années.

1 COTTAGE MC-2 — 7 pièces
terrain de 5,000 pieds carrés — prix de vente \$11,338.00 — Comptant: \$3,000.00 — balance remboursable en 25 ans — Mensualités de \$70.00, dix premières années et de \$43.00, les quinze autres années.

2 COTTAGES MC-2 — 7 pièces et garage
terrain de 7,500 pieds carrés — Prix de vente: \$12,834.00 — Comptant: \$3,000.00 — Balance remboursable en 25 ans — Mensualités de \$91.00, dix premières années et de \$47.00, les quinze autres années.

2 COTTAGES — Chalets Suisses — 8 pièces
terrain de 7,500 pieds carrés — Prix de vente \$13,352.00 — Comptant: \$3,000.00 — Balance remboursable en 25 ans — Mensualités de \$91.00, dix premières années et de \$50.00, les quinze autres années.

Les mensualités ci-dessus incluent le 1/12 des taxes foncières et scolaires.

TITRES PARFAITS

LE PAVAGE DES RUES EST TERMINE — ECOLE — Service d'autobus gratuit pour aller et le retour. MAGASIN COOPERATIF — Epicerie et boucherie — BUREAU DE POSTE ET CAISSE POPULAIRE — CHAPELLE — PARC — JEUX ORGANISES.

Un appel spécial est fait à tous ceux qu'intéresse la formule coopérative qui permet de mettre la force du groupe au service de chacun.

RENSEIGNEMENTS POUR LES VENTES:

s'adresser par téléphone à A. GOSSELIN, directeur.

UNION ECONOMIQUE D'HABITATIONS

CL. 8861 ou DO. 8842

POUR LES VISITES

le dimanche, M. Folsy — Blvd Rosemont, coin avenue des Epinettes, par le tram 54 ou l'autobus Pie IX, puis autobus-navette à la Cité-Jardin du Tricentenaire.

UNION ECONOMIQUE D'HABITATIONS

MAISON D'ENSEIGNEMENT

PROF. ALBERT LEGUERRIER

Licencié es Lettres

LITTÉRATURE FRANÇAISE ET COMPOSITION

CONVERSATION ANGLAISE:

Cours moyen et avancé

354 est, rue Ste-Catherine, ch. 76 — Tél. MA. 7196 - AM. 7236

"L'ECOLE" PROGRESSIVE

JEANNE NORMANDIN, directrice

Cours collectif ou individuel du jour et du soir de la 1ère à la 10ème année. Diction. Des cours de conversation anglaise par un professeur qualifié sont donnés aux élèves des classes de la 4e à la 10e année. Une attention spéciale est apportée à la classe enfantine.

ENTREE 6 SEPTEMBRE

8480, rue ST-DENIS

Tél. : DU. 3060

Bon succès à tous nos écoliers

DANS LES CAS DE RHUMES, BRONCHITE ET LA GRIPPE, NOUS VOUS RECOMMANDONS LE

SIROP VITALGINE

Tél. : HARbour 0456

CHARLEMAGNE BOURCIER

OPTOMETRISTE

1735, rue St-Denis

Heures de bureau : 9 a.m. - 7 p.m.

JEUNES GENS JEUNES FILLES
Graham's Business College

4914 ouest, SHERBROOKE, WESTMOUNT

Cours commercial complet, bilingue

COMPTABILITE — EDIPHONE — CALCULATEUR

CONVERSATION ANGLAISE

JOUR et SOIR

J.-P. PAGE, A.P.A., Principial

DExtér 2242

A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

"Mes Prisons"

par Jean de Pange (Desclée de Brouwer, Paris, 1945; Parizeau, 1946)

Le titre rappelle Silvio Pellico, mais, contrairement à l'ouvrage célèbre du Vénitien, et à tant de livres consacrés aux horreurs des camps de détention, au cours du dernier conflit, l'intérêt de ces pages n'est pas mélodramatique et sentimental qu'idéologique. Leur prix ne découle pas des aventures de l'auteur, mais de ses idées, de sa culture et de son rôle de grand Européen, de la vie intérieure de ce Lorrain de vieille noblesse et d'ardente foi catholique. Dans sa cellule, il préparait un travail sur le Roi Très Chrétien et il lisait Pascal, les Saintes Ecritures, le Faust de Goethe et Spinoza, entre autres choses. Et les pensées consolatrices et lumineuses qu'il ruminait solitairement tournaient sur des thèmes regardant comme toujours les mérites, la merveille d'une bonté agissante dans le monde, la solidarité humaine dans le bien.

Le motif de la détention du comte de Pange à la Santé et au fort de Romainville semble surprenant. Je prime abord, sujet français, il était inculpé de trahison envers, et de regard allemand. La législation hitlérienne regardait comme traîtres tous les conspirateurs de race allemande, ainsi que leurs complices. M. de Pange tomba entre les pattes de la Gestapo, à cause de ses relations avec les réfugiés allemands et arch-trichiens et de ses efforts répétés, avant le conflit, en faveur de la création d'une Confédération germanique. Originaire d'une région en contact depuis toujours avec les "pays allemands", rompu aux beautés de la littérature allemande, il est habitué depuis longtemps à distinguer l'Allemagne de la Prusse (A Vienne, où il a passé sa première enfance, il a retrouvé la même haine de la Prusse).

Excellente idée que celle de l'établissement d'une Confédération germanique pour combler le vide laissé par l'écroulement de l'Autriche-Hongrie, mais combien peu de collaborateurs les tenants de cette idée ont ralliés en Europe! (Surtout en France où l'incroyable persistance des idées de Richelieu à ce sujet favorisait le jeu des Loges). En 1919, M. Benès et l'Italie constituaient les adversaires acharnés des Hapsbourgs. Espérons qu'aujourd'hui M. Benès, grand dignitaire de la franc-maçonnerie, dit-on et chouchou de MM. Wilson, Roosevelt et consorts, trouve contentement et gloire, sinon dans la bolchevisation de son pays, du moins dans son rôle de satellite de Moscou. Quant à l'Italie, elle préférerait sans doute avoir l'empereur Othon pour voisin que le "marchal" Tito de Yougoslavie. Détail fort intéressant, M. de Pange préconisait une fédération franco-anglaise et se tenait en relations sui-

tes avec le fameux sir William Beveridge, qui, lui aussi, avait conçu un projet de fédération européenne.

Il va de soi qu'un admirateur de l'Angleterre, de sa royauté et de son traditionalisme garde rancune à Pétaïn d'avoir repoussé l'offre d'un union franco-britannique de Churchill. L'auteur a bien d'autres griefs contre le maréchal qu'il accuse de forfaiture à l'honneur. L'événement des otages, révélation des noms des réfugiés à la Gestapo et instigation à la délation). Il éprouvait une telle aversion pour Pétaïn qu'il aurait refusé la liberté, plutôt que de lui donner la main, afin de l'obtenir.

Dans plusieurs années, l'histoire se prononcera sur le régime de Vichy. En attendant ce jugement éclairé, aujourd'hui irréalisable, nous aimerions savoir ce que M. Jean de Pange pense de la victoire regardant la Pyrrhus remportée par l'Angleterre et qui était manifestement impossible sans l'intervention des Etats-Unis, et peut-être aussi sans l'aide de la Russie. Et des effets de la politique de reddition sans conditions arrêtée par Roosevelt et Churchill pour le grand avantage de Staline, tant en Europe qu'en Asie? Cette pauvre Autriche est encore plus maltraitée qu'après l'autre guerre. Les successeurs de Lloyd George et de Wilson, incapables de démembrer les restes d'un démembrement, ont livré le pays de l'art et de la musique aux hordes bolcheviques. Et ils ont réussi à créer des confédérations européennes: deux grands blocs hostiles.

Le sens politique des groupes auxquels s'est adressé M. de Pange n'a pu lui servir de lumière conjuguée du sur un monde, c'est-à-dire de masses ignorantes érigées en juges de problèmes fort complexes. S'il n'existe plus d'élite en France, et encore moins en Allemagne, d'après notre aristocrate, que dire alors de l'Amérique, devenue l'arbitre du sort de l'Europe? Efforçons-nous donc de croire avec l'auteur dans le triomphe final des valeurs spirituelles et chrétiennes. Le rempart de l'Occident contre la barbarie communiste n'est pas, hélas! une simple métaphore, mais l'exiguité de ce bastion, réduit à une Angleterre appauvrie, à une France épuisée et divisée, à une Italie décomposée, à une Espagne dénoncée par les gauches comme l'ennemi du genre humain, et le vide agrandi de l'Europe centrale devant les masses russes inquiètes, la conséquence concrète et logique d'une méconnaissance prolongée des réalités, étrange ineptie politique. En histoire, il y a des erreurs funestes qui aboutissent à une pente sanglante: la course à l'abîme.

ALCESTE

"Témoignages sur nos orphelinats"

Il y a quelques années la Bibliothèque Canadienne Enregistrée publiait une brochure intitulée: "What are all those Nuns Good for?" dont M. Arthur Saint-Pierre était l'auteur. Ce sujet avait été traité devant le *Montreal Social Welfare Conference* qui réunissait un nombre important de personnes intéressées à nos questions de bien-être social et particulièrement à nos institutions.

Dans cette causerie, M. Saint-Pierre avait surtout démontré l'économie péculiériste importante et réelle que nos institutions religieuses ont pratiquée au profit du budget provincial en ce qui a trait au soin des malades, des vieillards et des orphelins indigents. Plus tard, l'auteur traitait le même sujet en le développant considérablement dans son volume intitulé: "L'Oeuvre des Congrégations religieuses de charité dans la Province de Québec". Récemment ce même auteur et infatigable défenseur de nos institutions a publié le rapport substantiel d'une enquête qu'il vient de terminer. L'ouvrage s'intitule "Témoignages sur nos Orphelinats". L'auteur nous donne cette fois un aperçu du résultat de l'éducation que reçoivent des milliers d'enfants dans nos orphelinats religieux. Cette enquête semble être la suite logique du travail mentionné plus haut. Après avoir démontré au point de vue économique ce que valent nos institutions religieuses, il s'attache maintenant à nous faire voir ce qu'elles valent en valeurs humaines.

L'enquête, qui avait pour but d'estimer la valeur de la formation donnée dans nos orphelinats, a porté sur cinq communautés d'importance variable quant au nombre d'établissements et de protégés. Les réponses sur lesquelles se base le rapport viennent de vingt et une maisons et sont au nombre de cent quarante-quatre.

A première vue ce nombre peut paraître insuffisant, pour en tirer des conclusions sérieuses et bien fondées, mais si l'on tient compte du fait que ces réponses proviennent d'anciens protégés, hommes et femmes, des vingt et une maisons qui ont pris part à l'enquête, que leur âge varie entre 15 et 60 ans et qu'ils occupent les situations les plus diverses, on peut dire que l'auteur a fait un sondage (*sampling*) qui nous éclaircit de façon très intéressante sur les conclusions qu'il entendait tirer de son enquête.

On sait que les théories modernes dans le domaine de la protection de l'enfance tendent à discréditer l'institution en faveur du placement familial. Ces théories une fois lancées ont vite fait écho chez nous parce qu'il nous a semblé à première vue que dans un orphelinat ou à un enfant abandonné une nouvelle famille de façon soit temporaire, soit permanente, lui donnait d'emblée tous les avantages que l'institution ne pouvait offrir, à savoir: l'attention individuelle, meilleure alimentation, meilleure instruction et surtout l'affection d'un père et d'une mère, éléments si nécessaires au bon développement physique et mental de l'enfant.

Si nous pouvions trouver un nombre suffisant de foyers réunissant tous ces avantages, nous aurions sans doute raison de vouloir remplacer autant que possible l'institution par le foyer, temporaire ou permanent, mais malheureusement dans les conditions actuelles il est encore sage de ne pas jeter par-dessus bord toutes les institutions, car le foyer nourricier idéal est encore assez rare et celui qui n'offre pas les avantages énumérés plus haut n'a rien que l'institution ne puisse fournir, n'en déplaçant à ceux qui disent que le plus mauvais foyer vaut encore mieux que le meilleur.

maniste économique dont il aura peut-être en l'avantage d'apprécier l'enseignement, créé par lui à l'Université.

Propos sur la montagne ne s'adressent pas qu'aux seuls étudiants. Nous connaissons bien des gens dans la plaine, ou l'on se débat dans l'inquiétude et l'incertitude de notre avenir, qui trouveraient là des raisons de croire en la renaissance de notre humanisme du sang. Car il y a dans ce livre, qui laisse soupçonner encore plus de choses qu'il ne nous en dit, des éléments de base, sur lesquels s'édifiera peut-être un jour un mystique d'action autrement efficace que tous les appels patriotiques de nos multiples petites sociétés secrètes ou autres.

Souhaitons que la lecture attentive et réfléchie de ce bel ouvrage augmente le nombre de "ceux qui ont le beau rivé dans l'esprit et qui consentent à être traités d'idéalistes dans un monde conquis au matérialisme assésché".

Camille BERTRAND

Production littéraire espagnole

D'un bulletin espagnol:
Les imprimeries espagnoles ont sorti, en 1945, 4,611 volumes. Ce chiffre, déjà important par lui-même, acquiert une plus grande signification si l'on tient compte des nombreuses difficultés dues en partie aux restrictions d'électricité. Ce chiffre global doit être classifié comme suit: oeuvres générales, 157; livres pour enfants, 156; philosophie, 69; théologie, 289; sciences sociales, 493; art militaire, 48; philologie, 85; sciences pures, 158; sciences appliquées, 267; médecine, 149; beaux-arts, 198; littérature, 1,492; géographie et histoire, 257; biographies, 253. La production espagnole du livre est dirigée par l'Institut national du livre espagnol, qui créa en 1939, a su diriger les travaux d'édition. Il est divisé en trois sections: politique culturelle, ordonnance bibliographique et politique commerciale. La mission d'effectuer le recensement des écrivains espagnols actuels, proposer les réformes utiles dans la législation sur la propriété intellectuelle,

orphelinat. Nos institutions ont leurs défauts et leurs lacunes, comme le note l'auteur lui-même dans ses conclusions, mais pourquoi ne les aiderions-nous pas à se perfectionner en voyant à ce que leurs subventions soient justes et adéquates? Pourquoi ne les encourageons-nous pas dans les efforts incessants qu'elles font pour améliorer la compétence professionnelle de leurs sujets? Nous serions ainsi plus en mesure de juger objectivement de leur valeur et nous pourrions ensuite offrir des critiques plus constructives.

Quoi qu'il en soit, voyons à la lumière de l'enquête de M. Saint-Pierre ce que sont devenus dans la vie les enfants élevés dans nos orphelinats et, comme on juge l'arbre à son fruit, demandons-nous si notre jugement à l'égard de ces maisons charitables a toujours été bien impartial.

Si l'on traçait une échelle comparative entre les situations qu'occupent dans la vie cent quarante-deux personnes choisies au hasard, ayant fréquenté l'école le même nombre d'années et ayant vécu dans un milieu semblable au point de vue économique de l'enquête, je crois que l'on trouverait à peu près le même résultat dans les deux groupes, puisque le résultat de l'enquête semble suivre la courbe normale de distribution; c'est-à-dire que la plus forte proportion, celle qui représente les occupations de la masse, se grouperait au centre de la courbe, avec une égale quantité d'occupations demandant beaucoup ou très peu de développement intellectuel à chaque extrémité de la courbe.

C'est ainsi que nous trouvons parmi ces correspondants de l'enquête des prêtres, avocats, journalistes, instituteurs, manufacturiers, ingénieurs, agronomes, menuisiers, cultivateurs et mineurs parmi les hommes; et des directrices d'école, institutrices, caissières, secrétaires, couturières, ménagères et ouvrières parmi les femmes. Ceci nous permet donc d'observer que les enfants élevés dans nos orphelinats se tirent aussi bien d'affaire dans la vie que ceux qui ont reçu le même degré d'instruction avec plus l'ambiance familiale.

Quant à la question "santé" à propos de laquelle on juge si sévèrement les orphelinats, l'enquête montre que 88% de ceux qui y ont pris part, jugent leur santé aussi bonne que celle de leurs camarades nés dans la famille. Il est vrai qu'il y a ici nombre de facteurs qui entrent en jeu, mais le fait que ces personnes avaient maintenu ou amélioré leur santé après un stage de 3 à 5 ans à l'orphelinat démontre que le régime n'y est tout de même pas si mauvais. Il ne faut pas non plus oublier que 45% des enfants qui fréquentent les écoles de Montréal sont trouvés déficients à l'examen médical et ces enfants vivent dans un milieu familial.

Plusieurs autres sujets traités dans cette enquête attirent particulièrement notre attention, notamment celui de l'influence de l'orphelinat sur l'enfant au point de vue "timidité" et "débrouillardise". Les extraits de la correspondance nous fournissent des témoignages spontanés d'enfants plus intéressants qu'ils ne le sont au premier abord. Il est vrai qu'il y a ici nombre de facteurs qui entrent en jeu, mais le fait que ces personnes avaient maintenu ou amélioré leur santé après un stage de 3 à 5 ans à l'orphelinat démontre que le régime n'y est tout de même pas si mauvais. Il ne faut pas non plus oublier que 45% des enfants qui fréquentent les écoles de Montréal sont trouvés déficients à l'examen médical et ces enfants vivent dans un milieu familial.

Plusieurs autres sujets traités dans cette enquête attirent particulièrement notre attention, notamment celui de l'influence de l'orphelinat sur l'enfant au point de vue "timidité" et "débrouillardise".

Plusieurs autres sujets traités dans cette enquête attirent particulièrement notre attention, notamment celui de l'influence de l'orphelinat sur l'enfant au point de vue "timidité" et "débrouillardise".

veiller à l'accomplissement des conventions internationales dans cette matière, organiser la propagande, favoriser l'enseignement de l'art du livre et représenter l'Espagne dans les congrès mondiaux concernant le livre, incombe à la première section dirigée par l'illustre poète Adriano del Valle.

La section de l'ordonnance bibliographique, sous la direction de Miguel Herrero Garcia, publie des catalogues de toutes les oeuvres de langue espagnole non mentionnées dans le catalogue général de 1931: la revue mensuelle *Bibliographie hispanique*; bulletins de romans bibliographiques; l'annuaire du livre et des arts graphiques, etc. De son côté, la section de politique commerciale fait le recensement de tous ceux dont l'activité se rapporte aux livres, les soumettant à la discipline et à la tutelle de l'I.N.L.E., empêche la concurrence illicite entre les industriels, et intervient dans les conflits qui peuvent surgir entre eux. Elle organise aussi une école technique de librairie et surveille l'expansion commerciale de notre livre dans le monde pour empêcher toute fraude intellectuelle.

Il y a eu deux fêtes du livre célébrées dernièrement en Espagne, fêtes qui se sont tenues durant le printemps au Paseo de Recoletos, en 1944 et 1945. Les plus importantes maisons d'édition y étaient représentées, Madrid et Barcelone se faisant spécialement remarquer par le nombre et la qualité des oeuvres exposées. Le Portugal était représenté à la fête célébrée l'an dernier par une vaste production bibliographique minutieusement sélectionnée. On prépare actuellement des expositions. La première est à Lisbonne, qui aura pour cadre l'enceinte de la Société des Beaux-Arts, et à l'occasion de laquelle on éditera un catalogue spécial mentionnant les 5,000 volumes que les éditeurs espagnols présenteront. La deuxième exposition projetée est plus restreinte, et on pense qu'elle aura lieu cette année à Londres et qu'on utilisera peut-être les mêmes livres présentés dans cette exposition pour être exposés dans une autre ville anglaise, vraisemblablement Liverpool.

Grandeur du théâtre populaire chrétien

Par Henri Brochet

De la Croix de Paris, numéro du 8 août.

Après avoir composé, dans les circonstances les plus diverses, plus de 150 pièces de théâtre, une dernière manifestation que ce journal a signalée, et qui eut un certain éclat, nous permet de résumer ici les leçons d'une expérience de vingt-cinq ans.

Sans doute faudrait-il commencer par le commencement, par les premiers essais du maître que nous avons choisi et à qui, par delà la mort, nous demeurerons particulièrement fidèles, Henri Gheon. Mais nous venons de consacrer à celui-ci un volume actuellement sous presse, où nos lecteurs trouveront son histoire.

Du moins pouvons-nous, en quelques lignes, rappeler la création, en 1924, des "Compagnons de Notre-Dame", l'action persévérante de ceux-ci pendant six ans, la création par nous, quand Gheon nous passa le flambeau, en 1931, des "Compagnons de Jeux", encore actuellement bien vivants à Paris, et, aux côtés de celui-ci, une revue mensuelle d'art dramatique: *Jeux, tréteaux et personnalités* (1) dont le 110e cahier vient de paraître. Nous pouvons rappeler que Gheon, entre les deux guerres, et à la suite de son émouvante conversion, composa près de 100 oeuvres dramatiques, de sujets chrétiens pour la plupart, et que plusieurs de ces oeuvres, on le reconnaît un jour, sont d'authentiques chefs-d'oeuvre, qui honorent la littérature française; les critiques étrangers, avant nous, le proclament, car nul ne saurait être prophète dans son pays. Nous rappellerons surtout le succès affiché par Gheon et que, de lui, nous avons hérité, de nous tenir constamment au niveau du public le plus populaire: témoins, les *Jeux et miracles pour le peuple fidèle*, publiés par notre ami en deux séries, et où brille son admirable et célèbre *Bergère au pays des loups*.

Et nous voici, sans qu'il soit besoin de jouer plus longtemps l'histoire, au pied du coeur de notre sujet, Henri Gheon — et nous, même, si l'on veut bien nous maintenir à son ombre — a, jusqu'à son dernier jour, proclamé sa double volonté de perfection et de simplicité dans la forme (qu'on nous excuse de donner le pas à la forme: artiste, c'est comme artiste nous parlons ici, et il est bien évident que l'homme en nous, qui est le chrétien, n'oublie pas de veiller sur le fond).

Perfection d'abord. Qu'est-ce à dire? Gheon, pour ne parler que de lui, ami d'André Gide dès les premières manifestations de son génie littéraire, avait, de coeur païen, adoré un art comme une divinité véritable. Au service de ce dieu, il avait consacré toutes ses forces, et il faut reconnaître qu'à l'école de Gide il était devenu le maître d'un incomparable instrument, d'un moyen d'expression pur et raffiné, qui faisait de lui l'égal des plus parfaits écrivains de notre temps.

Vint la conversion, la brusque et le divorce d'avec son ami. O jaloux de l'amitié blessée! André Gide n'eut plus désormais que mépris pour l'oeuvre nouvelle de l'ami dont l'oeuvre ancienne l'enchanta. Gheon, pourtant, persistait à affirmer — et jusqu'à son dernier jour — que l'artiste, et l'artiste chrétien plus qu'un autre, doit être un homme de métier irréprochable; non pas un romantique sans règle et sans mesure, mais, Français de France, un artisan de bien raisonnable, un Latin ami de la logique.

Et c'est ainsi que, méprisant les sarcasmes de ses anciens amis, il se pencha sur les problèmes qui se posent à l'auteur dramatique au moment où il aborde chaque fois une nouvelle oeuvre.

Par bonheur, Henri Gheon eut bientôt à faire face à des "commandes" chaque année plus nombreuses, à des problèmes chaque fois différents. L'art dramatique se présente à lui non pas comme à l'auteur qui vit dans sa tour d'ivoire, mais comme un art de mouvement, un art vivant, dont la matière est bel et bien de chair et d'os, par le fait des personnages en action. Le théâtre est un jeu, voici ce que

constata Gheon, et la perfection de l'oeuvre dramatique, c'est dans la perfection du jeu qu'il la trouvera. Foin donc de la "littérature" et des méfaits de cet insupportable bouillonnement qu'un de nos metteurs en scène a nommé "sire le mot". Le texte à sa place, la première, sans doute, dans l'ordre de l'exécution, mais le texte "de théâtre", mieux en forme sur la scène que sur le papier.

Etait-ce une révolution? L'invention curieuse d'un auteur en mal de nouveauté? Gheon nommait aussitôt ses répondants, afin qu'on ne crie pas au nouveau sans parenté: d'abord son confident de toujours, celui à qui il consacra un pieux et savant monument: Mozart, le jaillissant Mozart, que notre ami considérait comme son modèle et son maître; et puis les Grecs, avec Eschyle; les Elisabethiens, avec Shakespeare; les Espagnols du siècle d'or avec Cervantes, Calderón, Lope de Vega; la France de Molière et celle de Molière, bref les poètes, les authentiques poètes. Mais ceux qui chantent moins pour eux-mêmes et pour leur satisfaction personnelle que pour susciter, sur un tréteau nu, des figures et des images colorées qui sauront tout l'homme par les yeux et par les oreilles et par tous ses sens en éveil dans un corps à corps véritable.

Hélas! nos "littérateurs" et nos "critiques" professionnels et patentés étaient-ils bien prêts à souffrir sur son porte atteinte, qu'on se demande de leurs pensées? "Littérature pas morte", ajoutons: "Littérature pas la vie dure", surtout là où elle n'est qu'une intruse.

On le fit bien voir à Gheon.

Avec une instance inutile, Gheon s'entêta à soumettre ses oeuvres aux "littérateurs" et aux "critiques". Après rebuffades sur rebuffades, il murmura, la veille de sa mort: "Dieu n'aura pas voulu que je connaisse le succès".

Ce succès, doit-il donc venir de ces pauvres ignorants qui s'érigent trop souvent en juges.

Non pas.

Cette "action vivante", ce "jeu désemparé de littérature inutile" Gheon le présente cinquante fois devant des foules populaires rassemblées en pèlerinage, groupées pour une célébration. "Je voudrais bien savoir si la grande règle de toutes les règles n'est pas de plaire", lui soufflait Molière dans la coulisse; et son ami Jacques Copeau le confirmait: "Il n'y aura de théâtre nouveau que le jour où l'homme de la salle pourra murmurer les paroles de l'homme de la scène en même temps que lui, du même coeur que lui." *La bergère au pays des loups*, à Pibrac; *Bernard de Menthon*, à Menthon; *L'enfant bavard*, à Chartres; *Saint Thomas d'Aquin*, à Liège; *La vie profonde de saint François d'Assise*; *Le mystère du roi saint Louis*, à la Sainte-Chapelle; *Le mystère de l'invention de la croix*, à Tancrémont; *La mystérieuse légende d'Ermesindé*, à Gerdemo; *Le mystère de la Messe*, au Parc des Princes; *Saint Jean le Baptiste*, à Chaumont; *Le jeu vivant sur les apôtres*, aux Arènes de Lutèce; *Les prophètes de Notre-Dame*, à Verdun; *Le royaume de France*, à Lourdes; *Saint Laurent du fleuve*, à Montréal; *Les grandes heures de Reims*, devant la cathédrale restaurée; *Le petit jeu de saint André*; *Les merveilles de saint Martin*, etc. Chaque fois, devant une nouvelle foule, un nouveau jeu, et de nouvelles images. "Images pieuses, diraient les sots, qui n'ont pour préoccupation que d'édifier". Non, mille fois non: jeu de théâtre, action concertée, voulue et réglée par la volonté d'un auteur qui connaît les règles de son art et qui est sûr de son métier. Ce que veut Gheon, ce que nous voulons à sa suite et à son exemple, c'est la perfection de notre oeuvre, perfection chaque fois poursuivie, sur des chemins nouveaux et dans de nouvelles conditions.

Et notre récompense, nous ne l'attendons pas d'un brevet délivré par des incompétents. "L'homme de la salle", mieux "l'homme de la place ouverte à tous les vents,

Revenant de Beaune, où il avait assisté au *Miracle de Pierre le changeur*, Gheon écrivait: "Nous aurons vécu là une des heures les plus précieuses de notre vie, l'une des plus pleines de la charité du Christ." Ainsi de Vézelay pour nous. Grâces en soient rendues à cet art dramatique à qui nous sommes consacré, mais à Celui, surtout, pour qui nous le voulons parfait.

Henri BROCHET



M. Gustave Lincolt, dont le récent ouvrage: GARNEAU, HISTORIEN NATIONAL, vient de paraître aux Editions Fides, dans la collection "Artisans de notre histoire".

ou de la pelouse ensoleillée", voilà celui de qui nous avons tenu cent fois notre récompense.

Nous entendons parfois certains de nos amis inouïs:

La forme, l'action concertée, le jeu, vos belles théories, votre métier, votre science, cette perfection que vous poursuivez inlassablement, à quoi bon? Le peuple pressé autour de vous n'en demande pas tant; il faut aller au pied de toute son âme, comme dit l'auteur, et cela suffit.

Etrange aberration. Serons-nous moins exigeants que Goethe qui écrivait: "Je hais comme le péché toute besogne mal faite". Et qui donc prétendra que l'art le plus direct ne soit pas aussi le plus grand art? Est-ce vous, Jean de la Fontaine?

Un début de ces lignes, nous faisons allusion à cette manifestation dramatique qui, il y a quelques jours, eut un certain éclat et fut signalée aux lecteurs de ce journal: nous voulons parler des représentations données par nous sur la haute terrasse de Vézelay du *Saint Bernard*, le *porte-croix*, qu'on nous avait commandé pour célébrer le VIIIe anniversaire de la prédication de la IIe Croisade. Artisan autant qu'il se peut de cette admirable célébration comme auteur, comme metteur en scène, comme décorateur, comme acteur, nous pouvons porter témoignage, nous, les 60 acteurs auxerrois qui nous entouraient et la foule innombrable qui se pressait au pied de notre scène, de l'extrême intérêt de notre communion. Nous avais été, depuis vingt-cinq ans — on nous permettra de dire: j'ai été, depuis vingt-cinq ans, souvent acteur ou témoin de semblables jeux — les heures qu'ils m'ont procurées sont parmi les plus émouvantes de mon existence. J'ai rarement constaté semblable unanimité. Je suis rarement parvenu à donner d'éclatantes images et ces images, à sentir d'une certitude absolue, qu'elles entraient dans les yeux, qu'elles frappaient le coeur des assistants d'un mouvement plus irrésistible. Ce que "sire le mot" n'aurait pas fait — car on se lasse d'un bavard — un jeu simple, direct, aux rythmes brefs et variés, le faisait sans fatigue. Si Gheon se réclamait d'Eschyle, de Shakespeare ou de Calderón et traitait avec quelque mépris l'art dramatique du moyen âge, *Saint Bernard*, le *porte-croix*, doit beaucoup aux mystères et surtout aux miracles du XIVe siècle, ces admirables oeuvres, si méconnues, et dont les ignorants se débarrassent en les trouvant par trop "naïves".

Comme le marbœuf de Vézelay, sans doute? Hélas!

Ce que nous sommes, nous qui avons vécu ces heures-là, c'est qu'elles ne restent pas sans lendemain.

Revenant de Beaune, où il avait assisté au *Miracle de Pierre le changeur*, Gheon écrivait: "Nous aurons vécu là une des heures les plus précieuses de notre vie, l'une des plus pleines de la charité du Christ."

Ainsi de Vézelay pour nous. Grâces en soient rendues à cet art dramatique à qui nous sommes consacré, mais à Celui, surtout, pour qui nous le voulons parfait.

Henri BROCHET

Propos sur la montagne

par Edouard Montpetit, vol. in-16, 180 pp., Editions de l'Arbre

"Propos de circonstances, déclare l'auteur, tenus au hasard d'une vie de professeur et de conférencier". Faisons mine de le croire; mais à notre sens, son livre est beaucoup plus que cela: il s'apparente joliment aux propos d'un philosophe grec sous les portiques de marbre des jardins d'Académus. Comme ceux de Platon, ceux de M. Montpetit "empruntent le chemin de l'école et se confient au souffle de l'action". Cette fois c'est sur la montagne que le maître tient ses propos, et l'on devine assez de quel montage il s'agit. Ceux qui ont le courage de s'y rendre chaque jour la connaissent bien, pour en avoir ressenti toute la hauteur.

"Chemin de l'école et souffle de l'action"; préoccupation de l'auteur et donc, un appel à la jeunesse à monter vers les sommets. La route qui y mène, ou nous la montre ici jalonnée de culture, d'idéal et d'humanité chrétien. Combien de nos jeunes sont prêts à s'y engager résolument? Se trouvera-t-il une voix autorisée et sympathique pour les convaincre de lire cet ouvrage

avec tout leur coeur, comme l'auteur a mis tout son esprit à le bâtir pour eux.

Je me rappelle avoir lu quelques-uns de ces propos, — que tout jeune homme aspire au développement — toujours plus large de son être. S'il est étudiant, c'est un humaniste qui s'ignore et qui cherche à prendre conscience de ses aspirations confuses. *Propos sur la montagne* le mettront sur la voie; qui le conduira à la découverte des moyens de changer ses inquiétudes, ses perplexités en de lumineuses règles de vie, je sais qu'il ne comprendra pas tout de suite la portée profonde de certaines pages des chapitres de "l'Elite" et du "Caractère" par exemple, non plus que quelques autres passages, à la manière toute personnelle de l'écrivain. Qu'importe, je suis certain que le premier chapitre, "Double culture", qui aura mieux compris parce que c'est la peinture de son propre milieu national et social, l'aura mis en goût de réflexion. Puis il retrouvera dans "Qualité et Quantité" et "Confirmation" l'u-

ALCESTE

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

- Actualités et politique
- AU NOM DES SILENCIEUX par ALFRED FABRE-LUCE
 - A côté des voix officielles de la Résistance il est bon que l'opinion mondiale entende celle de cet écrivain lucide qui a payé de sa liberté le droit de sortir du silence..... \$1.00
 - LE DERNIER VILLAGE par ANDRÉ CHAMSON
 - Un témoignage âpre et courageux sur l'esprit de résistance qui animait encore une petite troupe française au moment de l'armistice de juin 40..... \$1.25
 - Mémoires
 - MICHEL AUX YEUX D'ÉTOILES par THERÈSE de SALABERRY
 - L'épave d'une grand-mère et de son petit-fils, qui adorait regarder les étoiles par la fenêtre, au moment de se coucher..... \$0.75
 - Littérature
 - Les deux grands livres qui ont consacré la gloire immortelle de l'écrivain anglais RYUARD KIPLING
 - LE LIVRE DE LA JUNGLE
 - L'histoire fantastique de Mowgli, l'enfant élevé par les loups..... \$1.00
 - LE SECOND LIVRE DE LA JUNGLE
 - Une épopée de l'homme vainqueur de la nature..... \$1.00
 - Roman
 - UN CRIME SOUS LE DIRECTOIRE par HENRY BORDEAUX, de l'Académie Française
 - Une histoire d'amour dans le cadre d'une épopée des plus troubles de l'histoire de France..... \$1.50

EN VENTE PARTOUT
Demandez notre dernier catalogue

LES ÉDITIONS VARIÉTÉS

Dussault et Pédeau

1410, rue Stanley • Montréal • Tél. MA. 3773

Demandez à être inscrits sur la liste des personnes à qui nous adressons mensuellement, sans frais, la liste de nos nouveautés.

LA SCIENCE A LA PORTEE DE TOUS

Initiation à la Géologie

PAR

professeur de Géologie
J.-W. Laverdière,
à l'Université Laval

Léo-G. Morin,
Professeur de Géologie
à l'Université de Montréal

"Enfin, un livre clair, simple, multiplié par l'image et par l'image d'art." — Edouard Montpetit, Université de Montréal.

"Cet ouvrage marque une date dans la pédagogie des sciences chez nous." — Jacques Rousseau, de l'A.C.A.S.

176 figures en 158 pages de texte
\$0.90 par la poste: \$1.00

Secrets et Ressources des Bois du Québec

PAR

JEAN-MARIE GAUVREAU,
D. S. P., M. S. R. C., Dir. de l'École du Meuble.

"Une mine de renseignements précieux pour tous ceux qui cherchent à connaître la nature et le traitement des bois du Québec, leurs qualités, leurs usages et les diverses techniques employées pour les travailler."
(L'Action Universitaire)

150 illustrations en 210 pages \$1.50 (par la poste: \$1.60)

VISITEZ NOTRE LIBRAIRIE GENERALE

25 est. rue Saint-Jacques,
MONTREAL-1, P.L. 8335

PARIS SOUTH BEND, I.U. SAC PAULO



FRANCE-FILM

offre aux exploitants du film français en

FORMAT 16 MM.

une extraordinaire sélection de plus de SOIXANTE-DIX nouveaux programmes comprenant les plus belles oeuvres de la nouvelle production française.

Les grands succès de la nouvelle production

LE VOILE BLEU : Gaby Morlay. — L'ILE D'AMOUR : Tino Rossi.
LA VALSE BLANCHE : Ariane Borg, Lise Delamare, Julien Bertheau.
PATRICIA : Gabrielle Dorziat, Jean Servais.
ADEMAI, BANDIT D'HONNEUR : Noël Noël.
LE CARREFOUR DES ENFANTS PERDUS : René Dary, Jean Mercanton, Janine Darcey.

PAMELA : Fernand Gravey, Renée St-Cyr.
LE CAMION BLANC : Jules Berry, Marguerite Moréno.
LES PETITES DU QUAI AUX FLEURS : Odette Joyeux, Louis Jourdan.
PROMESSE A L'INCONNUE : Charles Vanel, Claude Dauphin, Madeleine Robinson.
LES AILES BLANCHES : Gaby Morlay, Jacques Dumesnil.
L'ANGE GARDIEN : Lucien Baroux, Carletina, Roger Duchesne.
UNE VIE DE CHIEN : Fernandel.
NU COMME UN VER : Georges Milton.
FROMNT JEUNE, RISLER AINE : Mireille Balin, Jean Servais, Bernard Lancret.

SERENADE AUX NUAGES : Tino Rossi.
SYMPHONIE FANTASTIQUE : Jean-Louis Barrault.
MARIE-MARTINE : Renée St-Cyr, Jules Berry.
LE CIEL EST A VOUS : Charles Vanel, Madeleine Renaud.
LE CAPITAIN FRACASSE : Fernand Gravey.
LE COLONEL CHABERT : Raimu, Marie Bell.
EMBRASSEZ-MOI : Georges Milton. — IGNACE : Fernandel.
L'ANGE QU'ON M'A DONNE : Simone Renant, Jean Chevrier.
SERVICE DE NUIT : Gaby Morlay, Jacques Dumesnil.
L'HOMME SANS NOM : Jean Galland, Gisèle Grandpré.
L'APPEL DU SILENCE : (La vie du Père Charles de Foucauld).
RETOUR DE FLAMME : Renée St-Cyr, Roger Pigaut.
GRAINE AU VENT :

Carletina, Jacques Dumesnil.
LE CHANT DE L'EXILE : Tino Rossi.
L'ACROBATE : Fernandel.
LA BANDE A BOUBOULE : Georges Milton.
LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES :
Chas. Vanel, Renée Devillers.
CEUX DU RIVAGE :
Charpin, Blanchette Brunoy.
LE SECRET DE MADAME CLAPAIN :
Michèle Alfa, Raymond Rouleau.

Des sujets populaires toujours en demande

LA DAME DE PIQUE
L'ESCLAVE BLANCHE
CES DAMES AUX CHAPEAUX VERTS
J'AIME TOUTES LES FEMMES SANS LENDemain
PIEGES — LA POCHARDE
LA PORTEUSE DE PAIN — JOSETTE
LA CITADELLE DU SILENCE
JACQUES ET JACOTTE
LES DEUX GOSSES — SARATI LE TERRIBLE
BATTEMENT DE COEUR — GIBLALTAR
CAVALCADE D'AMOUR — KATIA
LES DEUX GAMINES — VEILLE D'ARMES
THERESE MARTIN — FRANÇOIS 1er
LE ROSAIRE — MA PETITE MARQUISE
UN GRAND AMOUR DE BEETHOVEN
LES MISERABLES : (Tempête sous un Crâne)
(Les Thénardiens) (Liberté, Liberté chérie)
MICHEL STROGOFF — LA GOULEUSE
CRIME ET CHATIMENT — JE T'ATTENDRAI

Signez vos contrats sans retard

Les exploitants des films sur format réduit seront bien avisés de profiter des avantages que nous leur offrons, et de ne pas remettre à plus tard la signature de leurs contrats.

Message

La formule du film français sur pellicule de 16 m/m (format réduit) a été lancée en 1937 par FRANCE-FILM. Il s'agissait d'une innovation dont FRANCE-FILM fit tous les frais allant jusqu'à faire tirer spécialement sur format réduit, des copies des oeuvres les plus marquantes de la production française. Les années de guerre ont, forcément, entravé le développement entier de ce genre de spectacle si populaire dans les paroisses, les écoles, couvents, institutions religieuses, centres sociaux et familiaux, mais depuis la fin de la guerre le film de format réduit (16 m/m) a marché à pas de géant tant en France que dans notre province. Les laboratoires de Paris sont aujourd'hui parfaitement équipés pour le tirage de copies dont la luminosité, la piste sonore, les perfectionnements techniques sont à l'égal des copies grand format.

C'est pour répondre à une demande toujours grandissante que France-Film a pris les dispositions nécessaires pour offrir aux exploitants une cinémathèque imposante. On y trouvera 70 sujets spécialement sélectionnés pour l'exploitation 16/m/m parmi la totalité de la nouvelle production. En outre, France-Film offre une longue liste de succès toujours populaires, la plupart édités sur des copies neuves.

A nos clients demeurés fidèles au film français malgré la pénurie de nouveaux films durant les pénibles années de guerre nous sommes heureux d'offrir cette récompense à leur patience.

Les grands succès de la nouvelle production

ILS ETAIENT CINQ PERMISSIONNAIRES :
Armand Bernard, Ginette Leclerc.

LA BONNE ETOILE : Fernandel.
LA GRANDE MARNIERE : Ginette Leclerc, Fernand Ledoux.
LE DIAMANT NOIR : Gaby Morlay, Charles Vanel.
LE PRINCE CHARMANT : Lucien Baroux, Renée Faure.
COUP DE FEU DANS LA NUIT : Henri Rollan, Mary Morgan.
HAUT-LE-VENT : Mireille Balin, Charles Vanel.
LA LOI DU PRINTEMPS : Huguette Duflos, Pierre Renair.
L'INEVITABLE MONSIEUR DUBOIS : Annie Ducaux, André Luguet.
BARNABE : Fernandel. — FOU D'AMOUR : Henri Garat.
SUR LE PLANCHER DES VACHES : Noël Noël.
LE SOLEIL A TOUJOURS RAISON : Tino Rossi.
LES AVENTURES DE BECASSINE : Paulette Dubost, Max Dearly.
CE N'EST PAS MOI : Jean Tissier, Ginette Leclerc.
LES JOURS HEUREUX : Pierre Richard-Willm.
ROMANCE A TROIS : Fernand Gravey, Simone Renant.
MONTE CRISTO (1er épisode) : Pierre Richard-Willm, Michèle Alfa.
MONTE CRISTO (2e épisode) : Pierre Richard-Willm, Michèle Alfa.
LE MYSTERE ST-VAL : Fernandel.
L'ARLESIENNE : Raimu, Gaby Morlay.
LE BOSSU (nouveau film) : Pierre Blanchar.
UN CARNET DE BAL : Harry Baur, Marie Bell.
MAISON DES SEPT JEUNES FILLES : Jean Tissier, Gaby Andreu.
LES DEUX TIMIDES : Claude Dauphin, Gisèle Préville.
FEU NICOLAS : Relys, Suzanne Debilly.
LE COLLIER DE CHANYRE : Jacqueline Delubac, André Luguet.
DERNIER ATOUT : Mireille Balin, Raymond Rouleau.
DERNIERE AVENTURE : Annie Ducaux, Alerme, Jean Max.

L'INVITE DE LA 11e HEURE :
Jean Tissier, Blanchette Brunoy.
AN SON DES GUITARES : Tino Rossi.
LE BIENFAITEUR : Raimu, Suzy Prim.
DES JEUNES FILLES DANS LA NUIT :
Gaby Morlay, Jules Berry.

COUP DE TETE :
Josseline Gaël, Pierre Mingand.
JEUNES FILLES EN DETRESSE :
Marcelle Chantal, André Luguet.

Des sujets populaires toujours en demande

ABUS DE CONFIANCE — GRAND-PERE
LE CAPITAIN BENOIT
ALERTE EN MEDITERRANEE
UNE GUEULE EN OR
LA PORTE DU LARGE
QUELLE DROLE DE GOSSE
UN HOMME EN OR
LA BARONNE QUI CHANTE
L'ABBE CONSTANTIN — GOSSE DE RICHE
TOUT VA TRES BIEN MME LA MARQUISE
LE DRAME DE SHANGHAI
LA CHANSON DE L'ADIEU
LES LOUPS ENTRE EUX
LE GRAND REFRAIN — L'EPERVIER
ARENES JOYEUSES — GRIBOUILLE
GARGOUSSE — CARREFOUR
LE COMTE OBLIGADO — MARINELLA

Catalogue sous presse

Un catalogue à feuillets mobiles donnant un résumé de tous les films actuellement disponibles et leur cote morale est présentement sous presse, et vous sera envoyé sitôt prêt. Des pages additionnelles vous seront ensuite adressées au fur et à mesure de la sortie des nouveaux programmes dont les copies sont en cours d'édition.

Représentants du Nouveau Projecteur Sonore

"DE VRY"

"DE VRY" est le seul projecteur auquel "The Army & Navy Excellence Award" a été décerné pendant 5 années consécutives

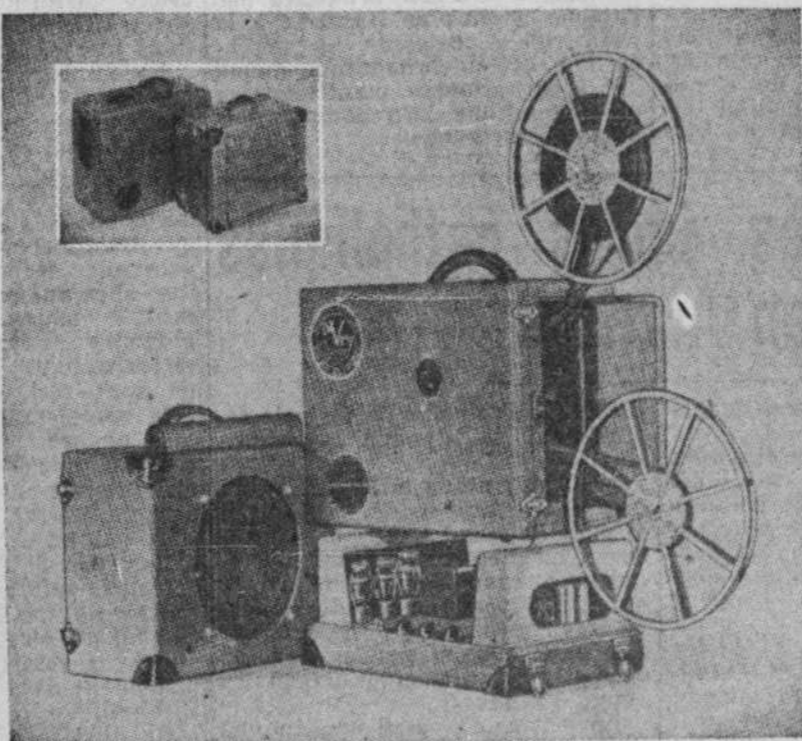
Amplificateur séparé avec capacité de 30 watts.

Haut-parleur de 12".

100' pieds de fil de haut-parleur

Rembobinage électrique

Facile à opérer



Lampes excitatrices doubles

Réglage automatique de la boucle

Vitesse réglable

Opère sans bruit

Un son clair et puissant

Le nouveau DEVRY est fabriqué par les mêmes ingénieurs et techniciens qui produisent les projecteurs 35 m/m employés dans les meilleurs cinémas. C'est une garantie de bonne fabrication.

PRIX : } Educationnel \$567.00
Commercial \$699.00

Conditions spéciales à nos clients
Termes faciles si désirés.

Pour renseignements: FRANCE-FILM, 637 OUEST, rue CRAIG, MONTREAL

The Success est au Film Français

Ces films en format 16 M/M sont distribués au Canada



par la Compagnie Cinématographique Canadienne Ltée.

Ce qui se dit dans le monde...

Mort de la presse

De Temps Présent, Paris, numéro du 19 juillet:

Les journaux sont en train de mourir et, attendant, de mourir. Au lendemain de la libération, ils connurent une période d'euphorie. Ils étaient peu nombreux, couronnés du prestige de la Résistance, soucieux de pureté. La mystique l'emportait alors sur la politique, ce qui d'ailleurs n'empêchait pas une confortable prospérité matérielle. Paraissant sous un format minuscule, ayant peu de frais rédactionnels et moins encore de concurrents, ils gagnèrent de l'argent autant qu'ils voulaient.

Cela fit, on s'en doute, des envieux. L'entreprise était prospère, on s'y riva d'allégresse. Tous les requins à l'affût de gras bénéfices voulurent fonder un journal comme on ouvre un bistrot. Les administrations ministérielles se multiplièrent. Une nuée de feuilles couvrit la France. Aujourd'hui les kiosques ploient sous ce feuillage. A Paris seulement il existe près de deux cents hebdomadaires. Les quotidiens poussent comme mauvaises herbes. De vieux titres qu'on crovait enterrés surgissent. On dit que "L'Intran" va repartir, et "Excelsior", et qui encore? et "Excelsior", et qui encore? Cette prolifération, jointe à l'augmentation du prix du papier et au "rajustement" de salaires déjà considérables, précipite la presse à la ruine.

La-dessus on accroît le nombre de pages. Le prix de vente passe à 4 francs. Mais comme les "bouillons", c'est-à-dire la proportion des invendus, croissent naturellement à cause de la concurrence effrénée et de l'impécuniosité du public, il en résulte une crise aiguë. Le temps des vaches maigres est venu.

Comment des organes qui bouillonnent à 50% (il y en a beaucoup) peuvent-ils subsister? Et pourtant ils le font. Par quel miracle? Celui de l'argent, tout simplement. On perd des millions par mois? Il y a toujours quelque mécène pour renflouer. Par amour pour des idées? Pas assez nous rira. Plutôt par amour-propre, car il est flatteur d'avoir un journal, comme on se fait une maîtresse ou une amie de courses. Ou bien par intérêt: il est toujours utile d'avoir en main un moyen de chantage. Quant aux trusts, qui ne perdent pas la tête, ils manifestent une sollicitude toute désintéressée, comme on peut croire, à l'égard de ces feuilles flétries

qui demandent un petit coup de "pompe à phynances", comme disait Ubu Roi.

Pour la même raison, on cherchera à tout prix, c'est le cas de le dire, à se vendre. On flattera le goût du public, ou plutôt sa perversité. Les femmes nues, les romans audacieux, les caricatures idiotes, les nouvelles obscènes, les titres agaçants fleurissent comme aux plus beaux jours de Paris-Soir. Qu'il est loin le temps où la presse se croyait, se voulait une mission d'éducatrice! Elle se résigne, se met à la remorque du client. Il faut bien vivre. Et c'est une règle universelle que le niveau intellectuel d'un journal, s'il s'élève, fait baisser le nombre des lecteurs, et que son abaissement élève le tirage. On s'abaisse donc autant qu'il faudra. Les affaires sont les affaires. Et voilà pourquoi (?) votre fille est muette...

L'argent-roi, comme devant. Avec le même cynisme. Il n'y a qu'à voir les trognons d'un certain nombre d'administrateurs de journaux: visages bouffis, cette morgue, cette matière première épaisse, voilà l'esprit qui anime une partie de la presse. Ou sont-ils les visages de septembre 1944, avec leur regard de feu et leur espérance mystique? "Je vends ma marchandise, moi. Ce qu'il faut, c'est que le commerce marche." Ainsi parlait-il y a quelques jours l'un des directeurs de conscience de l'opinion publique. Une fois de plus, l'esprit est là. Il est resté à la niche. Il a retrouvé la voix de son maître, le magicien de presse, le répartiteur de publicité, le champion des intérêts économiques... et demain, qui sait? le distributeur de fonds secrets d'une puissance étrangère.

Liberté de la presse. Liberté d'expression. Cela, pour nous, signifie liberté de la recherche et de la discussion, car c'est la grandeur de l'homme d'être en quête de la vérité et il n'est de meilleur service à rendre à son pays que cette confrontation loyale d'idées que l'on croit vraies. Mais à une condition: c'est que cette liberté n'en vienne pas à détruire les fondements mêmes de la vie commune. Si la presse ne guide plus l'opinion, c'est à l'opinion à lui dicter les exigences de la pureté dont elle a faim et soif plus qu'on ne pense. Un beau thème pour l'Amitié Française.

T. P.

L'effroyable misère des D.P.

Baltes, Polonais, Juifs, Autrichiens, Hongrois
Témoignage d'un journal suisse

(De notre envoyé spécial)
Un des aspects les plus tragiques de l'Ouest européen est la misère effroyable des D.P.'s. Ce terme désigne les Displaced Persons, ou "personnes déplacées". Baltes, Polonais, Juifs, Autrichiens, Hongrois, qui ont fui devant l'avance russe, et refusent de rentrer dans leurs foyers.

Au cours d'une interview que le lieutenant général sir Frederick Morgan, K.C.B., Chief Operations Germany de l'U.N.R.R.A., a bien voulu nous accorder, nous avons pu nous faire une idée du drame qui menace la civilisation occidentale. Venant de tous les points du continent, les D.P.'s se sont réfugiés en Allemagne. De la seule zone russe, 1,318,000 personnes ont été évacuées, et 452,000 se sont enfuites. La Pologne en a fourni un million et

demis. Or les départs sont bien moins fréquents que les arrivées: on l'ont été. Concentrés à Munich, 31,000 D.P.'s sont repartis successivement pour la zone française, 61,000 pour les territoires occupés par les Américains, 4,000 pour l'Autriche, et 1,406,000 vers la zone russe. Cela ne fait jamais que 1,502,000 contre 4,078,000 personnes à nourrir et à loger.

Dans la zone britannique, et selon les statistiques officielles du G.O.G., dont nous avons visité la Field Information Agency, à Lubbecke, près de Hanovre, deux millions cinq cent mille maisons sont utilisables. Un million quatre cent mille autres ont été endommagées et un million six cent mille détruites par les bombardements. La moyenne générale est d'une chambre pour quatre personnes.

L'aridité de ces chiffres ne serait encore rien, car lorsqu'on décide une guerre, il faut en supporter les conséquences — si le sort de l'Europe ne se jouait pas en quelque sorte ici.

Les Baltes ne veulent en aucun cas rentrer dans leur pays. Nous avons demandé au général Morgan s'il pensait que les Juifs qui refusent de partir craignent des persécutions. Le chef de l'U.N.R.R.A. pour l'Allemagne nous a répondu: "Cela, je ne le sais pas; derrière le rideau de fer, on ne peut que deviner..."

La troisième face du problème est le sort des Polonais. On sait qu'une division du général Anders et une division de parachutistes refusent de regagner leur patrie. Beaucoup de ces hommes ont habité à l'est de la ligne Curzon et vivent dans la crainte de leur retour. Le général Morgan est d'avis qu'"il n'y a qu'une seule possibilité: déplacer totalement ces nouveaux apatrides. La solution n'interviendra jamais ici, en Allemagne, mais en dehors. C'est une affaire de politique mondiale, dont la Conférence de la paix aura à s'occuper. Tant que ce drame se jouera dans les trois zones d'occupation occidentales, l'Europe connaîtra les difficultés des minorités expatriées."

Notre enquête s'est poursuivie par une visite au général sir Philip Brading, G.B.E., Special Deputy Director de l'U.N.R.R.A., qui nous a exposé le travail des 5,000 employés de la grande oeuvre des Nations Unies. Ce personnel groupe des fonctionnaires de 48 nationalités, qui travaillent dans 2,700 camps.

Certaines équipes de l'U.N.R.R.A. arrivèrent dans le même temps que les troupes. Un quartier général de cet organisme est établi dans chaque district militaire. Le premier travail est de trouver et de rassembler les D.P.'s et ce que l'on nomme, par abréviation, les P.W.X., c'est-à-dire les anciens prisonniers de guerre.

"Il est pour ainsi dire impossible de grouper les Displaced Persons par nationalité, nous a déclaré le général Brading, car le gouvernement militaire n'a pas pu trouver à les loger: 40% des maisons sont détruites dans la zone britannique. Il fut donc nécessaire de créer des camps."

— Quels sont les sentiments de la population à l'égard des D.P.'s?

— Il est assez difficile de savoir ce que pensent les Allemands. Au début, ils furent hostiles aux fugitifs, qui bénéficiaient de meilleures rations qu'eux-mêmes. Terrifiés par certains actes de brigandage commis avant que nous eussions pu y mettre bon ordre, la population s'est calmée avec la création des camps. Ainsi le travail de l'U.N.R.R.A. fut apprécié par ceux qui eurent l'occasion de voir son oeuvre.

Mais c'est dans les camps que les difficultés les plus grandes nous attendent. Les tendances politiques des D.P.'s sont très différentes. Certains sont opposés au gouvernement de leur pays et, ne voulant pas rentrer chez eux, tentent d'en dissuader les autres. L'U.N.R.R.A. organisme éloigné de toute politique, surveille très attentivement cette propagande sournoise, car le système d'information des "personnes déplacées" est très développé, et tous attachent une importance considérable à une simple rumeur. Notre tâche actuelle est donc uniquement de veiller, de nourrir et de rapatrier.

— Et les Juifs

— Ils sont traités comme tous les autres, et habitent dans les casernes des gardiens de l'ancien camp de Belsen-Bergen.

— Le cas des Baltes sera-t-il bientôt résolu?

— C'est difficile à dire, car tous les pays qui occupent l'Allemagne n'ont pas encore admis l'absorption de ceux-ci par les Russes, qui n'ont ainsi pas d'autorité sur eux, mais ont simplement désigné des officiers de liaison.

Je voudrais maintenant dire en parole l'aide précieuse que le Don suisse nous a apportée. Chaque mois, nous tenons une conférence de toutes les sociétés auxiliaires de l'U.N.R.R.A. et vous pays s'y trouvent représentés. Mais notre tâche est encore immense, bien que nous ne nous occupions pas de tout des Allemands, mais seulement des D.P.'s et des P.W.X.

La dernière assemblée des Nations unies a recommandé de former un corps spécial pour remplacer l'U.N.R.R.A., qui devra cesser son activité à la fin de l'année. Cependant, un vote devra encore décider si nous arrêtons le 31 décembre 1946, comme cela avait été prévu, notre oeuvre de secours aux innocentes victimes de la guerre.

Les accords de Yalta ont prévu le rapatriement de force des Russes. Cette concession faite au maréchal Staline n'a pas été sans effrayer, — à tort ou à raison, même les officiers du plus haut rang de l'armée britannique d'occupation ne peuvent le dire, — les autres D.P.'s, qui craignent maintenant pour leur vie, leur dernier bien.

On ne pourra trouver de solution à ce problème dramatique pour la santé publique de l'Ouest européen (nous en expliquerons les incidences dans un prochain article) avant qu'une collaboration internationale sincère permette de dissiper les craintes ultimes des fugitifs.

A ce moment, mais à ce moment seulement, on pourra parler d'une reconstruction autre que matérielle. François-Achille ROCH (Tribune de Genève, 6/7 juillet).

Ce qui se passe en Yougoslavie

Un régime de terreur

Une lettre pastorale de Mgr Stepinac, archevêque de Zagreb, publiée dans La Liberté de Fribourg, d'après une émission de Radio-Vatican, peint un sombre tableau du sort des catholiques en Yougoslavie.

"Peut-on parler de paix, écrit Mgr Stepinac, lorsque les grandes puissances imposent leur volonté, par les armes et par la force, aux petites nations, tout en assurant qu'elles ne demandent rien à personne? Peut-on parler de paix quand une classe sociale s'arroge tous les droits, ne laissant aux autres d'autre perspective que celle d'une lente agonie? Est-ce la paix quand les intellectuels et les prêtres, la population des villes et des villages, et tous ceux en général, qui ne partagent pas les opinions des hommes au pouvoir, risquent la mort sans aucun jugement? Est-ce la paix quand on rend impossible l'activité de l'Eglise sous prétexte de la séparer de l'Etat?"

Combien mensongères sont les affirmations de ceux qui parlent de "liberté de la religion", et qui, en même temps, interdisent l'enseignement de celle-ci et imposent au peuple croate, contre sa volonté, le mariage civil! Ils insultent l'Eglise et assassinent les prêtres. Les condamnations de ces derniers n'ont aucun fondement légal. Peu importe, termine la lettre de Mgr Stepinac, que je me trouve un jour inscrit sur la liste des "criminels de guerre". S'il y a des misérables qui pensent pouvoir m'intimider, je leur dis qu'ils se trompent. Quel que soit mon sort, ma conscience restera tranquille."

Le Bulletin du groupe L'Europe libre écrit, d'autre part: Des lettres de religieux, qui parlent de Yougoslavie, relatent, toutes, la martyrologie du clergé catholique. Dans un hôpital des Soeurs de la Charité ont été vic-

times des communistes. Quatre ont été emprisonnées, "condamnées" à mort sans aucun fondement, et exécutées. Des Frères Trappistes ont été expulsés, et les Salesiens d'une maison déportés on ne sait où. Les uns après les autres, prêtres, religieux et religieuses, sont victimes d'attentats.

Mais l'Eglise catholique n'est pas la seule à souffrir. L'évêque orthodoxe Denis de Chicago, qui a décliné l'invitation du patriarche Alexis de se rendre à Moscou, déclare qu'un tiers du clergé orthodoxe yougoslave a été exterminé. Il reproche au patriarche de Moscou de s'immiscer dans les affaires yougoslaves "dans un but politique", comme, par exemple, en conférant aux prêtres serbes, des distinctions "non par l'entremise du Saint Synode de Belgrade, mais par celle des autorités politiques. Personne ne peut douter que pareille disposition ne soit pas seulement une immixtion dans les affaires d'une Eglise indépendante, mais aussi une tentative de la soumettre à l'Etat". L'évêque Denis déclare ensuite que les Eglises orthodoxe et catholique mènent un dur combat contre les attaques de l'Etat yougoslave.

C'est probablement à la suite de ce réquisitoire de l'évêque Denis, que le gouvernement de Tito a demandé son extradition en vue d'un procès pour "crimes de guerre".

Pour compléter ce résumé de la situation, que nous venons de donner d'après The Tablet du 25 mai, ajoutons que, selon les nouvelles récemment parvenues de Belgrade, plusieurs arrestations auraient été opérées parmi les personnes qui assistaient au sermon, prononcé par l'évêque anglais de Hertford à la cathédrale de Belgrade. La présence d'un évêque britannique donna lieu à de grandes manifestations pro-britanniques. On compte plus de 100 arrestations.

Situation des écoles catholiques en Autriche

De la France catholique, de Paris, numéro du 2 août:

Quand on considère la situation des écoles en Autriche, on se demande avec anxiété si ce malheureux pays ne va pas à un nouveau Kulturkampf après toutes les horreurs et les destructions des dernières années.

Voici les faits: En 1938, les nombreuses écoles catholiques d'Autriche, dont les collèges des Jésuites de Kalksburg et Feldkirch, célèbres bien au delà des frontières du pays et ceux des Bénédictins de Kremsmunster et Vienne furent fermées.

En 1945, les catholiques s'attendaient évidemment à ce que ces actes fussent déclarés nuls et l'injustice faite par le nazisme réparée. Ils ont été déçus. On a bien décrété que "les écoles privées" peuvent ouvrir de nouveau, mais:

— Les écoles normales d'institutrices catholiques furent exclues de cette mesure;

— On ne permit pas que les écoles privées catholiques passent en des mains nouvelles. Ainsi, le cardinal de Vienne voulait qu'une ancienne école primaire privée, jadis aux mains d'une Association de parents et supprimée par les nazis, fût rouverte par les Bénédictins de Schotten. Après une longue lutte, le président du Conseil académique de Vienne a décidé finalement que

l'école pourrait ouvrir, mais le secrétaire d'Etat a annulé la permission.

So l'autorisation officielle ne fut pas rendue aux écoles. On disait qu'elles devaient toutes le demander et qu'elles l'obtiendraient, lorsqu'une enquête détaillée et sévère aurait prouvé qu'en fait de locaux, de moyens matériels d'enseignement (les nazis avaient emmené tant de choses!), elles étaient au niveau des écoles d'Etat.

En outre, le Conseil académique de Vienne a prescrit une enquête afin de rechercher si "les écoles privées" en question répondaient effectivement à un besoin (les écoles catholiques ne peuvent suffire aux demandes d'inscription!) et si elles ne faisaient pas concurrence aux écoles d'Etat (ce qui est évidemment le cas pour chacune d'elles).

La plupart des écoles catholiques ont refusé de faire une demande et exigent simplement la réparation des torts faits par les nazis. Si bien qu'aujourd'hui, un an après l'écrasement du nazisme, la situation des écoles reste menacée.

Une école catholique avait demandé l'autorisation. L'inspecteur a donné un avis favorable. Les autorités ont renvoyé son rapport, ce qui n'empêcha pas l'inspecteur de se prononcer une seconde fois en

faveur de la demande. On lui renvoya de nouveau son rapport et faire court toujours.

Il y a quelques semaines, la situation est devenue plus critique encore. De hauts fonctionnaires académiques se sont prononcés contre toute espèce d'école privée. Les communistes et les socialistes ont demandé officiellement au Parlement l'école d'Etat unique et obligatoire (comme sous le nazisme).

Le Ministère de l'Education avait autorisé qu'on remette les crucifix supprimés en 1938. Le Conseil académique de la ville les a interdits et les protestations énergiques du cardinal, des parents et de la jeunesse ont pu le déterminer seulement à adoucir la mesure en la faisant suspendre pour les écoles chrétiennes confessionnelles libres. La huitième classe (équivalente à notre philo) d'une école d'Etat de la ville s'est prononcée pour le rétablissement du crucifix, à la suite d'un vote (donc très démocratiquement) et a commencé de sa propre initiative à dire la prière avant et après la classe (à l'inter-classe). Le Conseil académique a d'abord toléré puis interdit ces deux initiatives.

Les catholiques ne veulent pas de Kulturkampf, mais ils sont prêts à lutter si on veut leur prendre de force les droits les plus élémentaires de l'Eglise et des parents sur l'éducation chrétienne des enfants, droits qui sont garantis dans la constitution autrichienne comme des droits démocratiques fondamentaux.

P. B.

Changements à l'horaire des trains en fin de semaine

A l'occasion de la fin de semaine de la Fête du Travail, le Pacifique Canadien annonce plusieurs changements dans l'horaire de ses trains. Par exemple, le spécial du dimanche soir qui fait le service entre Montréal et Ottawa et vice versa a été remis au lundi soir, pour permettre aux voyageurs de rentrer chez eux à Montréal et à Ottawa, le lundi soir, 2 septembre, au lieu du dimanche. Ces trains partiront de Montréal à 6 h. 05 p.m. et d'Ottawa à 6 h. 45 p.m. heure solaire.

Les autres changements annoncés par le C.P. pour faciliter le mouvement intense du trafic-voyageurs le soir de la Fête du Travail comprennent la mutation du train du dimanche soir Sherbrooke-Montréal au lundi soir. Ce régulier du dimanche partirait donc de Sherbrooke lundi soir, à 6 h. 30, heure solaire. Dans les Laurentides, il y aura également quelques changements. Il y aura un spécial partant de Montréal, lundi à 5 h. p.m. et un autre spécial partant de Mont-Laurier à destination de Montréal, lundi à 6 h. 30 de l'après-midi, heure solaire. Le train qui part de Mont-Laurier à 7 h. du matin sera supprimé le jour de la Fête du Travail.

Les autres changements se rapportent aux trains faisant le service Montréal-Vaudreuil-Rigaud. Seize trains du dimanche seront transférés au lundi, pour permettre aux voyageurs de prolonger leur fin de semaine à la campagne.

Les militaires et leur ancien emploi

La tâche serait de beaucoup facilitée si certains vétérans communiquaient avec leurs anciens employeurs, dit M. Mitchell.

Ottawa, 31. (D.N.C.) — "La réintégration des ex-militaires dans l'emploi civil serait de beaucoup facilitée si certains vétérans, qui n'ont jamais communiqué avec leurs employeurs d'avant leur engagement au service militaire, le faisaient maintenant," dit M. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, dans une déclaration publiée hier.

Le ministre du Travail précise que plusieurs employeurs conservent encore des situations pour les vétérans qui ont quitté leur emploi afin de s'enrôler. Il n'y a pas de doute que beaucoup de ces ex-militaires ont été licenciés depuis quelque temps et que la période pour demander leur réintégration dans leur ancienne occupation civile est expirée, mais comme leurs employeurs ne savent pas que les vétérans ont été licenciés et qu'ils ne sont réellement plus éligibles à la réintégration, l'employeur n'a pas encore rempli la vacance, croyant que l'ancien employé se présenterait plus tard. Dans la plupart de ces cas, les ex-militaires se sont réintégré dans d'autres emplois civils. Si tout licencié de cette catégorie informait maintenant son employeur d'avant service qu'il ne veut pas être réintégré, plusieurs vacances seraient créées pour le placement d'autres vétérans, dit M. Mitchell.

De plus, le ministre souligne que beaucoup de vétérans, qui ont été licenciés depuis quelques mois, sont encore éligibles à la réintégration et que plusieurs retourneront sans doute à leurs employeurs un peu plus tard.

"On aiderait à stabiliser la bourse du travail si ces ex-militaires, qui ont encore droit à la réintégration, faisaient part à leurs employeurs de leur intention de retourner à leur service dès qu'ils auront pris leur décision, lors même que pour une raison quelconque ils ne retourneraient véritablement au travail pour quelques jours."

Le ministre signale que dans la loi sur la réintégration dans les

CE MANTEAU D'UNE SILHOUETTE NOUVELLE DÉGAGE UN ATTRAIT DISTINCTIF PROVOCATEUR D'ADMIRATION...

UNE VALEUR sans concurrence.

Mouton de Perse NOIR

Savant choix de peaux se drapant merveilleusement... ondulations superbes. Beauté et qualité supêmes. Un placement avantageux.

\$349

\$449 et \$549

Tous les modes d'achat autorisés par la Commission des Prix sont en vigueur ici.

Asselin ET SES FILS

1439, rue AMHERST — *FA. 3117
OUVERT JUSQU'A 6 H. P.M. LE SAMEDI

employés civils, un ex-militaire licencié au Canada peut demander sa réintégration dans les trois mois de sa libération, ou s'il est licencié outre-mer, dans les quatre mois de sa libération des forces armées ou de l'hospitalisation qui suit immédiatement son service. Puis, dans certains cas, quand une période de convalescence s'impose après la libération, il y a une disposition qui prolonge de six mois la période régulière qu'on accorde à un vétéran avant qu'il se rapporte à son ancien poste mais il devra se présenter au service national de placement, qui applique la loi avant de supposer qu'il a droit à une exten-

Où l'on s'habille bien

ERNEST MEUNIER
MARCHAND-TAILLEUR
894 Rachel est - FR. 9343-9850

Coupe spéciale à chacun

Usual "Valet Service" à votre disposition.

Encourageons de préférence ceux qui affichent cette carte.

ANTIKOR-LAURENCE

Enlève CORRS, VERDURES, DURILLONS, LIPPAGES, MONTRES, BOULIERS

FRANCO PAR LA POSTE

PHARMACIE LAURENCE 25

2001, rue St-Denis - HA. 7007

11c

Essayez El Pietto Londres

GRANDEUR NATURELLE

POUDRE TULIPE NOIRE

Une poudre délicatement parfumée qui reconstruit à votre peau son velouté naturel. Vous retrouverez un teint satiné et doux. Toutes les décolorations la redonnent.

Manufacturé, ainsi que le cigare populaire DOGGE, par J.-E. PIETTE & FRÈRES

4355 Drolet, Montréal - HA. 6718

TULIPE NOIRE DE CHENARD

BEURRE-OEUF-PROVISIONS

LOUIGNANT LIMITÉ

FRÈRES

BEURRE 43c

Première qualité

3475 rue ONTARIO EST
2928 rue MASSON
6312 rue ST-HUBERT
5195 rue ST-LAUREN
2634 av. MONT-ROYAL EST
1127 av. MONT-ROYAL EST
1374 rue ONTARIO EST
2309 rue ONTARIO EST
1584 rue STE-CATHERINE EST
4835 rue Wellington

CK. 21-335

FERMES LE SOIR A 6 HRS, vendredi à 7 hrs - Prix sujets à changement.

Téléphone: HARbour 6718

J.-E. PIETTE & FRÈRES

IMPORTATEURS

Thés, Cafés, Epices

4355, rue Drolet — MONTREAL

Achetez avec sécurité d'importateurs de confiance.

Retraites fermées

Cercles Locataires: jeudi 5 sept. - dim. 8 sept.
Chemins de Fer et Tramways: jeudi 12 sept. - dim. 15 sept.
St-Jeanne d'Arc - St-J-Baptiste de LaSalle: jeudi 19 sept. au dim. 22 sept.
Relations Industrielles: dim. 22 sept. au merc. 25 sept.
Voyageurs de Commerce (Section St-Royal): jeudi 28 sept. au dim. 29 sept.

VILLA SAINT-MARTIN

sous la direction des Pères Jéuites

Pour retenir une chambre, tél.: BY. 2866

TAILLEURS

JOLY

289, rue St-Catherine
MONTREAL

la marque de l'homme bien vêtu

CONSTIPATION

CE SOIR AU COUCHER

Une à deux tablettes

ROBOL

Résultat demain matin

25c la boîte

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée
1566 rue Saint-Denis
Montréal

Veillez m'envoyer un échantillon de ROBOL

Nom:

Adresse:

(D)

COMMERCE ET FINANCE

La situation des grains secondaires, inchangée

Les indices actuels font prévoir une demande un peu moins forte qu'il y a un an

Aucun changement sensible n'est en perspective dans l'approvisionnement en grains secondaires pour la campagne agricole 1946-47, d'après la revue trimestrielle de la situation des grains secondaires du Bureau Fédéral de la Statistique. Il est prévu que la situation plutôt resserrée du grain fourrager au Canada durant plusieurs mois sera considérablement améliorée au cours des prochaines semaines, lorsque les nouvelles récoltes d'avoine et d'orge fourragère seront disponibles.

Les rapports sur l'écoulement des grandes cultures dans les provinces des Prairies cette année indiquent que l'avoine et l'orge ont été sacrifiées afin d'augmenter les superficies de blé. L'étendue consacrée au blé est de 12 pour cent plus considérable que l'année dernière et les superficies en avoine et en orge sont de 11 et 9 pour cent moins étendues, respectivement, diminuant l'écoulement en avoine à son plus bas niveau depuis 1942 et celui de l'orge à son plus bas depuis 1941. La lumière des recommandations de la conférence fédérale-provinciale tenue à Ottawa en décembre dernier, les superficies de grains secondaires n'ont pas atteint le but proposé. L'écoulement de l'avoine dans les provinces des Prairies est d'environ 5 pour cent inférieur aux recommandations et l'orge de 17 pour cent.

L'état des grains secondaires était beaucoup meilleur le 31 juillet l'année dernière qu'à la même date cette année, à cause de l'écoulement réduit de l'avoine et de l'orge, il ne semble pas qu'il se soit suffisamment amélioré pour justifier une estimation de production de ces cultures sensiblement différente de celle de 1945. Le temps sec du début de la saison dans certaines régions du Manitoba et de la Saskatchewan, a retardé la germination.

Nos achats de machines industrielles

A la tête des importations du premier semestre. — La diminution des achats de Matériel de guerre a causé 78 pour cent de la diminution totale sur les chiffres de la période correspondante de 1945.

La machinerie autre que celle requise par l'agriculture, a été à la tête de la liste des importations de marchandises durant le premier semestre de l'année courante, suivie de près par la houille, le coton et le pétrole. Les importations du premier semestre de cette année ont valu \$879.9 millions, vis-à-vis de \$798.7 millions pour la période correspondante de l'année dernière, et de \$751.0 millions pour les douze mois de 1939.

Les chiffres publiés par la Division du commerce extérieur du Bureau fédéral de la statistique montrent un certain nombre de grosses augmentations et diminutions par rapport aux six premiers mois de 1945. Pour ce qui regarde les premiers, il y a eu une diminution de \$63.6 millions dans le matériel de guerre, ce qui représente 78 pour cent de la différence entre la valeur des importations de cette année et celle de la période correspondante de 1945.

La fin de la guerre signalée par des augmentations

De grosses augmentations ont été signalées dans les articles suivants: machines autres qu'agricoles, automobiles de tourisme, argile et ses produits, houille, verre et verrerie, pétrole, divers minéraux non métalliques, divers produits chimiques, appareils de ménage et personnels, réfrigérateurs et pièces, instruments de musique, fourrures, lin, chanvre et juste, papier, livres et imprimés. Cette situation est le résultat de la fin des hostilités et de la reprise d'un commerce plus normal, plusieurs des marchandises mentionnées ci-dessus n'étant plus soumises aux rigoureux contrôles du temps de guerre.

Des augmentations considérables ont été remarquées dans les articles suivants: thé, minéral de fer, pièces fondues et forgées, moteurs et chaudières, pièces d'automobiles, appareils de radio et sans-fil, divers métaux non ferreux, vaisseaux et embarcations, véhicules autres que ceux fabriqués en fer, avions et pièces de toutes sortes. Bien que la fin des hostilités ait exercé une certaine influence sur la situation les troubles industriels aux Etats-Unis, qui ont réduit la production, peuvent être regardés comme responsables de la diminution dans des articles comme le minéral de fer, les moulages et pièces forgées en fer et les pièces d'automobile. Nous n'avons pas sous la main l'explication de la grosse diminution de la valeur du thé importé au Canada, quoique des gens affirment que l'en a profité du fait que le café était en plus gros approvisionnement. Il y a lieu de remarquer qu'il y a eu une augmentation de \$6.5 millions dans la valeur des importations de café et de chicorée, vis-à-vis d'une diminution de \$6.9 millions dans celle des importations de thé.

Nouvelles raisons sociales

Les sociétés et les compagnies récemment enregistrées

- Sani-Foot Enrg. Albert Laforest.
- Garage Jacques Carlier, Hervé C. Barry et Raymond Steinhilber.
- Sportopies. Albert Miller, Tracy S. Ludington.
- Miss Modes Reg'd. Peter Blitstein, Joe Shackett.
- Atomic Importing Co. Harry Sacharen.
- Roxy Fish and Chips. Dame Agota Strakauskas Grinits.
- Allied Dress. D. A. Janusz, Herman Bornstein, Otto Kerbs.
- Plastex Canada Reg'd. Jacob B. Block, Harry Friedman, Irving Sweig.
- Royal Refrigeration Reg'd. Patrie Ross.
- Parkdale Canadian Foot-Wear Products. A. Benjamin Cummings.
- Bluey Cafe, Irving Freedman.
- Progress Radio Service. John Zalmanovitch.
- Indoor Cleaning Reg'd. Romeo Brisebois, Roland Pérusse.
- Snowdon Fur Manufacturing. Sidney Fishman.
- The Corner Store. Osher Levine, Donnell Levine.
- Harlo Sales Co. Harold Wahl, Louis Wiseman.

Abondance de pêches

Il s'offre actuellement sur les marchés canadiens des centaines de milliers de paniers de pêches venant des vergers de l'Ontario et de la Colombie canadienne. La récolte

de l'Ontario cette année est évaluée à 1,566,000 boisseaux, soit environ 350,000 boisseaux de plus qu'en 1945 et environ 548,000 boisseaux de plus que la moyenne décennale; celle de la Colombie est évaluée à 670,000 boisseaux, soit 206 pour cent de plus que la récolte moyenne décennale, qui est de 219,000 boisseaux.

Grâce à l'augmentation, récente de la ration de sucre, il sera possible de fabriquer plus de conserves de pêches qu'il n'avait été possible de le faire en ces dernières années, aussi bien à la maison que dans les conserveries commerciales. Les pêches exigent moins de sucre lorsqu'elles sont mises en conserves que tout autre fruit. Elles peuvent être servies de différentes façons sur le menu sous forme de fruits frais ou peuvent être marinées ou converties en marmelade.

De tous les fruits produits, aucun n'est plus succulent ni meilleur pour la santé que les pêches. Les pêches canadiennes ont un goût et une qualité incomparables. Elles seront offertes en abondance et à prix raisonnables d'ici la fin de septembre. Elles se vendent au Canada par catégorie. Les catégories par ordre de qualité et de grosseur sont les suivantes: Select No 1; No 2 ou domestiques, et No 3. La marque de catégorie est clairement indiquée sur le panier ou autre contenant.

Augmentation dans la production des poussins

En attendant le rapport complet sur les opérations des couvoirs approuvés au Canada, qui donnera tous les derniers chiffres, nous avons le rapport sur la situation des couvoirs pour la période finissant le 30 juin 1946, publié par la Division des bestiaux et des volailles du ministère fédéral de l'Agriculture, et qui contient plusieurs faits intéressants. La production évaluée de poussins au Canada à venir au 30 juin accuse une augmentation d'environ 23 pour cent sur celle de la même période en 1945.

La production de poussins, par province, est évaluée comme suit pour la période: Colombie canadienne, 7,146,477, en augmentation de 29 p.c. sur 1945; Alberta, 5,711,423, en augmentation de 16 p.c.; Saskatchewan, 5,948,378, en augmentation de 21 p.c.; Manitoba, 8,892,117, en augmentation de 14 p.c.; Ontario, 19,153,812, en augmentation de 31 p.c.; Québec, 8,613,958, en augmentation de 16 p.c.; Nouveau-Brunswick, 1,290,255, en augmentation de 16 p.c.; Nouvelle-Ecosse, 1,817,595, en augmentation de 35 p.c.; Ile du Prince-Edouard, 506,822, en augmentation de 8 p.c.

La production de poussins en juin 1946 a été de 65.5 pour cent supérieure à celle du même mois en 1945. Au Nouveau-Brunswick, il s'est produit 386,624 poussins contre 110,484 en juin 1945, soit une augmentation de 250 p.c.; la Saskatchewan a enregistré une augmentation de 99 p.c.; la Colombie canadienne, de 92 p.c.; l'Alberta, 85 p.c.; la Nouvelle-Ecosse, 71 p.c.; le Québec, 68 p.c.; le Manitoba, 49 p.c.; l'Ontario, 43 p.c.; l'Ile du Prince-Edouard, 28 p.c.

Tunnel pour les vaches laitières

L'Australian News signale qu'une laiterie moderne complétée dernièrement à Whyalla, dans le Sud de l'Australie, a été munie d'un tunnel muni d'éventails soufflant l'air à 50 milles à l'heure. On habitude les vaches à passer à travers ce tunnel pour se rendre directement aux trayeurs mécaniques placés dans une vacherie en béton. Le vent du tunnel enlève toutes les mouches sur les vaches, de sorte que la traite peut être faite confortablement.

Vous aussi

... vous pouvez avoir votre maison. Toute personne qui a besoin d'argent pour bâtir à Montréal doit s'adresser à nous. Nous faisons une spécialité des prêts hypothécaires depuis nombre d'années. HA. 3091. Nos renseignements sont donnés gratuitement.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

HA. 3091
41 ouest, Saint-Jacques
Montréal.

Société Nationale de Fiducie

HA. 3091
41 ouest, Saint-Jacques
Montréal.

Tunnel pour les vaches laitières

L'Australian News signale qu'une laiterie moderne complétée dernièrement à Whyalla, dans le Sud de l'Australie, a été munie d'un tunnel muni d'éventails soufflant l'air à 50 milles à l'heure. On habitude les vaches à passer à travers ce tunnel pour se rendre directement aux trayeurs mécaniques placés dans une vacherie en béton. Le vent du tunnel enlève toutes les mouches sur les vaches, de sorte que la traite peut être faite confortablement.

Le congrès des Chambres de commerce du Saguenay

Il s'est tenu hier à Chicoutimi — Une causerie de M. Antonio Talbot sur la voirie et le tourisme — Résolutions

Chicoutimi, 31 (D.N.C.) — Le Congrès Régional des Chambres de Commerce du Saguenay et les fêtes du 25e anniversaire de la Chambre de Commerce de Chicoutimi qui avaient lieu ici en même temps que le congrès, ont remporté le plus grand succès. Le banquet réunit hier soir, à l'Aréna, plus de cinq cents convives venus de toutes les parties de la région depuis Dolbeau jusqu'à la Baie des Ha' Ha' M. Antonio Talbot, ministre de la Voirie, a prononcé, sur la voirie et le tourisme, une conférence qui est une véritable directive pour l'organisation définitive en vue de recevoir les milliers de touristes qui afflueront au Saguenay dans un couplet d'années, lorsque la nouvelle route de Québec à Chicoutimi sera terminée. Le ministre a demandé de consacrer à la préparation du tourisme une bonne partie de nos activités d'ici deux ans. Appuyant M. Talbot avait fait une revue des améliorations apportées à nos routes dans toute la région et il avait donné de nouveaux détails sur la route de Québec présentement en construction. Le conférencier avait aussi félicité hautement les Chambres de Commerce pour leur beau travail.

M. Talbot avait été présenté par M. Arthur Tremblay, président de la Chambre de Commerce de Chicoutimi, qui présidait le repas. La bienvenue avait été souhaitée, au nom de la ville, par le maire Georges-H. Smith. Les remerciements ont été faits par M. Albert Néron, administrateur régional pour un 3e terme. Au cours de la soirée, M. J.-G. Lamontagne, journaliste, président du comité d'organisation, a donné une causerie sur l'histoire et les activités de la Chambre de Commerce de Chicoutimi depuis un quart de siècle.

Les convives ont eu le plaisir d'entendre quatre pièces jouées par Arthur LeBlanc, éminent violoniste canadien, qui a recue hier soir une véritable ovation. M. LeBlanc avait réservé pour les fêtes d'ici la première mondiale d'un concert de positions: *Rêve de Jeune Fille*, dédiée à la jeune fille canadienne-française. C'est une pièce d'un charme exquis.

Au cours de la journée, une réunion de comité avait été tenue le matin, sous la présidence de M. J.-Augustin Fortin, de Chambord, et l'assemblée générale des Chambres, dans l'après-midi, sous la présidence de M. J.-A. Néron, de brèves allocutions avaient été prononcées par M. J.-A. Néron, Edgar Genest, président de la Chambre de la province, P.-E. Poirier, ancien président, Antoine Marcotte, député de Roberval.

On remarquait aussi au congrès la présence de M. Paul-Edmond Gagnon, député fédéral de Chicoutimi, de M. Depoza, commissaire canadien en Amérique du Sud, M. J.-A. Néron a été réélu administrateur régional, M. Givé Bradet, administrateur adjoint, et M. J.-G. Lamontagne, secrétaire.

Résolutions

Les principales résolutions demandent: Le maintien de la prime aux producteurs de lait; un représentant diplomatique du Canada au Vatican; une réduction de l'impôt sur le revenu, avec exemption de \$1,200 pour les célibataires et \$2,400 pour les personnes mariées; une plus large publicité pour la région au point de vue touristique; la divi-

Cité de Montréal

— Emission de conversion 1946 —

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Cité de Montréal (ci-après appelée «la Cité») demande par les présentes des soumissionnaires pour l'achat de \$2,000,000 montant en principal de ses obligations en série (payables en monnaie légale du Canada) d'ici le 1er septembre 1946 et échéant par versement le 1er novembre des années 1947 à 1967 inclusivement, 1960 et 1971 à 1974 inclusivement, (ci-après appelées «les obligations»), devant être émises conformément au règlement No 1869.

Les soumissionnaires doivent être pour l'achat de toutes les obligations et dans le cas d'une soumission faite par un groupe de soumissionnaires, ces derniers s'engagent conjointement et solidairement. Chaque soumissionnaire doit être fait sur une formule insérée dans une enveloppe, les deux devant être fournies par la Cité, et doit être porté au bureau du Comité exécutif, Hôtel de Ville, Montréal, P.Q., Canada, avant 11 heures du matin, heure avancée de l'est, le 9 septembre 1946.

Les soumissionnaires doivent spécifier le prix à payer à la Cité pour toutes les obligations, ce prix ne devant pas être moindre que 97.5% du montant total en principal de ces obligations et l'intérêt couru à compter du 1er septembre 1946 jusqu'à la date de livraison des obligations, cette date devant être le 20 septembre 1946, ce paiement devant être fait en monnaie légale du Canada à Montréal et la livraison devant se faire dans les cités de Montréal, Québec et Toronto.

Chaque soumissionnaire doit être accompagnée d'un chèque ou de chèques visés d'un montant total de \$1,377,000, constituant le dépôt de 68 1/2% du montant en principal des obligations, payable à Montréal en monnaie légale du Canada et émis à l'ordre de la Cité.

Des copies du règlement No 1869, la formule de soumission, l'enveloppe de soumission et les renseignements relatifs à la situation financière de la Cité peuvent être obtenus, sur demande, du greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal.

Toutes les soumissions seront ouvertes par le Comité exécutif à une séance tenue à l'Hôtel de Ville, Montréal, P.Q., Canada, à 11 heures du matin, heure avancée de l'est, le 9 septembre 1946. Chaque soumissionnaire peut être représenté à l'ouverture des soumissions, subordonné à ce qu'il ait déposé le 9 septembre 1946, de retourner ou de refuser les soumissions, la Cité acceptera la plus haute soumission pour la totalité des obligations. Les soumissions seront acceptées ou refusées avant 11 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 9 septembre 1946. Si deux soumissions ou plus spécifient des prix identiques, qui soient les plus élevés soumis, le Comité exécutif peut accepter l'une quelconque de ces soumissions. Si une soumission n'est pas acceptée, le Comité exécutif retournera immédiatement au soumissionnaire le chèque ou les chèques déposés avec cette soumission. Si une soumission est acceptée, le chèque ou les chèques déposés par le soumissionnaire ad-judicataire seront retenus, sans intérêt, en accompli du prix d'achat des obligations.

La Cité paiera toutes les dépenses de préparation, d'émission, d'exécution et de livraison des obligations temporaires et définitives, et d'échange des obligations temporaires contre les obligations définitives, et fournira tous les documents requis pour établir la validité de l'émission, et l'autorité en vertu de laquelle la Cité fait cette émission, et fournira tous les états financiers et autres renseignements nécessaires relatifs à l'offre au public des obligations au Canada.

A la demande de la Cité, MM. Howard, Holden, Hutchinson, Cliff, Meredith et Balfour ont été nommés examinateurs; les actes ayant trait à l'émission, et à la vente des obligations, afin d'être préparés à décider les questions liées pour le soumissionnaire adjudicataire. Les soumissionnaires possibles peuvent consulter ces avocats sur toutes les questions liées. Les honoraires et déboursés de MM. Howard, Holden, Hutchinson, Cliff, Meredith et Balfour doivent être payés par le soumissionnaire adjudicataire.

LA CITÉ DE MONTRÉAL,
J.-A. Monseau,
greffier de la Cité.

Cartes professionnelles

MEDECIN

Tél. CR. 9958

Tous les jours: 2 à 4 p.m.
Excepté samedi et dimanche.
Soir: 7 à 9 p.m.
Lundi - Mercredi - Vendredi

Docteur Alfred Adam

6780 ST-DENIS

Spécialités
RHUMATISME
DESINTOXICATION MONTREAL

Dr Maxime Brisebois

L.G.M.C. P.R.C.S.C.

De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies vénériennes, maladies
urinaires, digestives, circulatoires

1705 Montreuil 252 816 Sherbrooke est

AVOCATS

Rés. 401 boul. St-Joseph DO. 8017

GUY ROBERT

AVOCAT

Edifice TRANSPORTATION

132 ouest, rue Saint-Jacques PL. 5069
Montréal

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.

VANIER & VANIER

AVOCATS

37 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harbour 2841

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

HA. 6544

J.-A. MESSIER, O.D.

OPTOMETRISTE

Spécialité: Examen de la vue —
Ajustement de verres de contact.

PHANEUF & MESSIER

1767 Saint-Denis — Montréal

Examen, des yeux
Réparation de lunettes
Service postal

Léo-Paul TROTTIER, O.D.

OPTOMETRISTE ET OPTICIEN

1858 est. av. Mont-Royal - FU. 1658

PSYCHOLOGUE

GILLES YVON MOREAU

DOCTEUR EN PSYCHOLOGIE
Spécialité: ORIENTATION
Consultation sur rendez-vous

4184 Parc LaFontaine — CH. 2482

niche: une législation sur le blé; l'intervention des autorités civiles, religieuses, ainsi que des employeurs et unions ouvrières pour le rétablissement de la paix industrielle; la nomination d'un Canadien français à la présidence de la Commission d'Assurance-Chômage.

Des remerciements spéciaux ont été adressés à la ville de Chicoutimi, à la Centrale, à Price Brothers, aux souscripteurs, à Radio-Canada et autres.

Le Brésil dévalue le dollar des E.-U.

Afin d'enrayer l'inflation — A cause des difficultés d'obtenir des marchandises à l'étranger, il y a de gros soldes créditeurs

Rio de Janeiro. — Des ordres ont été donnés par le Ministère brésilien du Contrôle du Crédit et de la Monnaie, le 30 juillet 1946, de réduire de nouveau le taux de vente libre du dollar des Etats-Unis. Ce taux avait été abaissé de 20.10 à 19.53 cruzeiros le 22 juillet 1946, de sorte qu'il est maintenant réduit à 18.96 cruzeiros. En même temps, la taxe de trois pour cent levée auparavant sur les transactions en devises a été abolie. Le nouveau taux de vente veut dire une amélioration de transactions d'importation, tandis que le taux d'achat pour les lettres d'exportation reste inchangé, à 18.74 cruzeiros. Jusqu'à un certain point au moins, la présente modification des taux monétaires de l'importation signifie un effort pour empêcher le coût de la vie de monter davantage.

Difficultés d'obtenir des importations

La situation monétaire au Brésil aux mois d'avril, mai et juin est restée ferme, avec une augmentation à l'étranger des soldes comme résultat de l'excédent des exportations. Le dernier bilan publié par la Banque du Brésil montrait que son solde créditeur net le 31 mai 1946 avec les correspondants étrangers était de \$304,000,000, au lieu de \$285,000,000 le 30 avril. Ses engagements à longue échéance s'élevaient à quelque \$152,000,000 ce qui, déduction faite des soldes courants à l'étranger, laissait une balance nette de \$152,000,000. Ceci dénote une augmentation de \$20,000,000 sur le chiffre du mois précédent, et résulte des présentes difficultés d'obtenir des marchandises à l'étranger. On continue à fournir des devises

Cartes d'affaires

AUTOMOBILES

Remise au point
du moteur
Ignition — Carburateur — Electricité — Batterie — Moteur électrique.

Lachine

Auto Electric

1125, rue N.-Dame, Lachine Zone 8 189

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location.
Ventes de dactylographes
Machines à chèques, etc.
Assortiment complet de
papier carbone et rebans
Accessoires de bureau.

Canada Dactylographe Enrg.

44 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. Harbour 6968 R.-T. Armand

Royal — Remington — Underwood — L. C. Smith, Corona
Silencieux, régleur et
portatif. Protectors
de chèques, calculateurs,
duplicateurs, machines
à additionner. Vente
et service. Echange,
location achat

N. MARTINEAU & FILS

1019 rue BLEURY RE. 2318
(entre Vitré et LaSalle) RE. 2319

ENCADREURS

WISINTAINER & FILS

908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS

Montures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2264

FONDERIE

CLairval 3855 2430 VILLE-MARIE
MONTREAL 4

FONDERIE MELANSON

FONTE GRISSE
Pièces de fonte, de bronze, de cuivre
et d'aluminium.

MONTREAL 4

IMMEUBLE

Domicile: HA. 0983
1270, rue Berri

HENRY-L. AUGER & Fils

Immeuble — Assurances générales
1270, RUE BERRI — Tél. HA. 0983

J.-A. CHAMPAGNE

Immeuble — Perception de loyers

794 Canning - Tél. WI. 4988

LAITERIE

CR. 6988-2599 Holt ROSEMONT
LAITERIE

Rosemont

Laiterie canadienne-française
A. PATENAUDE, propriétaire.

EXTERMINATEUR

Le Nouveau Meurtrier

Détruit la vermine de toutes sortes.
LABORATOIRE:
4166 St-Denis — MA. 2597

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

BOYER LIMITEE

Spécialités: meubles et matelas sur
commande ainsi que réparations.
Estimés, gratuits sur demande

3888 Henri-Julien PL. 1118

pour les remises de profits, de dividendes, etc., et jusqu'au début de juin \$4,250,000 ont été distribués dans ce but. De ce total 70 pour cent est allé aux solliciteurs de dollars, tandis que le reste a servi aux remises en sterling et en autres monnaies.

Aliments favorisant la croissance

— Les mamans qui s'intéressent à la santé et au développement de leurs enfants s'assurent que tous bébés comme à Jolicoens, mangent les aliments dont leur jeune corps a besoin. Le ministère de la santé nationale et du bien-être social signale qu'en aucun temps de l'existence un bon mode de vie n'est aussi essentiel que durant les premières années, les années de formation, et que, de l'enfance à l'âge adulte, il faut manger les meilleurs aliments.

Cartes d'affaires

AUTOMOBILES

Remise au point
du moteur
Ignition — Carburateur — Electricité — Batterie — Moteur électrique.

Lachine

Auto Electric

1125, rue N.-Dame, Lachine Zone 8 189

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location.
Ventes de dactylographes
Machines à chèques, etc.
Assortiment complet de
papier carbone et rebans
Accessoires de bureau.

Canada Dactylographe Enrg.

44 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. Harbour 6968 R.-T. Armand

Royal — Remington — Underwood — L. C. Smith, Corona
Silencieux, régleur et
portatif. Protectors
de chèques, calculateurs,
duplicateurs, machines
à additionner. Vente
et service. Echange,
location achat

N. MARTINEAU & FILS

1019 rue BLEURY RE. 2318
(entre Vitré et LaSalle) RE. 2319

ENCADREURS

WISINTAINER & FILS

908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS

Montures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2264

FONDERIE

CLairval 3855 2430 VILLE-MARIE
MONTREAL 4

FONDERIE MELANSON

FONTE GRISSE
Pièces de fonte, de bronze, de cuivre
et d'aluminium.

MONTREAL 4

IMMEUBLE

Domicile: HA. 0983
1270, rue Berri

HENRY-L. AUGER & Fils

Immeuble — Assurances générales
1270, RUE BERRI — Tél. HA. 0983

J.-A. CHAMPAGNE

Immeuble — Perception de loyers

794 Canning - Tél. WI. 4988

LAITERIE

CR. 6988-2599 Holt ROSEMONT
LAITERIE

Rosemont

Laiterie canadienne-française
A. PATENAUDE, propriétaire.

EXTERMINATEUR

Le Nouveau Meurtrier

Détruit la vermine de toutes sortes.
LABORATOIRE:
4166 St-Denis — MA. 2597

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

BOYER LIMITEE

Spécialités: meubles et matelas sur
commande ainsi que réparations.
Estimés, gratuits sur demande

3888 Henri-Julien PL. 1118

REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques
sur automobiles
Service, vente et réparations
de moteurs, démarreurs,
transformateurs, radios

4330 PAPIEREAU
AM 2141

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA

Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

Le Service National de Placement Prête son aide

Plus de 200 bureaux sont établis par tout le Dominion afin de répondre aux besoins des employeurs et des travailleurs.

Si vous avez besoin d'un employé ou s'il vous faut un emploi, souvenez-vous du Service national de placement. Ses services vous sont offerts et gratuitement.

Il existe des emplois comme aides agricoles dans plusieurs endroits du Canada. Si vous êtes apte à remplir cet emploi, adressez-vous au bureau national de placement le plus rapproché.

Servez-vous de votre Bureau de Placement

Lisez les "Nouvelles du placement" publiées dans les journaux et contenant la liste des emplois offerts par le bureau national de placement.

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

MINISTRE FEDERAL DU TRAVAIL

Humphrey MITCHELL,
Ministre du Travail.

A. MacNAMARA,
Sous-ministre.

Les honneurs ont été partagés hier, à Toronto

Jean-Pierre Roy gagne mais Gabbard perd

Les Roux de Montréal ont joué deux parties hier contre les Leafs à Toronto et les champions de la Ligue Internationale sortent victorieux dans la toute finale alors que Jean-Pierre Roy mit un autre gain à son crédit lorsque le club de Clay Hopper l'emporta sur les représentants de la Ville Reine par le compte de 10 à 7 après que John Gabbard ait perdu la première partie par 4 à 3 en onze manches.

Herman Franks s'est infligé une blessure à un doigt après qu'il eut été atteint par un "foul" et il a été forcé de céder sa place à Dixie Howell. Il est fort probable que Franks devra être inactif durant une dizaine de jours.

Marven Rackley s'est rapproché du record des buts volés détenu par le regretté Walter Cazen. En effet, il a volé ses 59ème et 60ème buts de la saison et il devra compter 14 autres larcins durant les 14 dernières joutes de Roux.

Les Roux termineront leur série avec les Leafs cet après-midi et demain les champions du circuit Shaughnessy seront de retour à Montréal et ils inaugureront une nouvelle série contre les Bisons de Buffalo avec deux parties à l'affiche.

Les résultats des joutes d'hier:

MONTREAL	AB	P	C	R	A
Tatum, 1b	4	1	12	1	
Robinson, 2b	3	0	4	6	
Rackley, cg	6	1	2	1	0
Riggs, 3b	4	0	1	2	3
xKehn	0	0	0	0	0
Jorgensen, ac-3b	5	1	3	1	3
Franks, r	1	0	0	0	0
Howell, r	4	0	3	0	0
Durrett, ed	4	0	1	2	0
Naylor, cc	4	0	1	5	0
Gabbard, 1	4	0	0	0	0
Campanis, ac	0	0	0	0	0
Total	38	3	10	31	14

TORONTO	AB	P	C	R	A
Steiener, 2b	6	2	3	5	4
Richmond, 3b	6	0	4	1	1
Houck, cg	6	0	3	0	3
Knickerbocker, cc	5	0	1	3	1
Habe, cc	1	0	0	0	0
Aderholt, cd	4	0	2	5	0
Wallasa, ac	6	1	1	12	0
Konopka, 1b	4	0	1	3	4
Camelli, r	5	1	1	1	3
McCahan, 1	5	1	1	1	3
Total	46	4	16	33	17

Erreurs: Howell, Steiner. Points produits par Riggs, Jorgensen, Houck, 2; Richmond, 2; Howell. Dons-butts: Jorgensen, Wallasa, Steiner, Riggs, Camelli, Houck, Konopka. Trois-butts: Jorgensen 2, Durrett, Richmond. Buts volés: Tatum, Rackley, Sacrifices: McCahan, Knickerbocker à Richmond; Wallasa, Steiner à Konopka. Laissez sur les buts: Montréal 6; Toronto 21. Buts sur balles de McCahan 4; Gabbard 9. Retires au bâton, par Gabbard 3; McCahan 1. Arbres: Fellerski, Tatter et Van Straffen. Temps 2:38.

DEUXIEME PARTIE
Montréal... 006012100—10 14 8
Toronto... 010621003—7 11 3
Roy et Ferrell; Besse, Brown, Simonds et Erautt, Camelli.

Dans la ligue Internationale

Joutes d'hier soir:
Première partie:
Baltimore... 3100002—2 6 2
Newark... 3000000—3 7 1
Roche, Podgajny 1, et Kahn; Molcombe, Mustakis et Deiningner.

Deuxième partie:
Baltimore... 000300010—4 6 0
Newark... 0110000—3 8 0
Webber et Follar; Peek et Berra. Coup de circuit: Lollar, 4e (2e sur les buts).
Jersey City... 020000010—3 8 1
Syracuse... 0000010021—4 9 0
Andrews et Grasso; Harris, Polivka 10 et Just.
Rochester... 110020305—12 18 1
Buffalo... 200100010—4 12 0
Gardner et Hockenberry; Appleton, Eaton 7 et Yount.

Les raquetteurs à Sherbrooke

Le Comité International du Sport de la raquette aura sa réunion annuelle samedi prochain, le 31 août, à Sherbrooke, au chalet du Club Le Belmont, à 3 h. 30 p.m. Le soir il y aura réunion des ex-présidents au même endroit.

C'est à cette assemblée que seront discutés les projets d'organisation des futurs événements concernant les congrès, conventions nationales, courses, marches, etc., pour la prochaine saison d'hiver.

Tous les directeurs des deux bureaux de direction des unions sont invités à être présent, afin d'établir un programme sportif bien défini et intéressant pour les raquetteurs et leurs amis.

Afin de rendre le séjour des délégués des plus agréables, l'Association locale des Raquetteurs de Sherbrooke organise pour samedi soir une réception pour tous les délégués et leurs compagnes. Le dimanche après-midi il y aura une partie de balle-molle entre l'équipe intermédiaire du Club des Raquetteurs et Laurier Inc. de Montréal, qui a tant fait parler d'elle cet été et le Club Savard de Sherbrooke qui occupe la deuxième position dans la ligue des parcs de cette ville.

Les Red Sox et les Phillies sont vainqueurs

La plupart des clubs des ligues majeures étaient inactifs hier, mais les Red Sox de Boston avaient à faire face aux Athlétiques de Philadelphie dans un programme double, à Boston. Les meneurs de la Ligue Américaine ont pu augmenter leur avance en tête de ce circuit en enregistrant deux autres victoires pour porter leur avance à 13 parties et demie sur les Yankees de New-York, leurs plus proches adversaires.

Grâce à la brillante tenue des lanceurs Tex Hughson et Jim Bagby, les Red Sox de Boston ont défait les Athlétiques de Philadelphie par 6 à 0 et 6 à 2. Dans la joute initiale de ce programme double, le fameux Hughson a limité les joueurs de Connie Mack à quatre coups sûrs seulement, pour remporter sa 15e victoire de la saison, tandis que ses coéquipiers cogèrent neuf fois en lieu sûr aux dépens des lanceurs Buddy Knerr et Fagan.

Les joueurs de Joe Cronin s'assurèrent de la victoire dans la 5e manche, alors qu'ils croisèrent le marbre à cinq reprises. Durant la 2e partie, le 1er but Rudy York cogna son 15e coup de circuit de la saison, pour assurer la victoire à Jim Bagby qui n'alloua que cinq coups sûrs à ses adversaires.

Las de Pentanguishene, Ont., Phil Marchildon, ne donna que 9 coups sûrs à ses rivaux et il dut encaisser son 13e échec de la saison. Le dur frappeur Ted Williams fut tenu en respect et il n'obtint aucun coup sûr durant les deux joutes, bien que dans la 6e manche de la première partie, le voltigeur Elmer Valo, lui vola un coup de circuit, en faisant un arrêt sensationnel près des estrades.

1ère partie:
Philadelphie... 000000000—0 4 0
Boston... 10050000x—6 9 0
Knerr, Fagan et Desautels; Hughson et H. Wagner.

2ème partie:
Philadelphie... 002000000—2 5 2
Boston... 01000221x—6 9 0
Marchildon et Rosar; Bagby et Partee.

LIGUE NATIONALE

Dans la Ligue Nationale, une seule joute fut à l'affiche, et dans celle-ci les Phillies ont eu raison des Giants par le compte de 4 à 3.

Philadelphie... 200100010—4 11 2
New-York... 001000020—3 7 1
Schanz et Semnick; Budnick, Abernathy, Schumaker, Thompson et Cooper.

Le club Joliette s'est retiré

Le président J.-U. Légaré, de la ligue de baseball intermédiaire des Parcs, a annoncé hier soir, que le club Joliette se retirait des cadres de la ligue. On se souvient que dimanche dernier, le Joliette a triomphé des Marchands de l'Est par 14 à 1 pour prendre une avance d'une partie dans la série semi-finale pour le championnat de la ligue.

Toutefois, les Marchands de l'Est avaient protesté au sujet de la victoire du Joliette parce que ce dernier club alignait un joueur du nom de Laurent Hébert. Apparemment, Hébert n'a pas joué 3 parties durant la saison régulière et par conséquent n'avait pas le droit de s'aligner.

Le président Légaré constata la situation de Hébert et contremaître la partie de dimanche dernier. Le Joliette décida alors de se retirer de la ligue.

Maintenant, les Marchands de l'Est gagnent la série par défaut. Ils rencontreront donc en finale de 3 de 5 le puissant Jardin Botanique dans une série qui débutera dimanche prochain, à 3h. 15 précises, sur le terrain du Jardin Botanique. Thériault sera probablement opposé à Paul Roy au monticule.

Le club Joliette s'est retiré

Le président J.-U. Légaré, de la ligue de baseball intermédiaire des Parcs, a annoncé hier soir, que le club Joliette se retirait des cadres de la ligue. On se souvient que dimanche dernier, le Joliette a triomphé des Marchands de l'Est par 14 à 1 pour prendre une avance d'une partie dans la série semi-finale pour le championnat de la ligue.

Toutefois, les Marchands de l'Est avaient protesté au sujet de la victoire du Joliette parce que ce dernier club alignait un joueur du nom de Laurent Hébert. Apparemment, Hébert n'a pas joué 3 parties durant la saison régulière et par conséquent n'avait pas le droit de s'aligner.

Le président Légaré constata la situation de Hébert et contremaître la partie de dimanche dernier. Le Joliette décida alors de se retirer de la ligue.

Maintenant, les Marchands de l'Est gagnent la série par défaut. Ils rencontreront donc en finale de 3 de 5 le puissant Jardin Botanique dans une série qui débutera dimanche prochain, à 3h. 15 précises, sur le terrain du Jardin Botanique. Thériault sera probablement opposé à Paul Roy au monticule.

Le club Joliette s'est retiré

Le président J.-U. Légaré, de la ligue de baseball intermédiaire des Parcs, a annoncé hier soir, que le club Joliette se retirait des cadres de la ligue. On se souvient que dimanche dernier, le Joliette a triomphé des Marchands de l'Est par 14 à 1 pour prendre une avance d'une partie dans la série semi-finale pour le championnat de la ligue.

Toutefois, les Marchands de l'Est avaient protesté au sujet de la victoire du Joliette parce que ce dernier club alignait un joueur du nom de Laurent Hébert. Apparemment, Hébert n'a pas joué 3 parties durant la saison régulière et par conséquent n'avait pas le droit de s'aligner.

Le président Légaré constata la situation de Hébert et contremaître la partie de dimanche dernier. Le Joliette décida alors de se retirer de la ligue.

Maintenant, les Marchands de l'Est gagnent la série par défaut. Ils rencontreront donc en finale de 3 de 5 le puissant Jardin Botanique dans une série qui débutera dimanche prochain, à 3h. 15 précises, sur le terrain du Jardin Botanique. Thériault sera probablement opposé à Paul Roy au monticule.

Le King's Plate sera disputé cet après-midi

La saison des courses à Montréal se terminera lundi après-midi à la piste de Blue Bonnets lorsque le club du président Eugène Lajoie offrira un intéressant programme et dans lequel les spectateurs furent tenus sur le qui-vive. George Inlach fut sans contredit l'étoile de la joute en comptant quatre buts tandis que le prolifique compte Armand Bourdon s'est également mis en évidence en déjouant le gardien de buts adversaire à trois reprises. Joe Wilkinson, Red Storey et Freddie Angle complètent chacun un but pour les Habitants, et Coco Blanchard et Gaston Bourdon enregistrent chacun deux buts.

De main soir, les Canadiens et les Montagnards se rencontreront de nouveau à l'arena de Lachine, dans la seconde partie de la série. A Cornwall hier, les Flyers ont égalisé les chances dans leur série avec le Lachine en l'emportant par 15 à 9. Deebank et Anderson furent très efficaces à l'offensive en comptant chacun trois buts. La troisième partie entre ces deux clubs sera disputée mercredi soir, à Lachine.

Le club Joliette s'est retiré

Le président J.-U. Légaré, de la ligue de baseball intermédiaire des Parcs, a annoncé hier soir, que le club Joliette se retirait des cadres de la ligue. On se souvient que dimanche dernier, le Joliette a triomphé des Marchands de l'Est par 14 à 1 pour prendre une avance d'une partie dans la série semi-finale pour le championnat de la ligue.

Toutefois, les Marchands de l'Est avaient protesté au sujet de la victoire du Joliette parce que ce dernier club alignait un joueur du nom de Laurent Hébert. Apparemment, Hébert n'a pas joué 3 parties durant la saison régulière et par conséquent n'avait pas le droit de s'aligner.

Le président Légaré constata la situation de Hébert et contremaître la partie de dimanche dernier. Le Joliette décida alors de se retirer de la ligue.

Maintenant, les Marchands de l'Est gagnent la série par défaut. Ils rencontreront donc en finale de 3 de 5 le puissant Jardin Botanique dans une série qui débutera dimanche prochain, à 3h. 15 précises, sur le terrain du Jardin Botanique. Thériault sera probablement opposé à Paul Roy au monticule.

Le club Joliette s'est retiré

Le président J.-U. Légaré, de la ligue de baseball intermédiaire des Parcs, a annoncé hier soir, que le club Joliette se retirait des cadres de la ligue. On se souvient que dimanche dernier, le Joliette a triomphé des Marchands de l'Est par 14 à 1 pour prendre une avance d'une partie dans la série semi-finale pour le championnat de la ligue.

Toutefois, les Marchands de l'Est avaient protesté au sujet de la victoire du Joliette parce que ce dernier club alignait un joueur du nom de Laurent Hébert. Apparemment, Hébert n'a pas joué 3 parties durant la saison régulière et par conséquent n'avait pas le droit de s'aligner.

Le président Légaré constata la situation de Hébert et contremaître la partie de dimanche dernier. Le Joliette décida alors de se retirer de la ligue.

Maintenant, les Marchands de l'Est gagnent la série par défaut. Ils rencontreront donc en finale de 3 de 5 le puissant Jardin Botanique dans une série qui débutera dimanche prochain, à 3h. 15 précises, sur le terrain du Jardin Botanique. Thériault sera probablement opposé à Paul Roy au monticule.

Le club Joliette s'est retiré

Le président J.-U. Légaré, de la ligue de baseball intermédiaire des Parcs, a annoncé hier soir, que le club Joliette se retirait des cadres de la ligue. On se souvient que dimanche dernier, le Joliette a triomphé des Marchands de l'Est par 14 à 1 pour prendre une avance d'une partie dans la série semi-finale pour le championnat de la ligue.

Toutefois, les Marchands de l'Est avaient protesté au sujet de la victoire du Joliette parce que ce dernier club alignait un joueur du nom de Laurent Hébert. Apparemment, Hébert n'a pas joué 3 parties durant la saison régulière et par conséquent n'avait pas le droit de s'aligner.

Le président Légaré constata la situation de Hébert et contremaître la partie de dimanche dernier. Le Joliette décida alors de se retirer de la ligue.

Maintenant, les Marchands de l'Est gagnent la série par défaut. Ils rencontreront donc en finale de 3 de 5 le puissant Jardin Botanique dans une série qui débutera dimanche prochain, à 3h. 15 précises, sur le terrain du Jardin Botanique. Thériault sera probablement opposé à Paul Roy au monticule.

Le club Joliette s'est retiré

Le président J.-U. Légaré, de la ligue de baseball intermédiaire des Parcs, a annoncé hier soir, que le club Joliette se retirait des cadres de la ligue. On se souvient que dimanche dernier, le Joliette a triomphé des Marchands de l'Est par 14 à 1 pour prendre une avance d'une partie dans la série semi-finale pour le championnat de la ligue.

Toutefois, les Marchands de l'Est avaient protesté au sujet de la victoire du Joliette parce que ce dernier club alignait un joueur du nom de Laurent Hébert. Apparemment, Hébert n'a pas joué 3 parties durant la saison régulière et par conséquent n'avait pas le droit de s'aligner.

Le président Légaré constata la situation de Hébert et contremaître la partie de dimanche dernier. Le Joliette décida alors de se retirer de la ligue.

Maintenant, les Marchands de l'Est gagnent la série par défaut. Ils rencontreront donc en finale de 3 de 5 le puissant Jardin Botanique dans une série qui débutera dimanche prochain, à 3h. 15 précises, sur le terrain du Jardin Botanique. Thériault sera probablement opposé à Paul Roy au monticule.

Le Canadien a perdu hier à Québec

Les Montagnards ont pris les devants dans leur série de 4 de 7 avec les Canadiens, en triomphant par 13 à 8 au Colisée, de la vieille capitale, hier soir. Disputée devant plus de 8.000 personnes, la joute fut intéressante et les spectateurs furent tenus sur le qui-vive. George Inlach fut sans contredit l'étoile de la joute en comptant quatre buts tandis que le prolifique compte Armand Bourdon s'est également mis en évidence en déjouant le gardien de buts adversaire à trois reprises. Joe Wilkinson, Red Storey et Freddie Angle complètent chacun un but pour les Habitants, et Coco Blanchard et Gaston Bourdon enregistrent chacun deux buts.

De main soir, les Canadiens et les Montagnards se rencontreront de nouveau à l'arena de Lachine, dans la seconde partie de la série. A Cornwall hier, les Flyers ont égalisé les chances dans leur série avec le Lachine en l'emportant par 15 à 9. Deebank et Anderson furent très efficaces à l'offensive en comptant chacun trois buts. La troisième partie entre ces deux clubs sera disputée mercredi soir, à Lachine.

Le club Joliette s'est retiré

Le président J.-U. Légaré, de la ligue de baseball intermédiaire des Parcs, a annoncé hier soir, que le club Joliette se retirait des cadres de la ligue. On se souvient que dimanche dernier, le Joliette a triomphé des Marchands de l'Est par 14 à 1 pour prendre une avance d'une partie dans la série semi-finale pour le championnat de la ligue.

Toutefois, les Marchands de l'Est avaient protesté au sujet de la victoire du Joliette parce que ce dernier club alignait un joueur du nom de Laurent Hébert. Apparemment, Hébert n'a pas joué 3 parties durant la saison régulière et par conséquent n'avait pas le droit de s'aligner.

Le président Légaré constata la situation de Hébert et contremaître la partie de dimanche dernier. Le Joliette décida alors de se retirer de la ligue.

Maintenant, les Marchands de l'Est gagnent la série par défaut. Ils rencontreront donc en finale de 3 de 5 le puissant Jardin Botanique dans une série qui débutera dimanche prochain, à 3h. 15 précises, sur le terrain du Jardin Botanique. Thériault sera probablement opposé à Paul Roy au monticule.

Le club Joliette s'est retiré

Le président J.-U. Légaré, de la ligue de baseball intermédiaire des Parcs, a annoncé hier soir, que le club Joliette se retirait des cadres de la ligue. On se souvient que dimanche dernier, le Joliette a triomphé des Marchands de l'Est par 14 à 1 pour prendre une avance d'une partie dans la série semi-finale pour le championnat de la ligue.

Toutefois, les Marchands de l'Est avaient protesté au sujet de la victoire du Joliette parce que ce dernier club alignait un joueur du nom de Laurent Hébert. Apparemment, Hébert n'a pas joué 3 parties durant la saison régulière et par conséquent n'avait pas le droit de s'aligner.

Le président Légaré constata la situation de Hébert et contremaître la partie de dimanche dernier. Le Joliette décida alors de se retirer de la ligue.

Maintenant, les Marchands de l'Est gagnent la série par défaut. Ils rencontreront donc en finale de 3 de 5 le puissant Jardin Botanique dans une série qui débutera dimanche prochain, à 3h. 15 précises, sur le terrain du Jardin Botanique. Thériault sera probablement opposé à Paul Roy au monticule.

Le club Joliette s'est retiré

Le président J.-U. Légaré, de la ligue de baseball intermédiaire des Parcs, a annoncé hier soir, que le club Joliette se retirait des cadres de la ligue. On se souvient que dimanche dernier, le Joliette a triomphé des Marchands de l'Est par 14 à 1 pour prendre une avance d'une partie dans la série semi-finale pour le championnat de la ligue.

Toutefois, les Marchands de l'Est avaient protesté au sujet de la victoire du Joliette parce que ce dernier club alignait un joueur du nom de Laurent Hébert. Apparemment, Hébert n'a pas joué 3 parties durant la saison régulière et par conséquent n'avait pas le droit de s'aligner.

Le président Légaré constata la situation de Hébert et contremaître la partie de dimanche dernier. Le Joliette décida alors de se retirer de la ligue.

Maintenant, les Marchands de l'Est gagnent la série par défaut. Ils rencontreront donc en finale de 3 de 5 le puissant Jardin Botanique dans une série qui débutera dimanche prochain, à 3h. 15 précises, sur le terrain du Jardin Botanique. Thériault sera probablement opposé à Paul Roy au monticule.

Le club Joliette s'est retiré

Le président J.-U. Légaré, de la ligue de baseball intermédiaire des Parcs, a annoncé hier soir, que le club Joliette se retirait des cadres de la ligue. On se souvient que dimanche dernier, le Joliette a triomphé des Marchands de l'Est par 14 à 1 pour prendre une avance d'une partie dans la série semi-finale pour le championnat de la ligue.

Toutefois, les Marchands de l'Est avaient protesté au sujet de la victoire du Joliette parce que ce dernier club alignait un joueur du nom de Laurent Hébert. Apparemment, Hébert n'a pas joué 3 parties durant la saison régulière et par conséquent n'avait pas le droit de s'aligner.

Le président Légaré constata la situation de Hébert et contremaître la partie de dimanche dernier. Le Joliette décida alors de se retirer de la ligue.

Maintenant, les Marchands de l'Est gagnent la série par défaut. Ils rencontreront donc en finale de 3 de 5 le puissant Jardin Botanique dans une série qui débutera dimanche prochain, à 3h. 15 précises, sur le terrain du Jardin Botanique. Thériault sera probablement opposé à Paul Roy au monticule.

Les résultats dans le circuit des majeures

HIER

Ligue Internationale
Toronto 10, Montréal 7
Montréal 10, Toronto 3
Baltimore 6, Newark 3
Baltimore 4, Newark 3
Rochester 12, Buffalo 4
Syracuse 4, Jersey City 3

Ligue Américaine
Boston 6, Philadelphie 0
Boston 6, Philadelphie 2

Ligue Nationale
Philadelphie 4, New-York 3

Ligue Internationale
Montréal à Toronto
Jersey City à Syracuse
Baltimore à Newark
Rochester à Buffalo

Ligue Nationale
Brooklyn à New-York
Boston à Philadelphie
Chicago à Cincinnati
St-Louis à Pittsburgh

Ligue Américaine
Detroit à St-Louis
Cleveland à Chicago
Philadelphie à Boston
New-York à Washington

DEMAIN

Ligue Internationale
Buffalo à Montréal
Toronto à Rochester
Jersey City à Syracuse
Baltimore à Newark

Ligue Nationale
Brooklyn à New-York
Boston à Philadelphie
Chicago à Cincinnati
St-Louis à Pittsburgh

Ligue Américaine
Detroit à St-Louis
Cleveland à Chicago
Philadelphie à Boston
New-York à Washington

CLASSEMENT

Ligue Internationale	G	P	PC
Montréal	94	48	662
Syracuse	75	49	528
Buffalo	73	68	518
Baltimore	74	67	525
Newark	72	70	507
Chicago	65	77	492
Rochester	58	81	421
Jersey City	54	87	383

Ligue Nationale

St-Louis	78	47	624
Brooklyn	75	49	604
Chicago	68	54	597
Boston	62	59	512
Cincinnati	55	69	444
New-York	53	71	423
Philadelphie	51	70	421
Pittsburgh	48	70	407

Ligue Américaine

Boston	90	40	658
New-York	75	52	562
Detroit	70	53	559
Washington	62	64	492
Cleveland	57	70	449
Chicago	57	71	427
St-Louis	53	71	427
Philadelphie	42	86	338

Remus favori au Richelieu

Remus réussira-t-il à vaincre son éternel rival Dot Chappel demain après-midi, à la piste du parc Richelieu? Voilà en effet la question que se posent actuellement les chauds partisans des courses sous le harnais. La réponse est très difficile à rendre, bien que le fameux Remus soit légèrement favori pour l'emporter. Toutefois, les amateurs de ce sport pourront voir ces deux rapides coursiers aux prises dans un match pour un enjeu de \$500 qui sera disputé demain après-midi, au Richelieu. Comme on le sait, ce match sera l'attraction principale de la matinée de courses balisée par le promoteur Armand Plouffe.

Récemment, Remus et Dot Chappel ont couvert la distance d'un mille en 2:08 1/2 et tout laisse prévoir que ces deux chevaux couvriront une distance identique en un temps plus rapide demain. La piste est en parfait état et il n'y a aucune raison pour que ces deux coursiers n'enregistrent pas une tenue encore plus brillante que dans le passé.

Dot Chappel, propriété de Arthur Beaudin, de Montréal, sera conduit par l'expérience Dussault. Ce dernier est d'avis que son cheval saura bien capturer les honneurs du match, bien que Rosaire Rivard, propriétaire de Remus, est confiant de voir son coursier sortir vainqueur. La lutte promet d'être très contestée et les fervents de courses sous harnais ne devraient pas manquer cette occasion de voir Remus et Dot Chappel à l'oeuvre, au Richelieu.

Les autres classes au programme sont également très intéressantes. Colonel Jim et Platinum Baldwin sont assurés de prendre place au départ dans la classe 2:27 ou 2:18 tant amble 1945-46 pour \$200, tandis que Norita et Pine Ridge Hall seront au nombre des partants dans la classe 2:23 ou 2:13 par amble 1945-46 pour une bourse de \$300. Opal Hanover est inscrit dans la classe 2:25 trot pour une valeur de \$300 également.

En cas de mauvais temps, la matinée sera présentée le lendemain, jour de la fête du travail.

Voici la liste des inscrits pour dimanche

Classe 2:27 ou 2:18 bar amble 1945-46: (\$200, deux épreuves), Wiskers, Propriété, Peter McKinney, Paddy Lee, Colonel Jim, Belle Guy, Platinum Baldwin.

Classe 2:23 ou 2:13 bar amble 1945-46: \$300, Betty Hubert, Lee, Baldwin, Golden Bar, Canada Direct, Lieutenant Ha, Senorita, Last Rose, Volo Trotat et Pine Ridge Hall.

Classe 2:25 trot: \$300, Patsy Star, Opal Hanover, Dominion Star, Solly Stout, Ritzy Evans, R. P. Grattan, Toddy Girl et Direct Baldwin.

Match pour \$500 entre Remus et Dot Chappel.

Le club Joliette s'est retiré

Le président J.-U. Légaré, de la ligue de baseball intermédiaire des Parcs, a annoncé hier soir, que le club Joliette se retirait des cadres de la ligue. On se souvient que dimanche dernier, le Joliette a triomphé des Marchands de l'Est par 14 à 1 pour prendre une avance d'une partie dans la série semi-finale pour le championnat de la ligue.

Toutefois, les Marchands de l'Est avaient protesté au sujet de la victoire du Joliette parce que ce dernier club alignait un joueur du nom de Laurent Hébert. Apparemment, Hébert n'a pas joué 3 parties durant la saison régulière et par conséquent n'avait pas le droit de s'aligner.

Le président Légaré constata la situation de Hébert et contremaître la partie de dimanche dernier. Le Joliette décida alors de se retirer de la ligue.

Maintenant, les Marchands de l'Est gagnent la série par défaut. Ils rencontreront donc en finale de 3 de 5 le puissant Jardin Botanique dans une série qui débutera dimanche prochain, à 3h. 15 précises, sur le terrain du Jardin Botanique. Thériault sera probablement opposé à Paul Roy au monticule.

Le club Joliette s'est retiré

Le président J.-U. Légaré, de la ligue de baseball intermédiaire des Parcs, a annoncé hier soir, que le club Joliette se retirait des cadres de la ligue. On se souvient que dimanche dernier, le Joliette a triomphé des Marchands de l'Est par 14 à 1 pour prendre une avance d'une partie dans la série semi-finale pour le championnat de la ligue.

Toutefois, les Marchands de l'Est avaient protesté au sujet de la victoire du Joliette parce que ce dernier club alignait un joueur du nom de Laurent Hébert. Apparemment, Hébert n'a pas joué 3 parties durant la saison régulière et par conséquent n'avait pas le droit de s'aligner.

Le président Légaré constata la situation de Hébert et contremaître la partie de dimanche dernier. Le Joliette décida alors de se retirer de la ligue.

Maintenant, les Marchands de l'Est gagnent la série par défaut. Ils rencontreront donc en finale de 3 de 5 le puissant Jardin Botanique dans une série qui débutera dimanche prochain, à 3h. 15 précises, sur le terrain du Jardin Botanique. Thériault sera probablement opposé à Paul Roy au monticule.

Le club Joliette s'est retiré

Le président J.-U. Légaré, de la ligue de baseball intermédiaire des Parcs, a annoncé hier soir, que le club Joliette se retirait des cadres de la ligue. On se souvient que dimanche dernier, le Joliette a triomphé des Marchands de l'Est par 14 à 1 pour prendre une avance d'une partie dans la série semi-finale pour le championnat de la ligue.

Toutefois, les Marchands de l'Est avaient protesté au sujet de la victoire du Joliette parce que ce dernier club alignait un joueur du nom de Laurent Hébert. Apparemment, Hébert n'a pas joué 3 parties durant la saison régulière et par conséquent n'avait pas le droit de s'aligner.

Le président Légaré constata la situation de Hébert et contremaître la partie de dimanche dernier. Le Joliette décida alors de se retirer de la ligue.

Maintenant, les Marchands de l'Est gagnent la série par défaut. Ils rencontreront donc en finale de 3 de 5 le puissant Jardin Botanique dans une série qui débutera dimanche prochain, à 3h. 15 précises, sur le terrain du Jardin Botanique. Thériault sera probablement opposé à Paul Roy au monticule.

Le club Joliette s'est retiré

Le président J.-U. Légaré, de la ligue de baseball intermédiaire des Parcs, a annoncé hier soir, que le club Joliette se retirait des cadres de la ligue. On se souvient que dimanche dernier, le Joliette a triomphé des Marchands de l'Est par 14 à 1 pour prendre une avance d'une partie dans la série semi-finale pour le championnat de la ligue.

Toutefois, les Marchands de l'Est avaient protesté au sujet de la victoire du Joliette parce que ce dernier club alignait un joueur du nom de Laurent Hébert. Apparemment, Hébert n'a pas joué 3 parties durant la saison régulière et par conséquent n'avait pas le droit de s'aligner.

Le président Légaré constata la situation de Hébert et contremaître la partie de dimanche dernier. Le Joliette décida alors de se retirer de la ligue.

Maintenant, les Marchands de l'Est gagnent la série par défaut. Ils rencontreront donc en finale de 3 de 5 le puissant Jardin Botanique dans une série qui débutera dimanche prochain, à 3h. 15 précises, sur le terrain du Jardin Botanique. Thériault sera probablement opposé à Paul Roy au monticule.

Le championnat à Raymond Pagé

Raymond Pagé a grandement brillé hier dans le tournoi de tennis pour les championnats juniors de la Q.L.T.A., quand il a défait André de Chavigny, de Québec, par 3-6, 6-0, 6-4, pour remporter le championnat des simples garçons. Raymond Pagé, âgé de 15 ans, est revenu de nouveau à la charge, pour vaincre Redmond Quain, d'Ottawa, par 5-7, 6-3, 5-7, 8-6, 7-5, dans la rencontre semi-finale des simples juniors pour messieurs.

Dans la finale des simples pour filles, Mlle Patricia Lowe, d'Ottawa, a défait Michèle Rainville par 6-0, 6-0.

Résultats des matches disputés hier:

Finale, simples, garçons.—Raymond Pagé, Stuart, défait André de Chavigny, Québec, 3-6, 6-0, 6-4.

Finale, simples, filles:
Patricia Lowe, Ottawa, défait Michèle Rainville, 6-0, 6-0.

Semi-finale, simples, messieurs:
Colin Maass, Mont-Royal, défait Gérard Landry, Cercle Ste-Croix, 7-5, 6-3, 7-5; Raymond Pagé, Stuart, défait Redmond Quain, Ottawa, 5-7, 6-3, 5-7, 8-6, 7-5.

AUJOURD'HUI

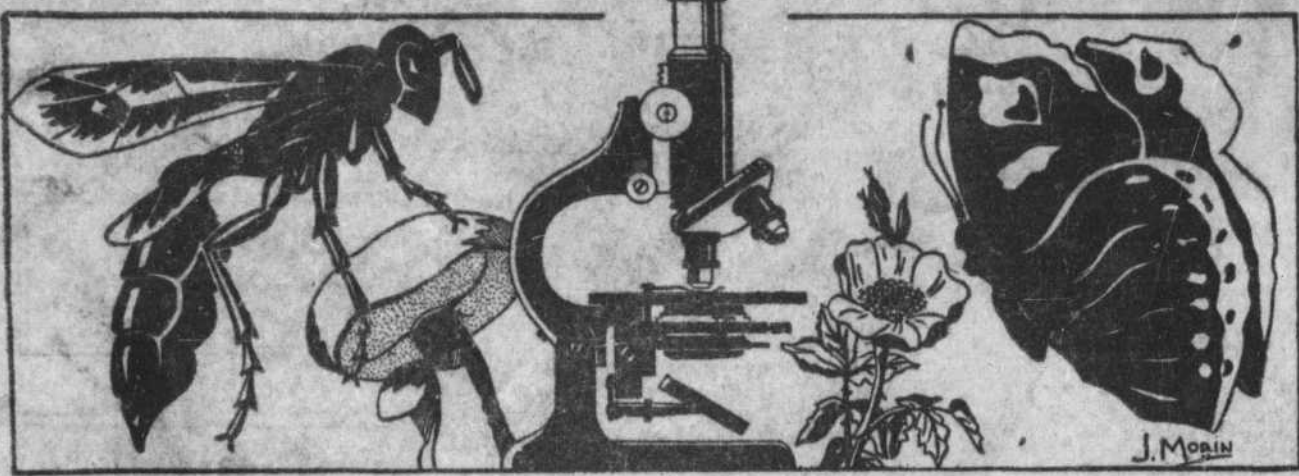
Finale, simples, dames:
2 h. 30 p.m., Patricia Lowe, d'Ottawa, vs Joan Stuart, Stuart.

Finale, simples, messieurs:
3 h. p.m., Colin Maass, Mont-Royal, vs Raymond Pagé, Stuart.

Tournoi du club Stuart:
Paul Bédard annonce que le tournoi de doubles par invitation au club de tennis Stuart débutera demain soir. Plusieurs tennismen y compris les meilleurs du pays sont inscrits pour participer à cet événement sportif. Les huit premières vedettes favorites dans ce tournoi sont les suivantes: I. B. Murray-L. Watt; McNeill-Lanthier; G. Robinson; J. J. Desjardins; H. Rochon; J. Richer; Bob Middleton-Gardall; Tremblay-Côté; Dechêne-Faubert et finalement les deux frères, Paul et Jean-Paul Denis.

Bill Montana opposé à Cortez

Lundi soir prochain au Stade Exchange, le promoteur Ray Lamontagne présentera une autre séance de lutte. Afin de plaire aux multiples habitués d'ice sport, le matchmaker Lamontagne a bien voulu bâcler



LES CERCLES DES JEUNES NATURALISTES

Affiliés à la Société canadienne d'Histoire naturelle et reconnus d'utilité publique par le gouvernement de la province de Québec Adresse : 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal

Chronique 791

Samedi, 31 août 1946

Le Cercle Notre-Dame-des-Champs

Ecole supérieure Marie-Anne, S.S.A.

Le cercle Notre-Dame des Champs, si modeste soit-il, dans ses activités, a fort ardemment participé aux cinq concours de la Société de Zoologie, sur les oiseaux, présentés de février à avril. Plus de 40 élèves des 6e, 7e et 8e années ont suivi avec un intérêt grandissant, les séances qui les ont enrichies de connaissances zoologiques. Le succès a couronné le travail persévérant des plus tenaces; parmi celles-ci se signalèrent: Thérèse Berthelot, élève de 7e année, gagnante d'un deuxième prix de \$15, et 4 autres jeunes naturalistes qui recurent d'intéressants volumes.

Les dessins sur l'Herbe à poux eurent aussi une grande vogue. Les concurrentes, au nombre d'une centaine, exécutèrent des travaux qui furent exposés au Jardin botanique.

La secrétaire, Gabrielle LAVOIE

Le Cercle Notre-Dame-de-Lourdes

Pensionnat de Sainte-Anne, Rigaud

L'arrivée du printemps a été accueillie avec joie par les jeunes naturalistes du Cercle Notre-Dame de Lourdes de Rigaud. Aussi, ont-elles voulu célébrer sa venue par une réunion plénière.

Le samedi, 23 mars dernier, les élèves des classes supérieures, sous la direction de leurs maîtresses respectives, ont présenté le programme suivant: 1. chant du cercle; 2. rapport des activités du cercle par la secrétaire; 3. Notes de géologie: a) origine de la terre; b) le caractère des roches; c) l'action des agents externes; d) l'histoire du glacier — par quatre élèves finissantes. 4. physiologie: chapitre de la respiration, sous forme de questionnaire — les élèves de 1ère année Lettres-Sciences. 5. chant des C.J.N. — les élèves de 2e L.S. 6. causerie sur le sirop d'érable, qui ressuscite un personnage de

marque: Michel Sarrazin — deux élèves de 3e L.S. 7. lecture d'une autobiographie. Histoire d'une abeille racontée par elle-même — une élève de 7e année.

8. propositions: a) étiqueter les arbres de la cour, identifiés par Sr Marie-Jean-Eudes; b) excursion dans la montagne aussitôt que les fleurs printanières se seront montrées la tête; c) souscrire dix dollars pour l'érection du monument-souvenir au R. F. Marie-Victorin; 9. Mot d'ordre: Vers la Beauté! Ouvrons grands nos coeurs, nos yeux et comprenons pourquoi tant de choses sont belles.

Le comité de direction de notre cercle a constaté, une fois de plus, la puissance de la fraternelle collaboration. Les succès de cette réunion nous font croire en la capacité d'admiration des jeunes pour les oeuvres de Dieu. La secrétaire du cercle, Simone BLANCHARD

La délégation des fermiers à Ottawa

Ottawa, 30 (C. P.). — Une délégation composée de cinq hommes, représentant 103,000 membres de l'Union des fermiers de l'Ouest, projette de rencontrer aujourd'hui les officiers du ministère des Finances. Ils veulent demander que le décalage de 30 cents le boisseau entre le prix d'exportation et celui de la vente domestique du blé soit éliminé.

Entretemps, on notait ce matin que les cinq délégués n'étaient pas entièrement satisfaits de la réception que leur a faite le gouvernement jusqu'ici. Carl Stimpfle, président de l'Union des fermiers de l'Alberta, a adressé un télégramme à tous les directeurs de l'Union leur demandant de se réunir et de décider quelle attitude ils entendent prendre.

Hier soir, F. T. Appleby, président de la section du Saskatchewan de l'Union des fermiers, a déclaré: "Nous avons déjà décidé quelle attitude nous prendrons, mais il dépend avant tout du comité directeur de l'Union de l'Alberta de prendre une décision". Les délégués ont présenté hier un mémoire en 10 points au ministre de la Reconstruction, M. Howe, au ministre du Commerce, M. MacKinnon, et à M. Walter Tucker, député

libéral pour Rosthern et récemment élu chef libéral de la Saskatchewan.

Ce mémoire demande l'abolition immédiate du marché du grain de Winnipeg et l'établissement d'un bureau d'enquête qui fixe la parité des prix. Par ces demandes, la délégation réclame en faveur des fermiers une juste participation du revenu national.

Ce bureau d'enquête que suggère l'Union serait composé de fermiers, d'ouvriers, d'hommes d'affaires et de représentants du gouvernement; il aurait pour tâche de fixer les prix de tous les produits de la ferme sur une base de parité, aussitôt que la chose pourrait être faite.

D'ici à ce que le système de parité des prix soit établi, les fermiers demandent que le plafond des prix du blé soit fixé à \$1.55 le boisseau au lieu de \$1.35 comme il l'est actuellement; le maintien des prix actuels sur les autres produits de la ferme et l'abolition du système de subsides sur le blé vendu au Canada.

Les autres demandes touchent aux coopératives, aux impôts sur le revenu, aux taux de fret, à l'utilisation de Churchill, Manitoba, comme port, etc.

La délégation doit rencontrer aujourd'hui, M. W. C. Clark, sous-ministre des Finances, et les assistants de M. Gordon, à la Commission des prix, pour leur demande de hausse des prix du blé domestique de \$1.25 à \$1.55.

Advertisement for NU-DAY FIXTURES Co. Ltd. featuring fluorescent fixtures and a variety of models. Includes contact information for Montreal and a note about defying competition.

Fin du congrès des institutrices

M. Léo Guindon réélu président

La Malbaie, 31 (D.N.C.) — La Corporation des institutrices du Québec affirme que certaines commissions scolaires, assez nombreuses, ont destitué des professeurs, hommes et femmes, à cause de leur participation au travail de la corporation générale ou d'un syndicat professionnel, et que des commissaires ne se sont pas gênés pour déclarer aux institutrices devant un grand nombre de personnes, parfois, que la seule raison de leur renvoi c'était leur adhésion au mouvement syndical.

La corporation annonce qu'elle va mettre fin à ce marchandage, et elle a adopté à ce propos la résolution suivante: "La corporation demande que les mesures nécessaires prévues dans la loi des relations entre les services publics et leurs employés soient appliquées à ceux qui refusent à leurs employés le droit à l'union. Enfin, comme vœu de portée générale elle a demandé que la corporation soit consultée dans toute décision concernant les problèmes de l'enseignement."

On a ensuite félicité M. B.-O. Fecteau qui vient d'être élu président de l'Association d'éducation, ainsi que M. Tréfle Boulanger, directeur des études à la commission scolaire, qui a été élu directeur de la même association.

Un drapeau canadien

A l'unanimité, les délégués ont approuvé cette résolution et l'on a ensuite repris le débat sur la question d'un drapeau que l'on adopterait comme drapeau canadien. Le texte de la résolution se lit comme suit:

"Réunis en congrès à La Malbaie, le conseil fédéral de la Corporation des institutrices et institutrices de Québec et représentant 12,000 professeurs laïques responsables de l'éducation de 40,000 enfants, demandent au gouvernement fédéral d'approuver officiellement un drapeau typiquement canadien et souligne l'intention bien arrêtée et unanime des membres de n'appuyer et n'adopter qu'un tel emblème."

M. Léo Guindon réélu président

M. Léo Guindon a été réélu président du groupe. Il aura comme assistants et assistantes: 1ère vice-présidente, Mlle Laure Gaudreault; 2e vice-présidente, M. Roger Ruel; conseillers, Mmes Aima Massie, Monette et M. Noël Carter.

Le problème des institutrices de Verdun va se poser à l'état aigu d'ici quelques jours s'ils n'obtiennent pas une réponse favorable à leur demande d'augmentation de traitement. M. Réal Morel, président de l'association des institutrices catholiques de cette ville, a déclaré, quelques heures avant la fin du congrès de la corporation générale des institutrices et institutrices de la province de Québec.

M. Morel a expliqué que les revendications furent depuis plusieurs mois déjà, et que toutes les démarches n'ont donné lieu jusqu'ici, qu'à des promesses. "Je pars pour Québec cet après-midi, et si je ne reviens pas avec un chèque de \$57,000 ou avec l'autorisation d'emprunter cette somme des banques, je ne sais réellement pas ce qui va se produire à la réouverture des classes".

Cette phrase laisse prévoir que les institutrices de Verdun décideront peut-être de recourir à la grève, si on ne leur paie pas avant le 10 septembre les augmentations de traitements qu'on leur promet depuis six mois au moins. Rappellent que les institutrices de Verdun ont eu recours à l'arbitrage en janvier dernier. Ils ont obtenu une sentence qui leur accordait des augmentations égales à ceux des institutrices de Montréal.

Après bien des péripéties, dont une élection générale chez les commissaires d'école, la commission scolaire a signé la convention collective.

Pour y donner suite, les commissaires se sont vu dans l'obligation de demander \$57,000 au gouvernement. Pour résumer en peu de mots ses démarches infructueuses, M. Morel déclara: "Nous avons attendu, attendu, attendu. Nous sommes allés à la fin du mois d'août et nous attendons encore."

La corporation a décidé d'appuyer la demande des membres de Verdun en envoyant au premier ministre, au ministre du Travail et au président de la Commission municipale de Québec un télégramme les priant de faire diligence dans la solution de cet épineux problème.

Solidarité professionnelle

Au cours de la même séance, on a parlé du cas de la municipalité de Bienville où la Commission scolaire a décidé de remplacer quatre institutrices, dont une de vingt années d'expérience, par des institutrices Mlle Laure Gaudreault, présidente de la Fédération catholique des institutrices rurales, a déclaré que la solidarité professionnelle devrait pousser un membre du personnel enseignant à s'enquérir des raisons qui ont motivé le départ d'un confrère ou d'une consœur qu'on leur demande de remplacer. Elle prétend que les quatre institutrices en cause ont été mises à pied pour activité syndicale. Un porte-parole de la Fédération provinciale des institutrices lui a répondu que les commissions scolaires sont libres de choisir entre les hommes et les femmes. "Les maîtres font mieux à certains endroits, les institutrices à d'autres", a-t-il dit.

On a terminé la discussion en insistant sur le devoir de la solidarité professionnelle et en décidant de tenir une enquête complète dans le cas de Bienville.

La loi 10 Georges VI

L'avant-midi s'est terminée par une autre sortie de Mlle Gaudreault contre le troisième paragraphe de l'article 25 de la loi 10 Georges VI, chapitre 21 des statuts de la province de Québec, qui exempte les commissions scolaires de l'obligation d'accepter l'arbitrage, le cas échéant. "Cet article, dit-elle, comprend trois paragraphes. Il nous garantit d'abord un salaire minimum de



FERMÉS AUJOURD'HUI et LUNDI -- Fête du travail

Ouverts mardi de 9h. à 5h. 30

Advertisement for Dupuis Frères, featuring a portrait of Raymond Dupuis and contact information for A.-J. Dugal.

L'Oeuvre pontificale de la propagation de la foi

Départ de missionnaires

S.C.N.M. — 24 Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception s'embarqueront dans quelques semaines, à destination de divers postes missionnaires en Orient.

Ce sont: Pour Canton, Chine: Sr Agathe de Jésus (Gabrielle Morisset, de Québec); Soeur Philomène de Jésus (Azelle Paris, de Fort-Rivière); et Soeur Marie Lucia (Lucia Ho, de Canton, Chine).

Pour Honk-Kong, Chine: Soeur Eugénie de Jésus (Irene Blais, de St-Bernard, comté de Dorchester); Soeur Saint-Etienne (Aurore Plouffe, de Montréal); et Soeur Saint-Philippe (Annette Beaudoin, de Champlain).

Pour Tsungming, Chine: Soeur Marie du Temple (Blondine Roy, de St-Gervais, Bellechasse); Soeur St-Éliez (Cécile Martel, de Joliette); et Soeur Jeanne-Marie (Jeanne Bessard, de Montréal).

Pour Manille, Philippines: Soeur Madeleine du Sacre-Coeur (Madeleine Payette, de Montréal); et Soeur Saint-Louis (Fleur-Ange Pelletier, de St-François-Xavier, de Madawaska, N. B.).

Pour Matsi, Philippines: Sr Bernadette de Lourdes (Rachel Dumas, de Newport, Vt.); Soeur Marie de Liesse (Georgine Bénéteau, de Amherstburg, Ont.); Soeur St-Léon (Irene Nadeau, de Bedford); et Soeur Bernadette Soubiroux (Jeanne Thiboutot, de Notre-Dame du Portage).

Pour Koriyama, Japon: Soeur Sainte-Angèle de Mérici (Marie-Jeanne L'Heureux, de Loretteville); Soeur Agnès d'Assise (Lucienne Renaud, de Montréal); Soeur Grégoire de Naziance (Rita Martel, de Vankleek Hill, Ont.); et Soeur Marie-Alda (Rose-Aimée Demers, de Québec).

Pour Wakamatsu, Japon: Soeur Marie Léonise (Rachel Gérin, de Coaticook); Soeur Saint-Côme (Thérèse Laliberté, de Lotbinière); Soeur de l'Enfant-Jésus (Florentine Dansereau, de Verchères); Soeur du Saint-Nom de Marie (Bila Blais, de Thetford Mines); et Soeur Saint-Hedwige (Blanche Ross, de Fall River, Mass.).

Premier prêtre indigène au Navrongo

S.C.N.M. — Le Révérend Père J.-Ed. DeSerre, D.P.B., de la mission catholique de Jirapa, dans le diocèse de Navrongo, Côte d'Or, Afrique, nous annonce l'heureuse nouvelle qu'en septembre prochain, le vicariat du Navrongo comptera son premier prêtre, M. l'abbé Alexis, de Navrongo même, a reçu le diaconat

\$600 par année. Cette clause, a-t-elle ajouté, était inutile puisque toutes les commissions scolaires, sauf quelques-unes, accordaient déjà ce minimum. Le deuxième paragraphe dit que le gouvernement peut payer jusqu'à 75 pour cent du salaire des institutrices et instituteurs. C'est une amélioration que nous devons garder. Quant au troisième paragraphe, celui qui parle de l'arbitrage, elle a déclaré que c'est une menace injustifiée et injustifiable. Alors, dit-elle, que l'on accorde le droit à l'arbitrage aux institutrices des cités et villes, qui ont affaire à des commissaires ordinairement plus ouverts et plus disposés à accorder l'échelle des salaires, on le refuse aux institutrices rurales, qui, elles, transigent avec les commissaires, les plus fermés à tout progrès.

des mains de Mgr Oscar Morin, vicaire apostolique, le 7 juillet dernier. Actuellement, nous dit la nouvelle, le Grand Séminaire est rempli de jeunes lévites et l'avenir s'annonce plein de confiance.

Des missionnaires volontaires

S.C.N.M. — Monseigneur Hannan, ancien directeur national de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi en Australie, avait lancé un appel, il y a quelque temps, dans la revue "Apostolatus", organe officiel de l'Union Missionnaire du Clergé, dans son pays, en faveur d'un enrôlement volontaire et temporaire pour les missions, des membres du clergé et des laïcs de son pays. Lui-même s'est fait missionnaire aux Iles Salomon et son exemple a été suivi par dix autres prêtres, un médecin catholique et six autres laïcs, qui partiront prochainement en direction de Torokina, Bougainville et autres îles de l'Archipel.

Les missions des Salomons se relèvent

S.C.N.M. — Six Soeurs Maristes sont parties pour les Iles Salomon du Nord, via Rabaul, le 16 juin dernier. Dans le groupe il y avait la vénérable Soeur Marie-Ignace, qui, bien qu'agée de 73 ans, retourne dans sa mission après une absence forcée due à la guerre. Cette héroïque missionnaire commence sa 48e année aux Iles-Salomons. C'est elle qui est chargée de la formation des ingénieurs, aspirantes à la vie religieuse, dans une maison fondée à cette fin il y a vingt ans. Quelque temps avant son départ elle recevait une lettre lui annonçant que trois aspirantes attendaient son retour pour commencer leur postulat.

A bord du même vaisseau trois Pères et neuf Frères du Sacre-Coeur retournent en Nouvelle-Guinée.

Mgr Scheffer termine sa première tournée

S.C.N.M. — Mgr Lionel Scheffer, O. M.I., premier vicaire apostolique du Labrador, vient de terminer sa première visite au Labrador. L'ancien curé de Hull s'est montré très optimiste sur l'avenir de ce vicariat. Il a fortement loué l'esprit de foi et de soumission des habitants de cette région. Le seul poste véritablement missionnaire dans l'Est du Canada, il commencera sous peu sa tournée pastorale, soit un voyage de plusieurs centaines de milles en comète. Il nous a annoncé que trois Pères seront bientôt désignés pour ces missions.

Un Chinois exerce le pouvoir absolu en Belgique

S.C.N.M. — Dans les monastères le pouvoir du Père Abbé est absolu. Il gouverne ses moines sans appel;

seul le Pape a droit de regard. Or, dernièrement le Saint-Père a créé Abbé titulaire de l'Abbaye Saint-Pierre à Gand Dom Pierre-Célestin Lou, Tseng-Tsiang, ancien Premier ministre de Chine. C'est le premier ecclésiastique chinois revêtu de la dignité abbatiale. C'est la première fois aussi qu'un titre abbatial belge est conféré à un prêtre d'une autre nationalité. Ainsi donc un Chinois se trouve être à la tête d'un monastère peuplé de religieux belges. La décision du Pape n'est pas sans rapport avec la récente visite du Cardinal Tien au Révérend Père Lou. Se faisant le porte-parole de l'Épiscopat chinois, le Cardinal invita instamment Dom Lou à rentrer en Chine afin d'y coopérer à la diffusion du christianisme et à celle du monarchisme catholique. Il est possible que Dom Lou aille donner dans sa patrie une filiale de l'abbaye dont il est le chef.

Le catholicisme au Japon d'après-guerre

S.C.N.M. — Le dixième des catholiques japonais a péri lors du bombardement atomique de Nagasaki. Leur nombre cependant est plus grand en 1945 qu'en 1940. La guerre a empêché l'essor des vocations sacerdotales, non celui des religieux. Il y avait en 1939 environ 770 religieux, elles sont 1,000 aujourd'hui.

Dans une audience qu'il a accordée à l'Archevêque, Délégué Apostolique au Japon, Mgr Paul Marella, l'Empereur Hiro-Hito a exprimé sa profonde gratitude à l'égard de Sa Sainteté Pie XII pour les mots de pitié et l'activité qu'il a déployés pour soutenir le peuple japonais.

La protection de l'enfant. — A l'approche d'une nouvelle année scolaire, les autorités du ministère de la Santé nationale et du bien-être social conseillent aux parents de consulter le médecin de famille afin de prendre les moyens de prévenir leurs enfants contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la varicelle. On recommande de recourir aux inoculations lorsqu'elles s'avèrent nécessaires et aux "renforts" si le médecin le juge à propos.

Advertisement for MONTREAL PHILATÉRIQUE, featuring a stamp and contact information for 758 Sherbrooke Ouest.

Advertisement for TIMBRES-POSTE, offering a sale of stamps and catalogs. Includes contact information for A.H. VINCENT.

Advertisement for Centre d'artisanat AUBERGE DU FAUBOURG, offering 40 rooms with bath and shower, and contact information for Leonard Bourgault.